



Ville de Cannes

**RECUEIL DES
TARIIFS 2026
DES SERVICES PUBLICS
DE LA VILLE DE CANNES**

MISE A JOUR AU 1ER JANVIER 2026

DELIBERATION DU 18 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

	PAGES
BUDGET 01 - VILLE	5
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	6
EVENEMENTIEL	7
<i>Fêtes et animations</i>	8
<i>Locations gare maritime et esplanade Pantiéro</i>	9
CULTURE	14
<i>Médiathèques, Musées, Espaces culturels</i>	15
<i>Produits dérivés, catalogues et publications</i>	26
<i>Archives</i>	33
<i>Conservatoire</i>	36
POLICE MUNICIPALE, SECURITE, LUTTE CONTRE L'INCIVISME	38
<i>Services administratifs de la Police Municipale</i>	39
DGA SANTE, SOLIDARITES, EDUCATION	40
HYGIENE SANTE	41
<i>Fourrière animale</i>	42
FAMILLE	43
<i>Petite Enfance</i>	44
<i>Education</i>	46
MISSIONS SOCIALES	49
<i>Missions sociales</i>	50
SPORTS ET JEUNESSE	51
<i>Services administratifs</i>	52
<i>Jeunesse</i>	61
DGA - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	62
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	63
<i>Marchés de Détails et Foires, Commerce & Artisanat</i>	64
MER ET LITTORAL	67
<i>Littoral et Maritime</i>	68
DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	70
<i>Maîtrise de l'Espace Public</i>	71

DGA SERVICES RESSOURCES ET OPTIMISATION	78
AFFAIRES GENERALES	79
<i>Direction moyens ressources</i>	80
<i>Mairie Annexe Cannes-la Bocca</i>	81
<i>Associations+</i>	82
<i>Affaires funéraires</i>	88
FINANCES	90
<i>Finances, taxe de séjour</i>	91
DGA NUMERIQUE, PREVENTION DE LA POPULATION & PROTECTION DU PATRIMOINE	92
URBANISME	93
<i>Urbanisme prévisionnel</i>	94
LOGISTIQUE URBAINE	95
<i>Réglementation et coordination des travaux</i>	96
PATRIMOINE IMMOBILIER	98
<i>Immobilier et Foncier</i>	99
CANNES STATIONNEMENT	100
<i>Stationnement sur voirie</i>	101
SYSTÈME D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATIONS	103
<i>Services administratifs</i>	104
DGST - DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES	106
<i>Propreté urbaine</i>	107
<i>Espaces Verts</i>	108
BUDGET 03 - FACULTE DES METIERS	109
<i>Faculté des métiers et école hôtelière de Cannes</i>	110
BUDGET 05 - CREMATORIUM	115
<i>Crématorium</i>	116
BUDGET 08 - PARKINGS	117
<i>Parkings aménagés de surface</i>	118
<i>Parkings en ouvrage</i>	119
BUDGET 06 - PORTS COMMUNAUX	142
<i>Port Pierre Canto</i>	143
<i>Port du Moure Rouge</i>	152
<i>Port Pointe Croisette</i>	155



Ville de Cannes

Préambule

En toutes circonstances, la Ville de Cannes se réserve la possibilité d'accorder la gratuité pour l'utilisation de son domaine privé et conformément à l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour l'occupation ou l'utilisation de son domaine public dans les cas suivants :

- **Les manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique.**
- **Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations.**
- **Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel.**
- **Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux.**

Dans le cadre de circonstances exceptionnelles ou de force majeure, la Ville de Cannes se réserve la possibilité de rembourser toute prestation de service qu'elle n'aurait pas été en mesure d'assurer.

Conditions générales de restitution et de remise en état des espaces mis à disposition

Sauf indications spécifiques, les conditions suivantes s'appliqueront de fait au détenteur de l'autorisation d'occupation du domaine public, qu'elle ait été délivrée à titre gratuit ou payant.

En cas de dégradation des biens communaux mis à disposition, imputable à l'occupant, celui-ci se verra dans l'obligation de rembourser à la Ville de Cannes les frais de remise en état ou de remplacement, sur la base de justificatifs et dans la limite du coût réel des réparations nécessaires au rétablissement du bien dans son état initial.



Ville de Cannes

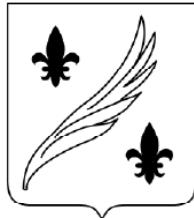
BUDGET 01

VILLE



Ville de Cannes

DIRECTION GENERALE DES SERVICES



Ville de Cannes

EVENEMENTIEL

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)		
(*) sauf en cas de mention particulière							
ORGANISATION DE SOIREE DANSANTES AU SQUARE VERDUN							
SQUARES DANSANTS POUR LES SENIORS							
Soirées dansantes en plein air de 20h30 à 00h30 organisées au square Verdun, avec une buvette, à destination des séniors Régie de recettes Sur place Au comptant Aucune demande de remboursement ne sera acceptée, à l'exception de cas de force majeure (orage, précipitations abondantes...)	NF	La buvette sera installée sur place, au square Verdun, pour la durée des 4 soirées de juillet et août	Tarif plein	1	10.00 €		
			Tarif réduit pour les adhérents du G.I.P. Cannes Bel Age et d'associations séniors Cannoises	1	8.00 €		
PATINOIRE							
PATINOIRE POUR ENFANTS ET ADULTES PENDANT LES FETES DE FINS D'ANNEE (tarifs applicables au 01/12/2026)							
Régie de recettes Sur place Au comptant	NF	Accès à la patinoire du lundi au dimanche à partir de 10h00	Entrée 10h00 à 13h00 pour les enfants de 4 à 10 ans	1	gratuit		
			Entrée 10h00 à 13h00 pour les accompagnants des enfants 4 à 10 ans	1	5.00 €		
			Entrée à partir de 13h00	1	5.00 €		
ORGANISATION DE LA FETE DE LA MUSIQUE							
CONCERT ORGANISE PAR DES ASSOCIATIONS OU DES PARTICULIERS SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL							
Gratuité Sur place Au comptant	NF	Occupation du domaine public par des particuliers ou des associations pour organiser des concerts à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin à partir de 18 heures	Gratuité	1	gratuit		

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
---	--	--	---------------------	------------	-------	--------------------------

* sauf en cas de mention particulière

Frais de dossier : pour toute réservation d'un emplacement de prestige et de réception, des frais de dossier seront facturés en sus à raison de 50 € par dossier

LOCATION DE LIEUX DE PRESTIGE ET D'EXCEPTION

PANTIERO							
TERRASSE PANTIERO - 1 221 m ²					exploitation	montage démontage	
IPEM	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	690.00 €	345.00 €		
		Organisateurs privés		4 530.00 €	2 265.00 €		
	NF	Associations non Cannoises	1	1 250.00 €	625.00 €		
		Utilisateurs non cannois		5 630.00 €	2 815.00 €		
		Organisateurs privés (en période de congrés)		11 240.00 €	5 620.00 €		
	ESPLANADE PANTIERO COTE SUQUET					exploitation montage démontage	
WAICF	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	690.00 €	345.00 €		
		Organisateurs privés		4 530.00 €	2 265.00 €		
	NF	Associations non Cannoises	1	1 250.00 €	625.00 €		
		Utilisateurs non cannois		5 630.00 €	2 815.00 €		
		Organisateurs privés (en période de congrés)		7 920.00 €	3 960.00 €		
	ESPLANADE PANTIERO COTE GARE MARITIME					exploitation montage démontage	
MIPIM	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	1 350.00 €	675.00 €		
		Organisateurs privés		9 060.00 €	4 530.00 €		
	NF	Associations non Cannoises	1	2 490.00 €	1 245.00 €		
		Utilisateurs non cannois		11 270.00 €	5 635.00 €		
		Organisateurs privés (en période de congrés)		15 750.00 €	7 875.00 €		
	ESPLANADE PANTIERO TOTALITE - 5 212 m ²					exploitation montage démontage	
EthCC	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	2 040.00 €	1 020.00 €		
		Organisateurs privés		13 580.00 €	6 790.00 €		
	NF	Associations non Cannoises	1	3 740.00 €	1 870.00 €		
		Utilisateurs non cannois		16 890.00 €	8 445.00 €		
		Organisateurs privés (en période de congrés)		23 660.00 €	11 830.00 €		
	REMISE PACKAGE accordée pour la location de plusieurs espaces					10 % sur le prix total	
Festival de Cannes	TARIFS DEGRESSIFS - ESPLANADE et TERRASSE PANTIERO					de 3 à 6 jours de 7 à 15 jours > à 15 jours	
	NF	Remise accordée selon la durée d'occupation des espaces	20%	40%	50%		
	TERRASSE PANTIERO - Prix au m ² Location à partir de 500 m ² minimum					exploitation montage démontage	
	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0.56 €	0.28 €		
		Organisateurs privés		3.73 €	1.87 €		
	NF	Associations non Cannoises	1	1.04 €	0.52 €		
		Utilisateurs non cannois		4.61 €	2.31 €		
		Organisateurs privés (en période de congrés)		9.20 €	4.60 €		
Cannes Lions Festival	ESPLANADE PANTIERO - Prix au m ² Location à partir de 1000 m ² minimum					exploitation montage démontage	
	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0.40 €	0.20 €		
		Organisateurs privés		2.60 €	1.30 €		
	NF	Associations non Cannoises	1	0.71 €	0.36 €		
		Utilisateurs non cannois		3.24 €	1.62 €		
		Organisateurs privés (en période de congrés)		4.53 €	2.27 €		
	ESPLANADE PANTIERO ET TERRASSE PANTIERO - Prix au m ² (sans minimum de location)						
Régates Royales	Animation payante					1.99 € / m ² / jour	
	Activités de services (accréditations, bagageries ...)					7.00 € / m ² / jour	
	Stands et activités commerciales					19.70 € / m ² / jour	
	Mise à disposition d'espaces pour marchandises, matériaux et engins de toutes sortes (entreposés avec autorisation)					4.55 € / m ² / jour	
	Occupations autres (pour toutes les occupations autres que celles détaillées dans la présente grille tarifaire)					8.95 € / m ² / jour	
TFWA	TERRASSE PANTIERO - Prix au m ² Location à partir de 500 m ² minimum					exploitation montage démontage	
	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0.56 €	0.28 €		
		Organisateurs privés		3.73 €	1.87 €		
	NF	Associations non Cannoises	1	1.04 €	0.52 €		
		Utilisateurs non cannois		4.61 €	2.31 €		
		Organisateurs privés (en période de congrés)		9.20 €	4.60 €		
MIPCOM	ESPLANADE PANTIERO - Prix au m ² Location à partir de 1000 m ² minimum					exploitation montage démontage	
	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0.40 €	0.20 €		
		Organisateurs privés		2.60 €	1.30 €		
	NF	Associations non Cannoises	1	0.71 €	0.36 €		
		Utilisateurs non cannois		3.24 €	1.62 €		
		Organisateurs privés (en période de congrés)		4.53 €	2.27 €		
ILTM	ESPLANADE PANTIERO ET TERRASSE PANTIERO - Prix au m ² (sans minimum de location)						
	Animation payante					1.99 € / m ² / jour	
	Activités de services (accréditations, bagageries ...)					7.00 € / m ² / jour	
	Stands et activités commerciales					19.70 € / m ² / jour	
	Mise à disposition d'espaces pour marchandises, matériaux et engins de toutes sortes (entreposés avec autorisation)					4.55 € / m ² / jour	
	Occupations autres (pour toutes les occupations autres que celles détaillées dans la présente grille tarifaire)					8.95 € / m ² / jour	
Soirs de feu d'artifice	TERRASSE PANTIERO - Prix au m ² Location à partir de 500 m ² minimum					exploitation montage démontage	
	Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	0.56 €	0.28 €		
		Organisateurs privés		3.73 €	1.87 €		
	NF	Associations non Cannoises	1	1.04 €	0.52 €		
		Utilisateurs non cannois		4.61 €	2.31 €		
		Organisateurs privés (en période de congrés)		9.20 €	4.60 €		

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS								
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)		
* sauf en cas de mention particulière								
GARE MARITIME								
Une attestation de Responsabilité civile professionnelle sera exigée pour toute réservation d'espaces. Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement. Tarif hors frais de personnel supplémentaire. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire. Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville. Les réservations pour les tournages bénéficient d'une réduction de 50% des tarifs d'occupation. Pour les événements privés ou à caractère commercial : Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. Une caution de la valeur d'une journée d'exploitation de la totalité des espaces occupés est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux. Le chèque doit être remis lors de l'état des lieux d'entrée avec Huissier de Justice. La présence d'un huissier de justice est obligatoire pour chaque état des lieux, avec une prise en charge par l'organisateur.	IPEM WAICF MIPIM EthCC Festival de Cannes Cannes Lions Festival Cannes Yachting Festival Régates Royales TFWA MIPCOM ILTM Soirs de feu d'artifice	NF	SALLE LERINS - 640 m ²		exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
			Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	420.00 € 210.00 €		
				Organisateurs privés		2 700.00 € 1 350.00 €		
			Utilisateurs non cannois	Association non Cannoises		750.00 € 375.00 €		
				Organisateurs privés (hors congrès)	1	3 380.00 € 1 690.00 €		
				Organisateurs privés (en période de congrès)		6 730.00 € 3 365.00 €		
			SALLE BRITANIA - 200 m ²			exploitation (H.T) montage démontage (H.T)		
			Utilisateurs cannois	Associations cannoises	1	280.00 € 140.00 €		
				Organisateurs privés		1 800.00 € 900.00 €		
			Utilisateurs non cannois	Associations non Cannoises		500.00 € 250.00 €		
				Organisateurs privés (hors congrès)	1	2 270.00 € 1 135.00 €		
				Organisateurs privés (en période de congrès)		4 610.00 € 2 305.00 €		
SALLE VULCANIA - 54 m² / Office traiteur inclus								
Utilisateurs cannois			Associations cannoises	1	110.00 € 55.00 €			
			Organisateurs privés		680.00 € 340.00 €			
Utilisateurs non cannois			Associations non Cannoises		190.00 € 95.00 €			
			Organisateurs privés (hors congrès)	1	820.00 € 410.00 €			
			Organisateurs privés (en période de congrès)		1 690.00 € 845.00 €			
TERRASSE ESTEREL - 156 M² Réservation conditionnée à la location des espaces intérieurs								
Utilisateurs cannois			Associations cannoises	1	110.00 € 55.00 €			
			Organisateurs privés		680.00 € 340.00 €			
Utilisateurs non cannois			Associations non Cannoises		190.00 € 95.00 €			
			Organisateurs privés (hors congrès)	1	820.00 € 410.00 €			
			Organisateurs privés (en période de congrès)		1 690.00 € 845.00 €			
GARE MARITIME TOTALITE - 894 M² / Terrasse Estérel incluse - 156 M²								
Utilisateurs cannois			Associations cannoises	1	800.00 € 400.00 €			
			Organisateurs privés		5 860.00 € 2 930.00 €			
Utilisateurs non cannois			Association non Cannoises		1 622.00 € 811.00 €			
			Organisateurs privés (hors congrès)	1	7 280.00 € 3 640.00 €			
			Organisateurs privés (en période de congrès)		14 710.00 € 7 355.00 €			
Stockage matériel								
REMISE PACKAGE accordée pour la location de plusieurs espaces								
10 % sur le prix total								
TARIFS DEGRESSIFS - GARE MARITIME					de 5 à 15 jours	de 15 à 30 jours		
NF Remise accordée selon la durée d'occupation des espaces					10%	20%		
ESPACES LERINS / BRITANNIA / VULCANIA / TERRASSE ESTEREL - Prix au m²								
NF	Montage / Démontage activité de services et stands et activités commerciales				3.40 € / m ² / jour			
	Activités de services (accréditations, bagageries ...)				3.82 € / m ² / jour			
	Stands et activités commerciales				19.70 € / m ² / jour			

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
--	---	--	---------------------	------------	-------	--------------------------------

* sauf en cas de mention particulière

CENTRE D'ART MALMAISON								
TOIT TERRASSE 212 m ²				exploitation (H.T)	montage démontage			
NF	Location - Période basse		Par jour	10 200.00 €	5 100.00 €			
	Location - Période haute		Par jour	20 500.00 €	7 000.00 €			
SALLES D'EXPOSITION								
IPEM	NF	Privatisation de salles d'exposition en dehors des heures d'ouverture de l'exposition jusqu'à minuit	pour entreprises, dans les salles d'exposition, prévoit la surveillance par des agents ville mais pas le traiteur	Par jour	10 150.00 €			
		Privatisation de salles d'exposition pendant les heures d'ouverture au public (entrant une fermeture des espaces)	pour entreprises, dans les salles d'exposition, prévoit la surveillance par des agents ville mais pas le traiteur	Par jour	12 180.00 €			
	Privatisation de la salle multimodale pour une demi journée (8h/13h ou 14h/18h)	+ coût du nettoyage au réel	Par demi-journée	510.00 €				
		Privatisation de la salle multimodale en soirée (jusqu'à 22h)	+ coût du nettoyage au réel	Par soir	1 015.00 €			
PARVIS 240m ²				exploitation (H.T)	Montage / démontage (H.T)			
MIPIM	NF	Totalité du Parvis	Location - Période basse	Par jour	7 000.00 €			
			Location - Période haute	Par jour	14 000.00 €			
	Occupation partielle	Location - Période basse	Par m ² / Par jour	100.00 €	100.00 €			
		Location - Période haute	Par m ² / Par jour	200.00 €	200.00 €			
ENSEIGNES PUBLICITAIRES OU PROMOTIONNELLES - PARVIS, TOIT ET FACADE								
Cannes Lions Festival	NF	Occupation du Domaine Public pour l'installation d'une enseigne à caractère publicitaire ou promotionnel sur le parvis, le toit ou la façade		Par jour	Période basse			
				Par jour	Période haute			
VILLA ROTHSCHILD / MEDIATHEQUE NOAILLES								
Intégralité des espaces (Salon Chêne + Grand Salon + Jardin + Sous-sol Technique)				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)			
Cannes Yachting Festival	NF	Location - Période basse		Par jour	8 080.00 €			
		Location - Période haute		Par jour	19 680.00 €			
Salon Chêne (50 personnes)				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)			
Régates Royales	NF	Location - Période basse		Par jour	2 500.00 €			
		Location - Période haute		Par jour	4 700.00 €			
Grand Salon (100 personnes)				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)			
TFWA	NF	Location - Période basse		Par jour	3 530.00 €			
		Location - Période haute		Par jour	4 700.00 €			
Jardins				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)			
MIPCOM	NF	Location - Période basse		Par jour	5 910.00 €			
		Location - Période haute		Par jour	11 560.00 €			
ILTM								
Soirs de feu d'artifice	NF	Location - Période basse		Par jour	4 660.00 €			
		Location - Période haute		Par jour	2 500.00 €			
MUSEE DU MASQUE DE FER ET DU FORT ROYAL								
Intégralité du Musée du Masque de Fer et du Fort Royal (Cellules de Prison + Citerne + 2 Salles blanches + Terrasse) (300m ²)				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)			
NF	Location - Période basse		jour	8 080.00 €	1 300.00 €			
	Location - Période haute		jour	15 020.00 €	2 490.00 €			
Cellules de Prison				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)			
NF	Location - Période basse		jour	2 500.00 €	1 300.00 €			
	Location - Période haute		jour	4 660.00 €	2 490.00 €			
Citerne				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)			
NF	Location - Période basse		jour	2 500.00 €	1 350.00 €			
	Location - Période haute		jour	4 660.00 €	2 490.00 €			
Grande Place d'Armes				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)			
NF	Location - Période basse		jour	15 550.00 €	3 110.00 €			
	Location - Période haute		jour	25 900.00 €	5 200.00 €			

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

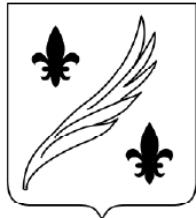
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
--	---	--	---------------------	------------	-------	--------------------------------

* sauf en cas de mention particulière

VILLA DOMERGUE							
Intégralité de la Villa Domergue				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
NF	Location - Période basse		Par jour	10 360.00 €	5 180.00 €		
	Location - Période haute		Par jour	22 110.00 €	7 050.00 €		
Espaces extérieurs de la Villa Domergue				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
NF	Location - Période basse		Par jour	5 760.00 €	2 390.00 €		
	Location - Période haute		Par jour	11 560.00 €	3 530.00 €		
Espaces intérieurs de la Villa Domergue				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
NF	Location - Période basse		Par jour	7 050.00 €	2 390.00 €		
	Location - Période haute		Par jour	13 930.00 €	4 660.00 €		
PLACE DE LA CASTRE							
Intégralité Castre (Place de la Castre + Cour du musée + Jardins méditerranéens + Salle blanche)				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
NF	Location - Période basse		Par jour	14 560.00 €	5 390.00 €		
	Location - Période haute		Par jour	21 540.00 €	8 550.00 €		
Place de la Castre 700m ²				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
NF	Location - Période basse		Par jour	4 780.00 €	2 490.00 €		
	Location - Période haute		Par jour	11 860.00 €	4 760.00 €		
Tarif associations				1/2 journée	1 870.00 €		
Cour du Musée des Explorations du Monde (490m ² / jusqu'à 250 pers)				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
NF	Location - Période basse		Par jour	4 260.00 €	2 190.00 €		
	Location - Période haute		Par jour	8 500.00 €	4 260.00 €		
Jardins Méditerranéens (480m ² / jusqu'à 200 pers)				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
NF	Location - Période basse		Par jour	2 540.00 €	1 300.00 €		
	Location - Période haute		Par jour	4 780.00 €	2 490.00 €		
Tour de la Castre avec accès cour (18 personnes maximum)				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
NF	Location - Période basse		Par jour	5 180.00 €	2 590.00 €		
	Location - Période haute		Par jour	8 800.00 €	4 400.00 €		
Tour de la Castre (18 pers maximum) et intégralité de la cour (250 pers maximum)				exploitation (H.T)	montage démontage (H.T)		
NF	Location - Période basse		Par jour	7 250.00 €	3 630.00 €		
	Location - Période haute		Par jour	12 430.00 €	6 220.00 €		
Tour de la Castre avec accès cour (18 personnes maximum) pendant les soirées de Festival Pyrotechnique							
NF	Majoration		Par jour	1 040.00 €			
Option de gel des locations des espaces de la Castre (Cour+Salle blanche+Jardins méditerranéens), garantie de non-événement concomitant							
NF	Période basse		Par jour	4 780.00 €			
	Période haute		Par jour	7 360.00 €			

DIRECTION EVENEMENTIEL, FETES ET ANIMATIONS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	EVENEMENTS DETERMINANT LES PERIODES HAUTES	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)	
* sauf en cas de mention particulière							
AUTRES PRESTATIONS							
MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS TECHNIQUES A TITRE ONEREUX ASSISTANCE TECHNIQUE 24/24							
<p>Une attestation de Responsabilité civile professionnelle sera exigée pour toute réservation d'espaces.</p> <p>Tarif forfaitaire par jour (de 8h00 à 8h00 le lendemain) en fonction du type d'emplacement.</p> <p>Tarif hors frais de personnel supplémentaire.</p> <p>Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf en cas de mention contraire.</p> <p>Tarifs de location applicable en période dite de « saison haute » correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et démontage.</p> <p>La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important.</p> <p>L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Exceptionnellement, ces tarifs peuvent être réduits de 50% au maximum pour des motifs d'intérêt général ou d'attractivité de la ville.</p> <p>Les réservations pour les tournages bénéficient d'une réduction de 50% des tarifs d'occupation.</p> <p>Pour les événements privés ou à caractère commercial</p> <p>Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture.</p> <p>Une caution de la valeur d'une journée d'exploitation de la totalité des espaces occupés est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux. Le chèque doit être remis lors de l'état des lieux d'entrée avec Huissier de Justice.</p> <p>La présence d'un huissier de justice est obligatoire pour chaque état des lieux, avec une prise en charge par l'organisateur.</p>	IPEM		Mise à disposition de régisseurs dans le cadre de l'utilisation des espaces	par tranche de 4 heures	forfait 4h	155.00 €	
				par tranche de 2 heures supplémentaires après un service de 4 heures minimum	forfait 2h	78.00 €	
	WAICF		Astreinte technique téléphonique	de 8h à 17h - par tranche de 4 heures		155.00 €	
			Mise à disposition d'un cariste avec chariot élévateur	Forfait 30 min		106.00 €	
	MIPIM		Tous les jours après 18h OU dimanches OU jours fériés			majoration de 100%	
	EthCC		NF	Esplanade Pantiero et Place de la Castre : décapage par machines après événement.		1 200.00 €	
				Forfait ménage	Remise en état totalité des espaces, après événement	460.00 €	
	Festival de Cannes				Nettoyage vitres	255.00 €	
				Majoration des tarifs ménage de 100% les dimanches et jours fériés.			
MISE A DISPOSITION DE MATERIEL TECHNIQUE A TITRE ONEREUX							
<p>Régates Royales</p> <p>TFWA</p> <p>MIPCOM</p> <p>ILTM</p> <p>Soirs de feu d'artifice</p>	Régates Royales		NF	Location de coffret électrique 380 v 32 Amp/ 20 Kw		46.00 €	
				Mise à disposition d'un emplacement dans la baie informatique avec alimentation électrique non secourue pour pose d'équipement actif.		92.00 €	
	TFWA			Autorisation d'utilisation de câbles Cat6 existant (forfait par série de 15 connections).		610.00 €	
				Continuité de ligne / droit de passage		205.00 €	
	MIPCOM			Ligne spécialisée manifestations		780.00 €	
				Conteneur 660 L		65.00 €	
	REFACTURATION DE FLUIDES						
	ILTM		NF	Refacturation des consommations au réel, selon les tarifs appliqués à la Ville (les quantités facturées seront définies sur relevé contradictoire)		au réel	



Ville de Cannes

CULTURE

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
MISE A DISPOSITION DE SALLES OU D'ESPACES CULTURELS						
GERES PAR LA DIRECTION DE LA CULTURE						
GRATUITE						
<p>Gratuité Salle et Frais Techniques : Services municipaux Cannois / Etablissements scolaires cannois primaires / Etablissement scolaires secondaires publics et établissements primaires et secondaires privés sous contrat , Ecole Supérieure Régionale d'Acteurs et Université Côte d'Azur, Ecoles supérieures (ESRA, IUT de Cannes, etc.) / Réunions politiques organisées pendant les dates officielles de campagne électorale (limité à 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats) / Résidence d'Artistes cannois et non cannois (services techniques offerts à la condition que la compagnie en résidence propose un workshop, une médiation ou en vue d'une programmation au sein de la saison de spectacles municipale) / Rectorat de Nice, Education Nationale / Faculté des Métiers / CCAS</p> <p>Gratuité : salle, frais techniques payants : Concours National de piano associant les élèves et les professeurs du CRD / associations ou écoles artistiques cannoises (1 fois par an en fin d'année scolaire) / Etablissements publics administratifs / Hôpital Simone Veil de Cannes / Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins / Groupement d'Intérêt Public Cannes / En cas de problème majeur : intempéries, inondation, canicule, panne de climatisation etc...</p>						
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p> <p>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2024 (20%)</p>	<p>NF</p>	THEATRE LA LICORNE 483 places			HT	TTC
		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois, organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	351.67 €	422.00 €	
			Organismes philanthropiques	93.33 €	112.00 €	
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs	120.00 €	144.00 €	
			Organisateurs privés	1 155.00 €	1 386.00 €	
		<p>Utilisateurs non Cannois Associations, organismes publics et privés</p>	Etablissements Scolaires	340.83 €	409.00 €	
			Communes limitrophes	660.00 €	792.00 €	
			Communes non limitrophes	673.33 €	808.00 €	
			Organismes philanthropiques	250.83 €	301.00 €	
			Organisateurs privés	1 718.33 €	2 062.00 €	
			Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse	660.00 €	792.00 €	
		Hall Licorne (utilisateurs Cannois uniquement)			HT	TTC
		de 8h à 20h	A titre exceptionnel et lorsque la salle de spectacle n'est pas utilisée le jour même	Par jour	99.17 €	119.00 €

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
			SALLE MIRAMAR - 406 places		HT TTC
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>					
NF		Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannais, organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	351.67 € 422.00 €
			Organismes philanthropiques		93.33 € 112.00 €
			Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs		93.33 € 112.00 €
			Organisateurs privés		2 377.50 € 2 853.00 €
		Utilisateurs non Cannois Associations, organismes publics et privés	Communes limitrophes		464.17 € 557.00 €
			Communes non limitrophes		660.00 € 792.00 €
			Etablissements Scolaires		340.00 € 408.00 €
			Organismes philanthropiques		200.83 € 241.00 €
			Organisateurs privés		2 935.83 € 3 523.00 €
			Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse		660.00 € 792.00 €
SALLE STANISLAS 330 places					
Réservations habituelles et occasionnelles		Associations cannoises à but non lucratif, antennes locales d'associations nationales	Par heure, les deux premières heures	12.50 €	15.00 €
			Par heure supplémentaire au delà des 2 heures	9.16 €	11.00 €
		Autres utilisateurs occasionnels à but non lucratif	Droit de perception à la journée	98.33 €	118.00 €
			Droit de perception demi journée	90.83 €	109.00 €

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
			THEATRE ALEXANDRE III (164 places)	HT	TTC	
<p>La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée.</p> <p>Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes</p>						
NF	Utilisateurs Cannois	Associations, Antennes cannoises d'associations, Comités d'entreprises, Organismes culturels privés conventionnés avec la ville sur l'utilisation des salles, débats électoraux, Instituts de Formation Cannois organisateurs des assemblées générales des copropriétés cannoises et boccassiennes.	Par jour	269.17 €	323.00 €	
		Associations cannoises identifiées par Associations+ utilisant la salle 1901	4 heures	55.00 €	66.00 €	
		Forfait conférences pour les associations cannoises et des communes limitrophes	4 heures	93.33 €	112.00 €	
		Organismes philanthropiques	Par jour	55.83 €	67.00 €	
		Compagnies d'artistes professionnels ou amateurs	Par jour	52.50 €	63.00 €	
		Organisateurs privés	Par jour	1 183.33 €	1 420.00 €	
	Utilisateurs non Cannois Associations, organismes publics et privés	Associations et organismes publics	Par jour	371.67 €	446.00 €	
		Etablissements Scolaires		350.00 €	420.00 €	
		Organismes philanthropiques		109.17 €	131.00 €	
		Organisateurs privés		1 302.50 €	1 563.00 €	
		Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC), Etablissements Publics de Coopération Intercommunale(EPCI), Services Publics Administratifs (SPA), Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse		109.17 €	131.00 €	
ESPACE MIMONT (129 places)				HT	TTC	
Utilisateurs cannois dans la limite des 80 jours Ville et des créneaux disponibles		Associations cannoises utilisant la salle sans aucun accès à la régie technique (dans le cadre des 80 jours ville)	4h	31.67 €	38.00 €	
LOCATION KIOSQUE A MUSIQUE				(net de taxes)		
Location kiosque à musique		Plage horaire de 16 heures	Par jour	1 096.00 €		
SUQUET DES ARTISTES				TTC		
Location de la salle principale			Par jour	1 066.00 €		
Location de l'ensemble du lieu			Par jour	2 081.00 €		
Titre de recette selon convention	NF	Redevance d'occupation Ateliers d'artistes		Par mois et par atelier	11.50 €	

CULTURE MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS						
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, virement	NF	CENTRE D'ART LA MALMAISON			TTC	
		Visite de la Malmaison d'une heure dans l'exposition privatisée avec un médiateur		Par visite	2 500.00	
		Visite de la Malmaison d'une heure dans l'exposition privatisée avec le commissaire de l'exposition		Par visite	4 000.00	
		Visite de la croisette à pied d'un groupe de 10 à 15 personnes non cannois, visite de la Malmaison d'une heure dans l'exposition privatisée avec un médiateur		Par visite	4 000.00	
Visite de la croisette à pied d'un groupe de 10 à 15 personnes non cannois, visite de la Malmaison d'une heure dans l'exposition privatisée avec le commissaire de l'exposition				Par visite	6 000.00	
La redevance est calculée en fonction de divers éléments : type de salle, catégories d'usagers, et durée d'utilisation. Les prestations techniques seront à la charge des utilisateurs sauf les gratuités mentionnées ci-dessus. Toute demande de réservation est assujettie au versement d'un acompte de 20% du montant de la location ; le solde fait l'objet d'une facture. La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toute demande de réservation de salle en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention. Pour les manifestations ayant un caractère public local marqué, la gratuité sera accordée. Règlement : Sur facture A terme Titres de recettes	NF	MEDIATHEQUES (hors locations VIP)			TTC	
		ASSOCIATIONS				
		Location des jardins de la Médiathèque pour organisation d'évènement à caractère culturel	900m ²	Journée	1411 € jusqu'au 5 ^e jour inclus puis 563€ / jour suppl.	
		Location du salon Chêne 18ème de la médiathèque de Noailles pour organisation d'évènement à caractère culturel	50m ²	Journée	1 160.00 €	
				1/2 journée	606.00 €	
		Associations caritatives ou à but non lucratif qui participent à la satisfaction d'un intérêt général			Gratuit	
		Mise à disposition des espaces publics des médiathèques pour des animations "grandeur nature" tout public participant à l'animation et au rayonnement du site et incluses dans la programmation municipale			3 heures	
		Location de la Vidéothèque de la médiathèque Noailles (Hors frais de personnel supplémentaire)		Mise à disposition gratuite pour les associations caritatives ou à but non lucratif qui participent à la satisfaction d'un intérêt général		
				quelle que soit la durée d'occupation	Forfait journée	
		ORGANISATEURS PRIVES - LIBRAIRES			TTC	
Redevance d'occupation du domaine public des sites culturels au profit des libraires souhaitant organiser des rencontres avec des auteurs, séances de dédicaces avec vente d'ouvrage	NF	Mise à disposition des espaces publics des médiathèques pour des animations "grandeur nature" tout public participant à l'animation et au rayonnement du site et incluses dans la programmation municipale			3 heures	
		Redevance d'occupation du domaine public des sites culturels au profit des libraires souhaitant organiser des rencontres avec des auteurs, séances de dédicaces avec vente d'ouvrage			Journée	
		MEDIATHEQUES RANGUIN / ROMAIN GARY / VERRERIE			TTC	
		ASSOCIATIONS				
		Location salle de réunion (Hors frais de personnel supplémentaire)		Mise à disposition gratuite pour les associations caritatives ou à but non lucratif qui participent à la satisfaction d'un intérêt général		
				quelle que soit la durée d'occupation	Forfait journée	
		ECLAIRAGE SON			TTC	
La redevance est valable par tranche de 2 heures, 12 heures maximum par jour; toute heure commencée sera facturée comme 2 heures supplémentaires. Facturation établie selon le temps de travail effectivement réalisé, sans être, inférieure à la durée commandée Règlement : Sur facture A terme - Titres de recettes	NF	Mise à disposition de techniciens dans le cadre de l'utilisation d'une salle de spectacle	Mise à disposition par tranche de 4 heures	forfait	155.00 €	
			Mise à disposition par tranche de 2 heures supplémentaires après un service de 4 heures minimum	par tranche de 2 heures	77.50 €	

CULTURE

MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
--	---	---------------------	------------	-------	--------------------------------

* sauf en cas de mention particulière

SPECTACLES ORGANISES PAR LA DIRECTION DE LA CULTURE : THEATRE DE LA LICORNE, "P'TITS CANNES A YOU", ...

Gratuités : demandeurs d'emploi / personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap) + accompagnateurs / grands mutilés de guerre / allocataires solidarité aux personnes âgées (ASPA) / pour certains spectacles selon les conditions définies par l'(es) organisateur(s) / offre promotionnelle "une place achetée une place offerte" selon les conditions définies par les organisateurs / Nombre de places exonérées, par catégorie, en accord avec les directives de l'organisateur / Personnalités du protocole, éditeurs, voyages de presse, journalistes, blogueurs/réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes / les professionnels invités / VIP / les bénéficiaires Culture du Cœur, les accompagnateurs de groupe de personnes handicapées, les accompagnateurs de groupes sociaux, les accompagnateurs de groupes scolaires / les écoles élémentaires de la Ville de Cannes, les centres de loisirs dépendant du service éducation de la Ville de Cannes / Dispositif famille au spectacle : pour une entrée élève à 5 € jusqu'à 4 accompagnateurs de cet élève (parents, frères ou soeurs) bénéficieront d'entrées gratuites, à partir du 5ème accompagnateur le tarif réduit sera appliqué. / **Invitations** : gagnants de jeux concours et de tombolas : Radios, AFM Téléthon, Lotos, tombolas de structures privées (écoles,...) et publiques... Invitations dans le cadre de partenariats ponctuels avec d'autres structures de la Ville, avec des professionnels de la Culture, avec des structures privées dans le domaine de la culture (soirées VIP en rapport avec la culture), mécènes,... Nombre d'invitations, par catégorie, en accord avec les directives de l'organisateur.

Saison du Théâtre de la Licorne					
		Entrées	Tarif plein		10.00 €
			Tarif réduit : Etudiants, moins de 26 ans, usagers des structures associatives cannoises relevant du champ social, porteurs pass culture, carte APC et comités d'entreprise, titulaires d'une carte famille nombreuse (sur présentation de la dite carte ou du livret de famille).		5.00 €
			Tarif pour les scolaires du secondaire et des primaires non cannois et les parents accompagnateurs (dans la limite de deux).	Par personne	5.00 €
			Tarif groupe à partir de 10 personnes, Tarif pour les professionnels de la Culture et les professeurs.		7.00 €
			Tarif unique pour tous, pour certains spectacles suivant les conditions des organisateurs		5.00 €
			Tarif unique pour tous, pour certains spectacles suivant les conditions des organisateurs		7.00 €
Programmations exceptionnelles					
		Entrées	Tarif plein programmation exceptionnelle		25.00 €
			Tarif réduit programmation exceptionnelle (même critères que pour les spectacles du Théâtre de la Licorne)	Par personne	20.00 €
Package -Billets couplés (valable sur une sélection de spectacles prédefinie par les organisateurs)					
		Entrées	Tarif plein pour 2 spectacles		15.00 €
			Tarif réduit pour 2 spectacles (même critères que pour les spectacles du Théâtre de la Licorne)		6.00 €
			Tarif plein pour 3 spectacles	Par personne	25.00 €
			Tarif réduit pour 3 spectacles (même critères que pour les spectacles du Théâtre de la Licorne)		11.00 €
		P'tits Cannes à You			
		Entrées	P'tit's Cannes à You - tarif plein		6.00 €
			P'tit's Cannes à You - tarif réduit (même critères que pour les spectacles)	Par personne	4.00 €

EXPOSITIONS SALLE MIRAMAR ET MEDIATHEQUE RANGUIN

EXPOSITIONS ORGANISEES PAR LA VILLE DE CANNES APRES SELECTION DES ARTISTES

Tout public	NF	Espace Miramar	Gratuité sauf droit d'accès fixé par la délibération autorisant la tenue de l'exposition
EXPOSITIONS ITINERANTES			
LOCATION D'EXPOSITIONS ITINERANTES FREDERIC ALTMAN "LA PHOTOGRAPHIE OU LA FUREUR DE VIVRE", GILLES JACOB " PHOTOGRAPHIES DU FIF" ET MARC PIANO "PAYSAGES APPRIVOISES".			
<u>Gratuité</u> : Ville jumelée ou en partenariat avec Cannes			

CULTURE MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS					
PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
MUSEES - POLE D'ART CONTEMPORAIN DE CANNES : LA MALMAISON - VILLA DOMERGUE SUQUET DES ARTISTES - MUSEE EPHEMERE DU CINEMA					
DROITS D'ENTREE					
GRATUITE					
Gratuité Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, des sites du Pôle d'art contemporain de Cannes et du musée éphémère du cinéma : demandeurs d'emploi / personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap) + accompagnateurs / grands mutilés de guerre / allocataires solidarité aux personnes âgées (ASPA) / centres aérés, loisirs / étudiants (sur présentation de justificatifs) / moins de 18 ans / enseignants avec leur classe dans le cadre de l'EAC / journalistes / porteurs de la carte ICOM, ICOMOS / guides conférenciers (hors droit de parole) / invités protocol et agents de voyage en repérage / VIP / éducteurs, voyages de presse, journalistes, blogueurs / réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes / Les bénéficiaires Culture du Coeur et les gagnants de jeux concours organisés par la Ville.					
Gratuité limitée Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal et Pôle d'Art Contemporain : chaque 1er dimanche de novembre à mars inclus / lors de la Nuit Européenne des Musées, des journées européennes du patrimoine, des concerts pour la Fête de la musique, du Slow Art Day / lors des manifestations organisées par les services municipaux gratuité jusqu'à 1h avant le début de la manifestation (exemples - liste non exhaustive : Rencontres de Cannes, JEP, Suquet des Arts, conférence, week end en folie) / lors des journées nationales de l'archéologie (en cas de programmation dédiée) / participants aux ateliers de formation d'enseignants cannois, ateliers de pratique artistique pour le personnel en activité de la ville de Cannes / groupes relevant du champ médico-social et caritatif et leurs accompagnateurs pris en charge par des structures					
Gratuité limitée Musée du Masque de fer et du Fort Royal : porteurs carte membre association Amis Ile Ste Marguerite Iles de Lérins / manifestation historique annuelle autour du Mémorial Huguenot, visiteurs hébergés et avec prestataion sur le site du Fort Royal .					
Gratuité limitée sites du pôle d'Art Contemporain de Cannes qui accueillent la manifestation Les Rencontres de Cannes.					
Gratuité limitée Musée des Explorations du monde et du Suquet des Artistes : manifestation le Suquet des Arts					
Gratuité limitée Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal : entrées et activités proposées lors du Week-End des Musées en Folie et La Quinzaine des Musées.					
Gratuité limitée Ateliers RC Bâtiment V Pignon Ouest Musée Masque de fer et Fort Royal : Chercheurs ou artistes travaillant en partenariat avec les Musées de Cannes.					
Gratuité limitée Musée Ephémère du Cinéma : 1 entrée offerte sur présentation d'un billet de spectacle proposé par la SEMEC en lien avec la programmation en cours du Musée éphémère du cinéma					
Pass expos : en cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré. Ce pass permet l'accès en fonction des conditions fixées à plusieurs expositions dans une durée limitée, de manière générale l'été. Pass Cannes Culture : en cas de perte, aucun duplicata ne pourra être délivré Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, Pass culture jeune sur présentation de la contremarque générée par l'application.	NF	Ticket Pass donnant droit à plusieurs entrées Pass permettant de bénéficier de tarifs réduits au sein des équipements culturels municipaux et auprès des partenaires du territoire Entrées	Pass pour plusieurs expositions Pass Cannes Culture pour Cannois et porteur carte APC Pass Cannes Culture pour non Cannois Tarif plein La Malmaison , Villa Domergue, Musée des Explorations du monde et Musée du Masque de fer et du Fort Royal en cas d'accès partiel Tarif réduit La Malmaison , Villa Domergue, Musée des Explorations du monde et Musée du Masque de fer et du Fort Royal en cas d'accès partiel Tarif plein La Malmaison, Villa Domergue, Musée des Explorations du monde et Musée du Masque de fer et du Fort Royal Tarif réduit La Malmaison, Villa Domergue, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, Musée des Explorations du monde, pour les moins de 26 ans, les porteurs du pass Cannes culture et de la carte APC, pour les groupes à partir de 10 personnes et pour les adhérents du GIP Cannes Séniors le Club. Tarif plein Suquet des artistes Tarif réduit Suquet des artistes pour les moins de 26 ans, les porteurs du pass Cannes culture et de la carte APC, pour les groupes à partir de 10 personnes, pour les adhérents du GIP Cannes Séniors le Club et tarif unique en cas d'accès partiel Entrée du Fort Royal, du 1er octobre au 31 mai lorsque le musée est fermé. Tarif plein Musées Ephémères Tarif réduit Musées Ephémères	Par personne	12.00 € 10.00 € 15.00 € 4.50 € 2.50 € 6.50 € 3.50 € 4.50 € 2.50 € 3.50 € 10.00 € 5.00 €

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)																																																								
* sauf en cas de mention particulière																																																													
Musées de Cannes et Pôle d'Art Contemporain de Cannes																																																													
Spectacles au sein des musées - entrée libre selon conditions définies par l'organisateur																																																													
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, Pass culture jeune sur présentation de la contremarque générée par l'application.	NF	<p>Spectacle au sein des musées - tarif plein (n'inclut pas l'accès aux collections)</p> <p>Spectacle au sein des musées - tarif réduit : étudiants, moins de 26 ans, usagers des structures associatives cannoises relevant du champ social, porteurs pass culture, carte APC et comités d'entreprise, titulaires d'une carte famille nombreuse (sur présentation de la dite carte ou du livret de famille). (n'inclut pas l'accès aux collections)</p> <table> <tr> <td rowspan="2">Visite ou Atelier (1 heure) Gratuité pour 1 accompagnateur</td> <td>Enfant non cannois</td> <td rowspan="2">Par personne</td> <td>10.00 €</td> </tr> <tr> <td>Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture</td> <td>5.00 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Atelier adolescent* / adultes groupe de 10 personnes maximum *à partir de 14 ans.</td> <td>Cannois</td> <td rowspan="2">Par séance et par personne</td> <td>8.00 €</td> </tr> <tr> <td>Non cannois</td> <td>6.00 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Visite ou ateliers en duo enfants/adultes accompagnants (1h, max 10 personnes par séance)</td> <td>Cannois</td> <td rowspan="4">Tarif par enfant, avec un adulte accompagnant gratuit obligatoire</td> <td>8.00 €</td> </tr> <tr> <td>Non cannois</td> <td>10.00 €</td> </tr> <tr> <td>Enfant supplémentaire cannois</td> <td>12.00 €</td> </tr> <tr> <td>Enfant supplémentaire Non cannois</td> <td>7.00 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Visite et/ou Atelier pour enfants (jusqu'à 10 ans) au Musée du Masque de fer et du Fort Royal à la demi journée</td> <td>Enfant non cannois, traversée bateau comprise</td> <td rowspan="2">par séance et par personne</td> <td>25.00 €</td> </tr> <tr> <td>Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture, traversée bateau comprise</td> <td>16.00 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Anniversaire 12 enfants maximum plus 1 accompagnateur de 10h à 14h15 (7-13 ans)</td> <td>Tarif groupe, traversée comprise pour les non cannois</td> <td rowspan="4">Par groupe</td> <td>180.00 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif groupe, traversée comprise pour les cannois et porteur carte APC et Pass culture</td> <td>140.00 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Anniversaire à la demi-journée (hors Musée du masque de fer) 12 enfants maximum + 1 accompagnateur adulte</td> <td>Tarif Cannois et porteur carte APC et Pass culture</td> <td>80.00 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif non cannois</td> <td>115.00 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Promenade guidée du Suquet 5 personnes minimum et 30 personnes maximum Toute l'année Visite commentée du Suquet, de ses monuments</td> <td>Tarif groupe Cannois</td> <td rowspan="4">Par personne</td> <td>115.00 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif groupe non Cannois</td> <td>196.00 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif Cannois</td> <td>10.00 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif non cannois</td> <td>12.00 €</td> </tr> <tr> <td>Visite guidée commentée individuelle ou en groupe, programmée à la séance sous réserve de la disponibilité du personnel de médiation, majoration du tarif d'entrée par personne</td> <td></td> <td>Par personne</td> <td>2.00 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Visite combinée du Suquet des Artistes et du Musée des Explorations du Monde, valable uniquement à la séance pour une visite guidée individuelle programmée.</td> <td>Tarif plein</td> <td rowspan="2">Par personne</td> <td>12.00 €</td> </tr> <tr> <td>Tarif réduit</td> <td>7.00 €</td> </tr> </table>	Visite ou Atelier (1 heure) Gratuité pour 1 accompagnateur	Enfant non cannois	Par personne	10.00 €	Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture	5.00 €	Atelier adolescent* / adultes groupe de 10 personnes maximum *à partir de 14 ans.	Cannois	Par séance et par personne	8.00 €	Non cannois	6.00 €	Visite ou ateliers en duo enfants/adultes accompagnants (1h, max 10 personnes par séance)	Cannois	Tarif par enfant, avec un adulte accompagnant gratuit obligatoire	8.00 €	Non cannois	10.00 €	Enfant supplémentaire cannois	12.00 €	Enfant supplémentaire Non cannois	7.00 €	Visite et/ou Atelier pour enfants (jusqu'à 10 ans) au Musée du Masque de fer et du Fort Royal à la demi journée	Enfant non cannois, traversée bateau comprise	par séance et par personne	25.00 €	Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture, traversée bateau comprise	16.00 €	Anniversaire 12 enfants maximum plus 1 accompagnateur de 10h à 14h15 (7-13 ans)	Tarif groupe, traversée comprise pour les non cannois	Par groupe	180.00 €	Tarif groupe, traversée comprise pour les cannois et porteur carte APC et Pass culture	140.00 €	Anniversaire à la demi-journée (hors Musée du masque de fer) 12 enfants maximum + 1 accompagnateur adulte	Tarif Cannois et porteur carte APC et Pass culture	80.00 €	Tarif non cannois	115.00 €	Promenade guidée du Suquet 5 personnes minimum et 30 personnes maximum Toute l'année Visite commentée du Suquet, de ses monuments	Tarif groupe Cannois	Par personne	115.00 €	Tarif groupe non Cannois	196.00 €	Tarif Cannois	10.00 €	Tarif non cannois	12.00 €	Visite guidée commentée individuelle ou en groupe, programmée à la séance sous réserve de la disponibilité du personnel de médiation, majoration du tarif d'entrée par personne		Par personne	2.00 €	Visite combinée du Suquet des Artistes et du Musée des Explorations du Monde, valable uniquement à la séance pour une visite guidée individuelle programmée.	Tarif plein	Par personne	12.00 €	Tarif réduit	7.00 €
Visite ou Atelier (1 heure) Gratuité pour 1 accompagnateur	Enfant non cannois	Par personne		10.00 €																																																									
	Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture		5.00 €																																																										
Atelier adolescent* / adultes groupe de 10 personnes maximum *à partir de 14 ans.	Cannois	Par séance et par personne	8.00 €																																																										
	Non cannois		6.00 €																																																										
Visite ou ateliers en duo enfants/adultes accompagnants (1h, max 10 personnes par séance)	Cannois	Tarif par enfant, avec un adulte accompagnant gratuit obligatoire	8.00 €																																																										
	Non cannois		10.00 €																																																										
	Enfant supplémentaire cannois		12.00 €																																																										
	Enfant supplémentaire Non cannois		7.00 €																																																										
Visite et/ou Atelier pour enfants (jusqu'à 10 ans) au Musée du Masque de fer et du Fort Royal à la demi journée	Enfant non cannois, traversée bateau comprise	par séance et par personne	25.00 €																																																										
	Enfant cannois et porteur carte APC et Pass culture, traversée bateau comprise		16.00 €																																																										
Anniversaire 12 enfants maximum plus 1 accompagnateur de 10h à 14h15 (7-13 ans)	Tarif groupe, traversée comprise pour les non cannois	Par groupe	180.00 €																																																										
	Tarif groupe, traversée comprise pour les cannois et porteur carte APC et Pass culture		140.00 €																																																										
Anniversaire à la demi-journée (hors Musée du masque de fer) 12 enfants maximum + 1 accompagnateur adulte	Tarif Cannois et porteur carte APC et Pass culture		80.00 €																																																										
	Tarif non cannois		115.00 €																																																										
Promenade guidée du Suquet 5 personnes minimum et 30 personnes maximum Toute l'année Visite commentée du Suquet, de ses monuments	Tarif groupe Cannois	Par personne	115.00 €																																																										
	Tarif groupe non Cannois		196.00 €																																																										
	Tarif Cannois		10.00 €																																																										
	Tarif non cannois		12.00 €																																																										
Visite guidée commentée individuelle ou en groupe, programmée à la séance sous réserve de la disponibilité du personnel de médiation, majoration du tarif d'entrée par personne		Par personne	2.00 €																																																										
Visite combinée du Suquet des Artistes et du Musée des Explorations du Monde, valable uniquement à la séance pour une visite guidée individuelle programmée.	Tarif plein	Par personne	12.00 €																																																										
	Tarif réduit		7.00 €																																																										

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire.	NF	Ateliers d'art plastique pour adultes, séance de 2 h au Musée des Explorations du monde.	Cannois et porteur carte APC et Pass culture Non Cannois	Par personne et par séance	18.00 € 25.00 €
		Médiation hors les murs : Intervention (conférence, visite découverte virtuelle etc...) en dehors du Musée		forfait par intervention	130.00 €
		Visite commentée du Suquet des artistes, du Musée des Explorations du monde, du Musée du Masque de fer et du Fort Royal, de la Malmaison ou de la Villa Domergue sur rdv	Etablissements scolaires Cannois et centres de loisirs (de la maternelle au supérieur) Etablissements scolaires non Cannois et centres de loisirs (de la maternelle au supérieur)	Par classe	gratuit 60.00 €
		Visite commentée du Musée des Explorations du monde, du Musée du Masque de fer et du Fort-Royal, du Suquet des artistes, de la Malmaison, de la Villa Domergue ou hors les murs - adaptée pour groupes relevant du champ médico-social et caritatif et leurs accompagnateurs	Structures et associations relevant du champ médico-social et caritatif présentes ou agissant sur le territoire cannois	Par groupe	gratuit
		Visite commentée du Musée des Explorations du monde ou du Musée du Masque de fer et du Fort-Royal et des sites du Pôle d'Art Contemporain pour les organismes, associations et réseaux avec lesquels la ville de Cannes est partenaire ou membre		-	gratuit
		Visite conférence "privilège" pendant la fermeture au public des sites	Groupe de 30 personnes maximum	Par groupe 1 heure	542.00 €
		Musée du Masque de fer et du Fort Royal Visite immersive de 3 heures « Masque de fer ». Sur réservation	Groupe de 12 personnes maximum	Par groupe 3 heures	1 700.00 €
		Visite guidée privilège du musée (Musée des explorations du monde ou musée du Masque de fer et du Fort Royal), limitée à 4 personnes, pendant les horaires d'ouverture au public.	Groupe de 4 personnes maximum. Durée 1h Entrées incluses dans le tarif.	par groupe	70.00 €
		Atelier privilège de pratique artistique du musée (Musée des explorations du monde ou musée du Masque de fer et du Fort Royal), limitée à 4 personnes, pendant les horaires d'ouverture au public.	Groupe de 4 personnes maximum. Durée 1h Entrées incluses dans le tarif.	par groupe	100.00 €
		Offre combinée : Visite privilège musée et atelier privilège de pratique artistique (Musée des explorations du monde ou musée du Masque de fer et du Fort Royal), limitée à 4 personnes, pendant les horaires d'ouverture au public.	Groupe de 4 personnes maximum. Durée 2h Entrées incluses dans le tarif.	par groupe	150.00 €
		Visite-conférence "privilège" : par groupe ; tarif de la prestation, applicable en supplément des droits d'entrée	Groupe (9 personnes max.) Groupe (10 - 20 personnes max.) Groupe (21-30 personnes max.)	Par groupe	60.00 € 130.00 € 160.00 €
		Site Fort Royal	Ateliers réservés aux activités artistiques et scientifiques RC Bâtiment V pignon ouest 52m2 de 10h à 16h30	jour	108.00 €
		Droit de parole dans les musées de Cannes, au Centre d'art la Malmaison, à la Villa Domergue et au Suquet des Artistes et pour les guides conférenciers non partenaires des musées de Cannes		Par groupe	38.00 €
		Droit de parole dans les musées et le Fort Royal de Sainte-Marguerite, pour les enseignants et guides conférenciers partenaires des musées de Cannes		Par groupe	gratuit
		Droit de parole le Fort Royal de Sainte-Marguerite (hors musée du Masque de fer et du Fort Royal), pour les intervenants du titulaire de la délégation de service public Fort et Voile		Par groupe	gratuit

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
MUSEES DROITS D'EDITION					
APPLICATION DE DROITS D'EDITION DUS POUR L'IMPRESSION D'OUVRAGES					
					Pagination 1/8 56.50 €
					Pagination 1/4 79.50 €
					Pagination 1/2 102.00 €
					Pagination 3/4 124.50 €
					Page 147.00 €
					Double page 170.00 €
					Couverture 339.50 €
					4ème de couverture 226.00 €
					Pagination 1/8 79.50 €
					Pagination 1/4 102.00 €
					Pagination 1/2 124.50 €
					Pagination 3/4 147.00 €
					Page 170.00 €
					Double page 192.50 €
					Couverture 395.50 €
					4ème de couverture 259.50 €
					Pagination 1/8 102.00 €
					Pagination 1/4 124.50 €
					Pagination 1/2 147.00 €
					Pagination 3/4 170.00 €
					Page 192.50 €
					Double page 215.00 €
					Couverture 451.50 €
					Couverture 294.50 €
		Pour les catalogues de musées français et étrangers, qui font l'objet d'une édition d'une œuvre des collections de Cannes en prêt dans cette même exposition.			gratuit
		Pour les ouvrages à caractère culturel et / ou touristique destinés à faire la promotion du patrimoine artistique de la Ville de Cannes.			gratuit

CULTURE
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
APPLICATION DE DROITS DE REPRODUCTION DUS POUR IMPRESSIONS DIVERSES					
Gratuité dans le cadre pédagogique et pour les personnes ayant signé un partenariat avec la Mairie de Cannes.	NF	Droits d'édition avec mention des sources	De 1 à 100 tirages	< A4 ou équivalent < A3 ou équivalent < 50 x 70 cm < 120 x 180 cm 120 x 180 cm et plus	163.00 € 304.00 € 542.50 € 813.50 € 1 085.00 €
			De 101 à 500 tirages	< A4 ou équivalent < A3 ou équivalent < 50 x 70 cm < 120 x 180 cm 120 x 180 cm et plus	380.00 € 711.00 € 1 301.50 € 1 899.50 € 2 495.00 €
			Plus de 501 tirages	< A4 ou équivalent < A3 ou équivalent < 50 x 70 cm < 120 x 180 cm 120 x 180 cm et plus	651.50 € 1 215.00 € 2 169.50 € 3 254.50 € 4 339.00 €
Autre prestations			sur devis		
APPLICATION DE DROITS D'EDITION SUR INTERNET					
Gratuité dans le cadre pédagogique et pour les personnes ayant signé un partenariat avec la Mairie de Cannes. - Par année supplémentaire : + 50 % - Hors réseau local français : majoration de 20 % Les images ne pourront être copiées, stockées, retouchées, modifiées ou être utilisées à des fins promotionnelles, publicitaires ou commerciales, même partiellement, sans l'accord de la Ville de Cannes	NF	Droits d'édition par photographie et par an avec mention des sources	De 1 à 49 photographies De 50 à 99 photographies Plus de 100 photographies	site culturel édition site culturel édition site culturel édition	65.00 € 162.50 € 44.00 € 109.50 € 28.50 € 71.00 €

CULTURE

MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)	
* sauf en cas de mention particulière						
MEDIATHEQUE DROITS D'INSCRIPTION						
MEDIATHEQUE BIBLIOTHEQUE ANNEXE ET BIBLIOBUS						
GRATUITES						
<p>Gratuité adhésions : demandeurs d'emploi, personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap) + accompagnateurs, grands mutilés de guerre, allocataires solidarité aux personnes âgées (ASPA), RMA, RSA, et personnes non imposables, enfants et jeunes jusqu'à 18 ans avec parents non imposables, bénévoles médiathèques, amis médiathèques, élèves cannois de CP et CE1 sur présentation du courrier du Maire accompagnant le trousseau de livres offerts par la municipalité, élèves cannois ayant participé à un projet EAC ou à une action menée par la municipalité en lien avec la lecture, élèves et documentalistes de l'Ecole Régionale d'Acteurs Cannes Marseille (ERACM).</p> <p>Gratuité limitée : livres et partitions : classes des établissements scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées), Centres de loisirs, Assistantes maternelles exerçant à Cannes dans le cadre de leurs activités professionnelles. Sac à livres : possibilité d'offrir un sac à lire dans le cadre des remises de prix pour les concours organisés par les médiathèques.</p> <p>Gratuité Adhésion multimédia (livres inclus) 1 an : en faveur des lauréats des opérations littéraires organisées par ou en partenariat avec la médiathèque, pour les enfants détenteurs du Cannes pass culture jeunes</p> <p>Gratuité : dans le cadre de la tournée du bibliobus jeunesse et lors de manifestations nationales.</p> <p>Résidence d'auteur : appartement localisé dans l'aile ouest de la villa Rothschild. En faveur des associations culturelles, des auteurs et des artistes après appel à projet et délibération d'un jury.</p>						
<p>Le droit d'inscription est différencié en fonction de la catégorie d'usager (enfant, adulte)</p> <p>- Une carte d'accès aux services de la médiathèque est délivrée contre paiement d'une redevance annuelle. Les conditions de gratuité sont fixées dans la grille tarifaire</p> <p>- Tarif différencié entre les administrés adultes cannois et la population extérieure. En cas de perte ou de détérioration de document : les documents perdus ou gravement détériorés devront être remplacés par un document strictement identique.</p> <p>En cas de non disponibilité dans le commerce, l'usager remboursera la valeur marchande notée dans la fiche informatique du document.</p> <p>Les pénalités de retard s'appliquent à toutes les catégories d'usagers (sauf catégorie enfant et jeune) et pour tous types de documents prêtés.</p> <p>Les jours de fermeture et jours fériés ne sont pas comptés.</p> <p>Exonération des pénalités de retard pour les personnes présentant un justificatif médical mentionnant une incapacité à se déplacer.</p> <p>Les professeurs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Cannes bénéficient d'une gratuité pour les prêts de partitions et produits multimédia stockés au Conservatoire uniquement.</p> <p>Plafonnement des pénalités par carte d'abonnement : 30 €</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire</p>	<p>NF</p>	<p>Adhésion livres, partitions et multimédia</p>	<p>1 - Adultes Cannais</p> <p>2 - Adultes usagers des autres communes</p> <p>3 - Enfants, adolescents et étudiants Cannais (enfants, jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants)</p> <p>4 - Enfants, adolescents et étudiants non Cannais</p>	Par an	13.00 €	
			Adultes	Par an	8.00 €	
			Adhésion livre " Vacancier" valable un mois	Un mois	8.00 €	
			Adhésion livre " Maison de retraite"	Carte Groupe	33.00 €	
		<p>Participation à un cycle d'atelier de plus de 3 séances et nécessitant la présence d'un professionnel de l'action culturelle.</p>	Pour les usagers inscrits aux médiathèques	Par cycle d'ateliers	11.00 €	
			Non inscrits aux médiathèques	Par cycle d'ateliers	17.00 €	
		Jeux d'animation collectifs		tarif/participant	11.00 €	
		Ateliers, animations dans le cadre de l'EAC	pour les groupes d'enfants scolaires et non scolaires cannois et non cannois	Par groupe	Gratuit	
		<p>Ateliers de pratique artistique ou littéraire animé par un professionnel de l'action culturelle</p>	usagers inscrits aux médiathèques	tarif/participant	11.00 €	
			Non inscrits aux médiathèques	tarif/participant	17.00 €	
		Cartes d'adhésion	Participation de l'abonné à la réalisation d'un nouveau support en cas de perte	Unité	2.50 €	
		Pénalités de retard	Application d'une pénalité de retard à compter du 29ème jour de prêt	Par jour et par document prêté	0.25 €	
		Adhésion livres, partitions et multimédia - portage à domicile pour adultes isolés ciblés par le C.C.A.S.	Adultes	Par an	Gratuit	
<p>Service au public : le prêt entre-bibliothèques (PEB) permet d'obtenir la consultation sur place des ouvrages provenant d'une autre bibliothèque pour une durée d'un mois, des photocopies d'ouvrages d'autres bibliothèques.</p> <p>Paiement des frais d'acheminement par l'usager avec obligation de passer par le PEB pour l'usager.</p> <p>Sur place, d'avance, régie de recettes Numéraire, chèques, CB</p>	<p>NF</p>	Frais de port pour prêt de documents entre bibliothèques (PEB)	Selon tarification du fournisseur (aller) et tarifs envoi colis selon poids avec RAR (retour)		Variable	
		Frais de reproduction pour prêt de documents entre bibliothèques (PEB)	Selon tarification du fournisseur		Variable	
		Prêt d'une liseuse ou d'un lecteur DVD	Pour les usagers inscrits à la médiathèque		Gratuit	
		Prêt d'une tablette : encaissement si matériel non restitué ou détérioré	Pour les usagers avec adhésion multimédia		270.50 €	
		Sac à livres		Par unité	3.15 €	
MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE DE LA PLAGE						
PRETS DE DOCUMENTS						
Sur la Plage Macé juin, juillet, août et septembre gratuit	NF	Prêt de documents 48 heures	Plage Zamenhof à Cannes Bibliothèque d'été de la Plage		Gratuit	

CULTURE

PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

* sauf en cas de mention particulière

MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES

VENTE D'AFFICHES ET DE PRODUITS DERIVES					
Affiche sérigraphie édition spéciale ouverture du Centre d'Art La Malmaison		Unité	158.33 €	190.00 €	
Affiches	Impression couleur format A3	1	3.75 €	4.50 €	
	Format 45/45	1	4.58 €	5.50 €	
	Format 50/50	1	4.58 €	5.50 €	
	Format 40/60 (papier de qualité)	1	4.58 €	5.50 €	
	Format 50/70, caractère luxueux	1	7.92 €	9.50 €	
	Format 80/120	1	12.50 €	15.00 €	
	Format 120/176	1	12.50 €	15.00 €	
Assiette rose rouge		Unité	29.17 €	35.00 €	
Badges Picasso		Unité	7.92 €	9.50 €	
Boucles d'oreilles	La fleur qui marche	Unité	30.00 €	36.00 €	
Bougie		Unité	5.83 €	7.00 €	
Bouteille verre artiste		Unité	16.67 €	20.00 €	
Bracelets	Rose d'Othoniel	Unité	50.00 €	60.00 €	
	Picasso	Unité	7.92 €	9.50 €	
	Picasso (rigide)	Unité	17.08 €	20.50 €	
Broches	Niki de Saint Phalle	Unité	35.83 €	43.00 €	
	Rose d'Othoniel	Unité	50.00 €	60.00 €	
Cahiers	de dessin "Artiste"	Unité	5.42 €	6.50 €	
	écolier "Artiste"	Unité	4.58 €	5.50 €	
	souple	Unité	4.58 €	5.50 €	
	rigide	Unité	7.92 €	9.50 €	
	Henri matisse Icare	Unité	8.33 €	10.00 €	
	à spirale "Artiste"	Unité	8.33 €	10.00 €	
Carnets	carnet de notes musée	Unité	2.92 €	3.50 €	
	Picasso	Unité	6.25 €	7.50 €	
	carnet format 10x15 cm,	Unité	7.92 €	9.50 €	
	carnet format 16x24 cm,	Unité	10.83 €	13.00 €	
	Carnet de note, expos La Malmaison, Espace Miramar, Villa Domergue, le Suquet des Artistes, Musées éphémères	Unité	4.58 €	5.50 €	
Cartes postales	à l'unité	Unité	0.83 €	1.00 €	
	musées (Lot de 10)	Par lot	3.75 €	4.50 €	
	expositions temporaires du Pôle d'art contemporain	Unité	0.83 €	1.00 €	
	expositions temporaires du Pôle d'art contemporain (Lot de 10)	Par lot	5.83 €	7.00 €	
	14X20 Niki de Saint Phalle	Unité	1.25 €	1.50 €	
CD reportage expo réalisé par La Malmaison		support CD	Unité	8.75 €	10.50 €
Collier		Unité	15.83 €	19.00 €	
Crayons	Gris	Unité	0.83 €	1.00 €	
	Couleurs Picasso	Unité	4.58 €	5.50 €	
Coussins	Picasso	Unité	53.33 €	64.00 €	
	Dali	Unité	31.25 €	37.50 €	
Dessous de verre	cartonné	set de 5	7.50 €	9.00 €	
	Monet	set de 6	8.33 €	10.00 €	
	Othoniel	Unité	8.33 €	10.00 €	

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)					
					HT	TTC				
* sauf en cas de mention particulière										
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES										
Les tarifs des catalogues et affiches sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus. Catalogues et produits dérivés cédés à titre gratuit aux préteurs d'œuvres, contributeurs (auteurs, témoins) et organismes partenaires à l'occasion d'une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes. Une réduction de 50% sur les prix des produits dérivés, accordée à l'artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville Produits dérivés : 10 % de la quantité des produits dérivés acheté sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (20 %)	NF	Echarpe Niki de Saint Phalle		Unité	7.92 €	9.50 €				
		Eventail	Musées	Unité	8.75 €	10.50 €				
			Pôle d'art contemporain de cannes		10.83 €	13.00 €				
		Foulards	Foulard Picasso, Gabarron	Unité	30.83 €	37.00 €				
			Foulard Chagall-Dali-Picasso 90x90cm		80.00 €	96.00 €				
			Musées	Unité	10.00 €	12.00 €				
		Gourde		Unité	7.92 €	9.50 €				
		Magnets	Musée des Explorations du Monde, Musée du Masque de fer et du Fort Royal, Pôle d'Art contemporain, Musées Ephémères et Suquet des Artistes	Unité	3.33 €	4.00 €				
			Marque page des Musées		5.42 €	6.50 €				
		Marque page	Associations cannoises identifiées par Associations+ utilisant la salle 1901	Unité	0.83 €	1.00 €				
			Miroir de poche Niki de Saint Phalle	Unité	7.92 €	9.50 €				
		Mugs	Avec décor Musée	Unité	5.00 €	6.00 €				
			Avec visuel expo La Malmaison, Espace Miramar, Villa Domergue, Musée Ephémère, Suquet des artistes	Unité	8.75 €	10.50 €				
			"Artiste"	Unité	10.00 €	12.00 €				
			"Artiste" en verre	Unité	8.33 €	10.00 €				
			Guéridon Picasso	Unité	10.00 €	12.00 €				
			Othoniel	Unité	25.00 €	30.00 €				
		Parapluie		Unité	15.83 €	19.00 €				
		Pendentif céramique Picasso		Unité	13.33 €	16.00 €				
		Pendulette Picasso		Unité	22.08 €	26.50 €				
		Plat rose Othoniel		Unité	45.83 €	55.00 €				
		Plateau rond 3 jarres		Unité	25.00 €	30.00 €				
		Plateau Exposition		Unité	80.00 €	96.00 €				
		Porte-clés		Unité	3.75 €	4.50 €				
		Porte monnaie Niki de Saint Phalle		Unité	13.33 €	16.00 €				
		Post-it Picasso		Unité	2.92 €	3.50 €				
		Poster exposition		Unité	12.50 €	15.00 €				
		Puzzles	12 pièces	Unité	14.17 €	17.00 €				
			24 pièces	Unité	15.83 €	19.00 €				
		Shopping		Unité	12.50 €	15.00 €				
		Sacs	Tissu - Musées / Pôle d'art contemporain	Unité	4.58 €	5.50 €				
			Fleurs du mal Baudelaire	Unité	6.67 €	8.00 €				
			Othoniel	Unité	25.00 €	30.00 €				
		Set crayons	Set de 12 crayons couleurs, expos de la Malmaison, Espace Miramar, Suquet des artistes ,Villa Domergue, Musée Ephémère et Musées de France .	set de 12 crayons	3.75 €	4.50 €				
		Stylo ou crayon		Unité	2.08 €	2.50 €				
		Tee shirt Musée, centre D'art		Unité	10.83 €	13.00 €				
		To do list Miro		Unité	5.00 €	6.00 €				
		Trousse Dora Maar		Unité	18.33 €	22.00 €				

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)					
					HT	TTC				
* sauf en cas de mention particulière										
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES										
Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (20 %)	NF	Produits Océanie (musées)	Pareo adulte taille unique	Unité	12.50 €	15.00 €				
			Pareo enfant	Unité	10.00 €	12.00 €				
			Baume monoi "Royal" 60 ml	Unité	13.25 €	15.90 €				
			Huile monoi "Royal" 125 ml	Unité	9.08 €	10.90 €				
			Monoi "Tevi Tahiti" parfumé 120 ml	Unité	7.42 €	8.90 €				
			Lot monoi "Tevi Tahiti" 4x60ml	par lot	13.25 €	15.90 €				
			Monoi "Tevi Tahiti" parfumé 60 ml	Unité	3.75 €	4.50 €				
			Tatouage éphémère	Unité	4.17 €	5.00 €				
VENTES DE CATALOGUES ET PUBLICATIONS (édités par les services de la Direction de la Culture)										
Les tarifs des catalogues sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus. Catalogues et produits dérivés cédés à titre gratuit aux préteurs d'œuvres, contributeurs (auteurs, témoins) et organismes partenaires à l'occasion d'une exposition temporaire : dans la limite de 30 % du nombre de catalogues édités par la ville de Cannes. Une réduction de 50% sur les prix des produits dérivés, accordée à l'artiste ayant cédé ses droits, montant plafonné à hauteur du coût de réalisation du produit pour la ville Produits dérivés : 10 % de la quantité des produits dérivés acheté sera utilisé dans le cadre des relations publiques de la ville Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire en ligne par carte bancaire Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (20 %)	NF		Fascicule quartier Oxford illustrant la visite du quartier	1	1.42 €	1.50 €				
			Fascicule quartier Russe illustrant la visite du quartier	1	2.37 €	2.50 €				
			Fascicule quartier Californie illustrant la visite du quartier	1	3.32 €	3.50 €				
			Brochure des musées 21 x 21 cm	1	4.74 €	5.00 €				
			Brochure du Masque de fer							
			Fascicule d'exposition temporaire relié							
			Fascicule Cannes, histoire d'espaces publics							
			Créations publiques 1	1	7.58 €	8.00 €				
			Histoire des Sports Élégants							
			Instants publics 1							
			Regards publics 1							
			Talents publics 1							
			Zoo du Musée	1	11.37 €	12.00 €				
			Expressions Azuréennes plaquettes							
			Cannes Elles et Eux - T1							
			Cannes Elles et Eux - T2							
			Catalogues d'exposition modèle standard							
			Chatwin Bruce l'alternative nomade	1	13.46 €	14.20 €				
			Szczesny Luxe Calme Volupté							
			Toucher du bois							
			Louis Cane, Sculptures.							
			Olivier Masmonteil							
			Créations publiques 2	1	14.22 €	15.00 €				
			Instants publics 2							
			Regards publics 2							
			Talents publics 2							
			Corps à Corps							
			Lot de 2 catalogues déjà constitué	1	18.01 €	19.00 €				
			Catalogue des expositions du Suquet des artistes et de la Villa Domergue H28 L23							
			En Ethiopie 1980 2000							
			Dali à Cadaqués							
			A la découverte de la culture inuit							
			Trésors de Sagesse de La Goutte créative	1	17.06 €	18.00 €				
			Arts traditionnels du Japon : chefs d'œuvre de l'Institut Lussato-Fédier							
			Dali Salvador Dali aux frontières du réel							
			Île(s) - catalogue du musée de Corte 2015							
			La Croisette							
			Avec les pêcheurs de Cannes	1	18.39 €	19.40 €				
			D'un rivage à l'autre							
			Musiques du monde							
			Voyages immobiles							

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)					
					HT	TTC				
* sauf en cas de mention particulière										
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES										
		CATALOGUES ET PUBLICATIONS - édités par les services de la Direction de la Culture (suite)								
		Ouvrage type "collection Patrimoines" des musées 30x24,5cm								
		Pierre et Gilles , le goût du cinéma.								
		Catalogue d'exposition d'hiver à La Malmaison H28 L24 cm								
		Demeures anciennes et beaux jardins								
		Pays de Léris : ici, demain... s'écrit aujourd'hui								
		Etude de toponymie régionale de P. Vouland								
		Vignes JC								
		Les Peintres de l'autre rive								
		Bellini								
		Qajars								
		Fini Léonor Portraits								
		Lhote André Ossip Zadkine								
		Matisse la danse								
		Mimmo Jodia Silenzio								
		Miro Joan Ancienne collection galerie Pierre Matisse								
		Ozenfant								
		Roy Xavier Instants d'ailleurs								
		Titus Carmel Gérard								
		59 chefs d'œuvre de l'école Russe, le nu en peinture 1900 1970								
		Capron les Capron sculptures céramiques								
		Chu Tehchun Paysages de songes								
		Folon								
		Hartung Hans fondation Hartung Bergman								
		Piano Marc le privilège de l'invention								
		Reinoud								
		Thumm Peter les dernières créations								
		Les Esclaves oubliés de Tromelin de Sylvain Savoia								
		Avril Armand Après nous le déluge								
		Clavé Antoni								
		Gerber Théo l'esprit des rêves métamorphose du silence								
		Jacob Gilles photographe								
		Leindorfer Gille								
		Masson André								
		Meriel Olivier								
		Theunissen Pierre								
		Tomaselli Sixty Shot Dream								
		Vauban le Fort Royal								
		Villers André 60 ans de photographie								
		Pierre Dagognat Le Masque de fer à l'île Sainte Marguerite								
		Kehinde Wiley, Peintre de l'épopée.								
		Catalogue exposition d'été à la Malmaison H 28 L24 cm								
		Bae Bien-U Et les Pins brodaient le ciel								
		Ifergan Eric Hope								
		Antonio St Sylvestre								
		Barni Roberto, Rien n'appartient à rien								
		Bauquier Georges								
		Cesar l'œuvre de bronze								
		Combas								
		Kijno les grandes œuvres								
		Moya								

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)					
					HT	TTC				
* sauf en cas de mention particulière										
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES										
CATALOGUES ET PUBLICATIONS - édités par les services de la Direction de la Culture (suite)										
<p>Les tarifs des catalogues sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.</p> <p>Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux prêteurs d'œuvres de l'exposition concernée.</p> <p>Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues</p> <p>Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.</p> <p>Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire</p> <p><i>Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (5,5%)</i></p>	NF	Alberto Magnelli		l'unité	26.54 €	28.00 €				
		Alfons Alt								
		Braque, La Magie de l'Estampe								
		César, Expériences graphiques								
		Chagall, Les couleurs de la vie								
		Fautrel La figuration libérée								
		Mansouroff								
		Stanley William Harter ou la métamorphose des lignes								
		L'expressivité primitive au regard inspiré								
		Picasso Le nu en liberté								
		Picasso Les chemins du sud								
		Picasso La suite Vollard		l'unité	27.49 €	29.00 €				
		Salvador Dali 2016								
		Max Ernst, l'imagination en jeu								
		C Gabarron								
		Nils Udo sur l'eau								
		Arman Les Inédits								
		Altman Frédéric : la photographie ou la fureur de vivre								
		Bellay								
		Pavlos Papier en Fête								
		Rousse Georges Méditerranéo								
<p>Julien Chatelain</p> <p>Domergue un rêve d'artiste au Paradis</p> <p>Histoire de Cannes</p> <p>Les Russes Hors Frontières</p> <p>Barthélémy Toguo</p> <p>Demeures anciennes + "Cannes, elles et eux, 2 tomes" + "La Croisette"</p>	NF	Julien Chatelain		l'unité	29.38 €	31.00 €				
		Domergue un rêve d'artiste au Paradis		l'unité	30.33 €	32.00 €				
		Histoire de Cannes		1	33.18 €	35.00 €				
		Les Russes Hors Frontières		l'unité	34.12 €	36.00 €				
		Barthélémy Toguo		l'unité	46.45 €	49.00 €				
		Demeures anciennes + "Cannes, elles et eux, 2 tomes" + "La Croisette"		lot de 4	47.39 €	50.00 €				
VENTES DE CATALOGUES ET PUBLICATIONS (éditeurs extérieurs)										
<p>Ingres</p> <p>Voyage au temps des impressionnistes avec Monet</p> <p>André Derain</p> <p>Camille Corot</p> <p>Claude Monet, l'adieu au paysage</p> <p>Le musée du corps</p> <p>Claude Monet, Georges Clemenceau, une histoire, deux caractères</p> <p>Paul Durand ruel-marchand des impressionnistes</p> <p>Pierre Bonnard, le feu des solitudes charnelles</p> <p>Henri Matisse, mes docs arts</p> <p>Pablo Picasso, mes docs art</p> <p>Gertrude Stein et Pablo Picasso l'invention du langage</p> <p>Je miaule l'art à tout petits pas</p> <p>Pierre Auguste Renoir, mon père</p> <p>Pierre Bonnard, Guillaume Morel</p> <p>Connaissez-vous ? André Derain</p> <p>Connaissez-vous ? Camille Corot</p> <p>Livre : mon petit Picasso</p> <p>Picasso, le minotaure adulé</p> <p>Claude Monet, biographie</p> <p>La promenade au musée</p> <p>L'art contemporain histoire et géographie</p>	NF	Ingres		1	7.11 €	7.50 €				
		Voyage au temps des impressionnistes avec Monet		1	7.39 €	7.80 €				
		André Derain		1	7.58 €	8.00 €				
		Camille Corot		1	8.06 €	8.50 €				
		Claude Monet, l'adieu au paysage		1	8.44 €	8.90 €				
		Le musée du corps		1	8.53 €	9.00 €				
		Claude Monet, Georges Clemenceau, une histoire, deux caractères		1	9.00 €	9.50 €				
		Paul Durand ruel-marchand des impressionnistes		1	9.38 €	9.90 €				
		Pierre Bonnard, le feu des solitudes charnelles		1	9.43 €	9.95 €				
		Henri Matisse, mes docs arts		1	9.48 €	10.00 €				
		Pablo Picasso, mes docs art		1	9.86 €	10.40 €				
		Gertrude Stein et Pablo Picasso l'invention du langage		1	10.43 €	11.00 €				
		Je miaule l'art à tout petits pas		1	10.43 €	11.00 €				
		Pierre Auguste Renoir, mon père		1	10.43 €	11.00 €				
		Pierre Bonnard, Guillaume Morel		1	10.43 €	11.00 €				
		Connaissez-vous ? André Derain		1	10.43 €	11.00 €				
		Connaissez-vous ? Camille Corot		1	10.43 €	11.00 €				
		Livre : mon petit Picasso		1	10.43 €	11.00 €				
		Picasso, le minotaure adulé		1	10.43 €	11.00 €				
		Claude Monet, biographie		1	10.43 €	11.00 €				
		La promenade au musée		1	10.43 €	11.00 €				
		L'art contemporain histoire et géographie		1	10.43 €	11.00 €				

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)					
					HT	TTC				
* sauf en cas de mention particulière										
MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES										
		CATALOGUES ET PUBLICATIONS - éditeurs extérieurs (suite)								
		Je chante l'art à tout petits pas		1	11.28 €	11.90 €				
		Je sens l'art à tout petits pas								
		J'entends l'art à tout petits pas								
		Eloge de la critique- de Diderot à Roland Barthes								
		Impressionnisme, Ralph Skea								
		L'art contemporain en France								
		Les couleurs de Monsieur Renoir								
		Livre : céraéles : une moisson		1	11.37 €	12.00 €				
		Livre : l'art et la lettre								
		Livre : mon petit Matisse								
		Monet l'œil et l'eau								
		Relier Hopper								
		Je m'amuse avec Cézanne		1	12.32 €	13.00 €				
		Mon petit Cézanne		1	12.80 €	13.50 €				
		Désir pour désir								
		Les constellations de Varengeville		1	14.12 €	14.90 €				
		Les enquêtes de Renoir et Monet : nature mort								
		Les peintres de la Méditerranée		1	14.17 €	14.95 €				
		L'ouvert Vicky Colombet		1	14.22 €	15.00 €				
		Tout sur l'impressionnisme								
		Hopper ombre et lumière du mythe américain		1	14.98 €	15.80 €				
		André Derain En 15 questions		1	15.12 €	15.95 €				
		Le Monde, Olivier Céza, Gérard Traquandi		1	15.17 €	16.00 €				
		Ambroise Vollard un marchand d'art et ses trésors								
		Cézanne, puissant et solitaire		1	15.36 €	16.20 €				
		Ingres "Ce révolutionnaire-là"								
		Monet un œil mais bon Dieu quel œil								
		Corot la mémoire du paysage		1	15.45 €	16.30 €				
		Karine Rougier, nous qui désirons sans fin								
		La culture nous sauvera		1	17.06 €	18.00 €				
		Le musée national								
		Le parfum des fleurs la nuit								
		Livre la peinture au fil du temps		1	17.54 €	18.50 €				
		Monet - Clemenceau. Correspondance		1	18.01 €	19.00 €				
		Bleu bacon		1	18.48 €	19.50 €				
		Quand tu écouteras cette chanson								
		Décoder l'art contemporain								
		La nuit s'ajoute à la nuit								
		La petite histoire de l'art								
		Livre : pourquoi c'est connu ?		1	18.86 €	19.90 €				
		La boîte à couleurs des impressionnistes								
		Art contemporain, le guide								
		Christine Safa		1	18.96 €	20.00 €				
		Correspondance 1925-1946 Pierre Bonnard Henri Matisse		1	19.15 €	20.20 €				
		Allez-y voir écrits sur la peinture		1	19.91 €	21.00 €				
		Raymond Mason la liberté de l'esprit								
		Contes des sages Maoris		1	20.38 €	21.50 €				
		Le syndrome de l'orangerie								
		Rose Valland le Front de l'art, défense des collections françaises 1939 - 1945		1	20.85 €	22.00 €				
		Le voleur d'art : une histoire d'amour et de crimes		1	21.80 €	23.00 €				
		Dictoinnaire amoureux de l'Art Moderne et Contemporain		1	22.75 €	24.00 €				
		Le masque de fer : un secret d'Etat révélé		1	23.51 €	24.80 €				

Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025
(5,5%)

CULTURE
PRODUITS DERIVES, CATALOGUES ET PUBLICATIONS

PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)	
					HT	TTC

* sauf en cas de mention particulière

MEDIATHEQUES - MUSEES - ESPACES CULTURELS - ARCHIVES

NF		CATALOGUES ET PUBLICATIONS - éditeurs extérieurs (suite)			
Les tarifs des catalogues sont différenciés en fonction du format du document. Les frais de port sont facturés en sus.		Art contemporain, Elisabeth Couturier	1	23.60 €	24.90 €
		En avant les histoires de l'art !			
Un abattement de 30% sur le prix des catalogues est accordé aux auteurs ayant contribué à leur réalisation et aux préteurs d'œuvres de l'exposition concernée.		Fabuleuses créatures	1	23.60 €	24.90 €
Remise exceptionnelle de 9 % sur demande écrite si achat d'un minimum de 10 catalogues		Le grand livre de l'art contemporain			
Réduction de 20 % pour l'achat de plus de 2 catalogues de plus de 3 ans.		Eloge du pic saint loup			
Sur place		Etincelles, entretien avec Robert Combas			
D'avance		Henri Matisse, la dissolution du trait de la couleur			
Régie de recettes		Livre : Henri Matisse, la dissolution du trait et de la couleur			
Numéraire, chèques, carte bancaire, en ligne par carte bancaire		Philippe Hortala 1987-1992			
Taux de TVA en vigueur au 01/01/2025 (5,5%)		Revue Tribal Art Magazine n° été 2025			
		Au bord de l'eau, vincent Bioulès	1	23.70 €	25.00 €
		L'art contemporain une infographie			
		Comment regard l'art au XX siècle, l'art contemporain	1	24.64 €	26.00 €
		Henri Matisse, Louis Aragon			
		Henri Matisse, une palette d'objets			
		Livre Henti Matisse une palette d'objet			
		Naissance de l'art contemporain, une histoire mondiale			
		Pablo Picasso, écrits			
		Picabia pique à Ingres	1	26.54 €	28.00 €
		Salut, Marion Bataillard			
		L'art contemporain par les femmes	1	27.49 €	29.00 €
		Catalogue expo Dessus, dessous - Suquet des Artistes	1	28.44 €	30.00 €
D'avance par virement		Vincent Bioulès chemin de Rome à Montauban	1	30.33 €	32.00 €
Sur facture		Auguste Chabaud en provence			
Régie de recettes		Cinéma Martial Raysse			
		Matisse, les fleurs du mal illustrées			
		Lance-pierres sculptés d'Afrique de l'Ouest	1	33.18 €	35.00 €
			1	36.97 €	39.00 €
NF		FRAIS D'ENVOI			
		Frais de port pour la vente en ligne des catalogues en France			
		(Tarifs nets)			
		1 catalogue	unité	12.01 €	
		2 catalogues	au lot	13.18 €	
		3 catalogues	au lot	14.38 €	
		4 catalogues	au lot	15.53 €	
		Frais de port par correspondance	Envoi en France ou à l'étranger, selon les tarifs postaux en vigueur dans le cadre du marché négocié avec la Ville	au poids	variable

CULTURE ARCHIVES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
GRATUITES					
<p>Gratuité pour les reproductions de documents d'archives, pour les documents numérisés et copies numériques ainsi que la diffusion d'images : Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Eductours, voyages de presse, journalistes, blogueurs/réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de la Ville de Cannes.</p> <p>Gratuité pour les ateliers adultes et enfants hors scolaires, visites des quartiers, expositions : demandeurs d'emploi / personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion (handicap) + accompagnateurs / grands mutilés de guerre / allocataires solidarité aux personnes âgées (ASPA)</p>					
REPRODUCTION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, en ligne, par carte bancaire	NF	Acte d'état civil ou des registres paroissiaux	Acte état civil datation imprécise	1	10.50 €
Tarif différencié en fonction du type de support			Acte état civil date connue	1	5.00 €
Gratuité pour les établissements éducatifs de la région PACA, pour utilisation pédagogique, avec mention Droit de reproduction Archives Ville de Cannes. Gratuité dans le cadre d'opérations de promotion et de valorisation de la Ville de Cannes.			Acte registres paroissiaux, date connue	1	10.50 €
Association Amis des archives			Acte registres paroissiaux, date inconnue	1	16.00 €
		Forfait :100 documents numérisés par an, droits de reproduction des documents numérisés pour leurs catalogues et leurs conférences uniquement et 30 photocopies par an	Forfait	107.00 €	
DOCUMENTS NUMERISES ET COPIES NUMERIQUES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire, en ligne pour les CD uniquement Tarif différencié en fonction du type de support Gratuité pour les établissements éducatifs de la région PACA, pour utilisation pédagogique, avec mention Droit de reproduction Archives Ville de Cannes. Gratuité dans le cadre d'opérations de promotion et de valorisation de la Ville de Cannes.	NF	CD-ROM des archives	Copie CD-ROM Complet (par CD) et diaporama réalisé par les archives	1	21.50 €
		CD-ROM	Transfert sur CD (par CD)	1	11.00 €
		Numérisation	Par image	1	5.00 €
		Fichier vidéo	Tarif à la minute	1	3.00 €
DIFFUSION D'IMAGE					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire	NF	Droits de diffusion	Utilisation à usage privé - 5 images en résolution 250 DPI	1	26.50 €
			Large diffusion avec mention source	1	52.00 €
			Publication sans but lucratif à visée scientifique ou universitaire, mémoire ou master d'étudiant	1	Gratuit

CULTURE ARCHIVES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
ATELIERS ADULTES ET ENFANTS HORS SCOLAIRES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire Des ateliers spécifiques peuvent être gratuits, une communication adéquate est alors réalisée. Pour les enfants, ateliers programmés hors offre EAC	NF	Ateliers	Individuel	1	6.50 €
		Ateliers d'histoire régionale - personnes inscrites auprès des associations Cannes Université et Cannes séniors	Individuel	1	Gratuit
		Dans le cadre des visites internes à l'organisation municipale	Individuel	1	Gratuit
		Atelier participatif	Individuel	1	Gratuit
		Groupe enfants non scolaire cannois (centres de loisirs, centres aérés)	Groupe	1	Gratuit
ATELIERS SCOLAIRES					
Sur place - A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire Des ateliers spécifiques peuvent être gratuits, une communication adéquate est alors réalisée. Pour les enfants, ateliers programmés hors offre EAC	NF	Atelier dans ou hors les murs pour scolaires cannois		1	Gratuit
		Atelier dans une école non cannoise	avec déplacement	Forfait	61.00 €
		Atelier dans les murs pour scolaires non cannois		Forfait	31.50 €
VISITES DES QUARTIERS					
Tarif fixé Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire dans les locaux Gratuité pour les scolaires et les handicapés encadrés par les services hospitaliers	NF	Circuit promenade	Cannois - individuel et porteurs pass culture et carte APC	1	6.50 €
			Non cannois - individuel	1	8.50 €
			Cannois - groupe (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	86.50 €
			Non cannois - groupe (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	Forfait	119.50 €
			Individuel - Moins de 18 ans	1	Gratuit
			dans le cadre des visites internes à l'organisation municipale	1	Gratuit
CONFERENCES					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire	NF	Conférence donnée par un intervenant extérieur et organisée par le service (dans nos locaux)		1	Gratuit

CULTURE ARCHIVES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
EXPOSITIONS					
Sur place A terme Sous régie de recettes Paiement en numéraire, chèque, par carte bancaire, paiement en ligne uniquement pour les catalogues	NF	Visite guidée de l'exposition temporaire	Cannois - individuel et porteurs pass culture et carte APC Non cannois - individuel Individuel - Moins de 18 ans Dans le cadre des visites internes à l'organisation municipale Groupe cannois (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes Groupe non cannois (à partir de 10 personnes) max. 15 personnes	1 1 1 1 Forfait Forfait	3.50 € 5.50 € Gratuit Gratuit 42.00 € 74.50 €
LOCATION DE SALLE					
Sur place, à terme, régie de recettes paiement en numéraire, par virement, chèque ou CB.	NF	Location salle Calmette association cannoise Location salle Calmette association non cannoise	Selon les disponibilités Selon les disponibilités	Forfait Forfait	43.00 € 79.00 €

CULTURE CONSERVATOIRE																																																																																																											
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)																																																																																																						
* sauf en cas de mention particulière																																																																																																											
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - COTISATIONS ANNUELLES																																																																																																											
Un règlement des cotisations supérieures à 21 € est possible sans frais par prélèvement en 3 mensualités consécutives. Le 1er tiers est prélevé au maximum le mois suivant la demande de paiement.		Toute inscription à un cursus du conservatoire, quel qu'il soit, comprend les forfaits de photocopies remises aux élèves par les professeurs dans le cadre de leur scolarité.	Inclus avec une inscription au conservatoire	Par an	21.00 €																																																																																																						
<p>Distinction tarifs cannois et non cannois Sont considérés comme Cannois les usagers domiciliés à Cannes ou, pour les enfants mineurs non domiciliés à Cannes, les élèves scolarisés dans un établissement scolaire cannois dont l'un des parents exerce une activité professionnelle à Cannes ou les usagers justifiant d'un hébergement à Cannes.</p> <p>Modalités d'établissement des demandes de paiement La facturation est établie avec les documents justificatifs en possession de l'administration au moment de la constitution du dossier administratif de la famille. Sauf pour les mêmes cas évoqués à la rubrique "remboursement d'une partie de la cotisation annuelle", elle ne pourra être modifiée a posteriori même en cas de modification de la situation de l'élève ou de ses responsables légaux</p> <p>Elèves en foyer ou famille d'accueil : gratuité de la scolarité pour A), B), C), D) et E)</p> <p>Tarifs réduits : Réduction de 50% à partir du 3ème enfant d'un même foyer inscrit au Conservatoire sauf pour les locations d'instrument</p> <p>Cursus création-érudition : deux ou trois disciplines peuvent être choisies. Les élèves non cannois qui prennent deux disciplines sont facturés au tarif A.</p> <p>Inscription en cours d'année : La totalité du trimestre*** en cours et le suivant, s'il y a lieu, sont dus. Pour les inscriptions effectuées à partir du 2ème trimestre, le montant de la cotisation est calculé au prorata des trimestres restant à effectuer.</p> <p>*** Trimestre = période de 12 semaines calendaires consécutives hors vacances scolaires</p> <p>Du 1er au 30 juin de l'année scolaire en cours, possibilité de bénéficier d'une "approche instrumentale ou vocale" gratuite dans la limite des places disponibles</p> <p>*Gratuit en tant que 1ère discipline collective dans le cadre d'un cursus diplômant ou élèves ou artistes et interprètes amateurs bénévoles intervenant en renfort dans les pratiques collectives, à la demande de la Ville à l'exception de la M.A.O. et des arts numériques.</p> <p>** Gratuit si l'élève est inscrit dans le cadre d'un cursus et en classe de Terminale</p> <p>Inscription pour une période limitée : les personnes en situation transitoire dans la région (échanges erasmus, formation professionnelle, stage, etc.) ou souhaitant perfectionner leur pratique artistique de manière ponctuelle, peuvent être inscrites en cours d'année pour une durée limitée.</p> <p>Elles sont facturées au prorata des trimestres d'inscription (tout trimestre commencé est dû).</p> <p>Remboursements d'une partie de la cotisation annuelle Une partie de la cotisation annuelle peut être remboursée pour les motifs suivants : - En cas d'abandon pour cas de force majeure dûment justifié (liste non exhaustive) : déménagement hors département, longue maladie, décès familial, etc. Le remboursement s'effectue au prorata des trimestres non effectués (tout trimestre commencé est dû). - En cas d'absence d'un enseignant non remplacé au-delà d'une période continue de 4 semaines : - Lorsque le cours suivi n'est relié à aucun cursus ou s'il n'y a plus qu'un seul cours suivi dans le cadre d'un cursus. Le remboursement s'effectue dans ces cas au vu du nombre de cours non assurés.</p>	<p>A) Ateliers, cours collectifs, cursus diplômant en classe à aménagement horaire - Eveil musical de 2 ans au CP - Ateliers ou ensembles instrumentaux, et théâtraux pour les adultes* - Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.) ou "arts numériques multimédias" - Formation musicale enfants ou adultes et chorale enfants sans instrument hors chœurs spécialisés, disciplines d'érudition (en dehors du cursus), à l'exception du Cursus de Création - Erudition, pour tout élève non Cannois étudiant 2 disciplines sur les 3 possibles - Formation Musicale : cours au Lycée Carnot - Classe option musique au BAC uniquement pour les élèves en classe de Terminale - Cours collectif ou individuel dispensé aux musiciens de l'Espérance de Cannes en fonction des places disponibles - Classes à aménagement horaires. Exception : gratuité pour les élèves du collège Les Mûriers et Gérard Philipe</p> <p>*Exceptions</p> <table border="1"> <tr> <td>Par personne QF= 0-500</td> <td>Cannois</td> <td>135.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois</td> <td>165.00 €</td> </tr> <tr> <td>Par personne QF= 501-1500</td> <td>Cannois</td> <td>138.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois</td> <td>168.00 €</td> </tr> <tr> <td>Par personne QF= + 1501</td> <td>Cannois</td> <td>141.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois</td> <td>171.00 €</td> </tr> <tr> <td>Classes à aménagements horaires</td> <td>Collège les Mûriers et Gérard Philipe</td> <td>Par an</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)</td> <td>Cannois</td> <td>Par an</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non Cannois</td> <td>Par an</td> <td>Gratuit</td> </tr> </table> <p>B) Cursus diplômant : Enseignement toutes disciplines y compris piano de complément (2), enseignement vocal, disciplines d'érudition, et Théâtre (initiation et art dramatique) (2) Exception : élèves inscrits en chant actuel ou lyrique à partir du 2ème cycle</p> <table border="1"> <tr> <td>Initiation, Parcours découverte, 1er cycle, 2ème cycle, 3ème cycle, cycle spécialisé ou perfectionnement, cursus "création érudition modulaire", cursus adapté, enseignement par la méthode suzuki</td> <td>Cannois QF= 0-500</td> <td>Par an</td> <td>165.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois QF= 0-500</td> <td></td> <td>378.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cannois QF= 501-1500</td> <td></td> <td>168.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois QF= 501-1500</td> <td></td> <td>384.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cannois QF= + 1500</td> <td></td> <td>171.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois QF= + 1500</td> <td></td> <td>393.00 €</td> </tr> </table> <p>C) Cursus non diplômants : discipline individuelle + pratique collective et/ou FM (cf. règlement intérieur) et cursus partiel (élèves en cursus diplômant ne suivant pas tous les cours obligatoires de ce cursus)</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>Cannois QF= 0-500</td> <td>Par an</td> <td>282.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois QF= 0-500</td> <td></td> <td>525.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cannois QF= 501-1500</td> <td></td> <td>285.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois QF= 501-1500</td> <td></td> <td>534.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cannois QF= + 1500</td> <td></td> <td>288.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois QF= + 1500</td> <td></td> <td>543.00 €</td> </tr> </table> <p>D) Cours individuel non diplômant pour adultes d'un niveau avancé (équivalent ou supérieur au cycle 2) En fonction des places disponibles, inclusion dans les classes non reconduisible automatiquement d'année en année.</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>Cannois QF= 0-500</td> <td>Par an</td> <td>627.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois QF= 0-500</td> <td></td> <td>831.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cannois QF= 501-1500</td> <td></td> <td>678.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois QF= 501-1500</td> <td></td> <td>885.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Cannois QF= + 1500</td> <td></td> <td>732.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Non cannois QF= + 1500</td> <td></td> <td>933.00 €</td> </tr> </table> <p>E) Projets d'Education Artistique et Culturelle, Gratuité si le projet se déroule dans un établissement scolaire</p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td>Cannois et non cannois</td> <td>Par an</td> <td>21.00 €</td> </tr> </table>	Par personne QF= 0-500	Cannois	135.00 €		Non cannois	165.00 €	Par personne QF= 501-1500	Cannois	138.00 €		Non cannois	168.00 €	Par personne QF= + 1501	Cannois	141.00 €		Non cannois	171.00 €	Classes à aménagements horaires	Collège les Mûriers et Gérard Philipe	Par an	Gratuit	Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)	Cannois	Par an	Gratuit		Non Cannois	Par an	Gratuit	Initiation, Parcours découverte, 1er cycle, 2ème cycle, 3ème cycle, cycle spécialisé ou perfectionnement, cursus "création érudition modulaire", cursus adapté, enseignement par la méthode suzuki	Cannois QF= 0-500	Par an	165.00 €		Non cannois QF= 0-500		378.00 €		Cannois QF= 501-1500		168.00 €		Non cannois QF= 501-1500		384.00 €		Cannois QF= + 1500		171.00 €		Non cannois QF= + 1500		393.00 €		Cannois QF= 0-500	Par an	282.00 €		Non cannois QF= 0-500		525.00 €		Cannois QF= 501-1500		285.00 €		Non cannois QF= 501-1500		534.00 €		Cannois QF= + 1500		288.00 €		Non cannois QF= + 1500		543.00 €		Cannois QF= 0-500	Par an	627.00 €		Non cannois QF= 0-500		831.00 €		Cannois QF= 501-1500		678.00 €		Non cannois QF= 501-1500		885.00 €		Cannois QF= + 1500		732.00 €		Non cannois QF= + 1500		933.00 €		Cannois et non cannois	Par an	21.00 €
Par personne QF= 0-500	Cannois	135.00 €																																																																																																									
	Non cannois	165.00 €																																																																																																									
Par personne QF= 501-1500	Cannois	138.00 €																																																																																																									
	Non cannois	168.00 €																																																																																																									
Par personne QF= + 1501	Cannois	141.00 €																																																																																																									
	Non cannois	171.00 €																																																																																																									
Classes à aménagements horaires	Collège les Mûriers et Gérard Philipe	Par an	Gratuit																																																																																																								
Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)	Cannois	Par an	Gratuit																																																																																																								
	Non Cannois	Par an	Gratuit																																																																																																								
Initiation, Parcours découverte, 1er cycle, 2ème cycle, 3ème cycle, cycle spécialisé ou perfectionnement, cursus "création érudition modulaire", cursus adapté, enseignement par la méthode suzuki	Cannois QF= 0-500	Par an	165.00 €																																																																																																								
	Non cannois QF= 0-500		378.00 €																																																																																																								
	Cannois QF= 501-1500		168.00 €																																																																																																								
	Non cannois QF= 501-1500		384.00 €																																																																																																								
	Cannois QF= + 1500		171.00 €																																																																																																								
	Non cannois QF= + 1500		393.00 €																																																																																																								
	Cannois QF= 0-500	Par an	282.00 €																																																																																																								
	Non cannois QF= 0-500		525.00 €																																																																																																								
	Cannois QF= 501-1500		285.00 €																																																																																																								
	Non cannois QF= 501-1500		534.00 €																																																																																																								
	Cannois QF= + 1500		288.00 €																																																																																																								
	Non cannois QF= + 1500		543.00 €																																																																																																								
	Cannois QF= 0-500	Par an	627.00 €																																																																																																								
	Non cannois QF= 0-500		831.00 €																																																																																																								
	Cannois QF= 501-1500		678.00 €																																																																																																								
	Non cannois QF= 501-1500		885.00 €																																																																																																								
	Cannois QF= + 1500		732.00 €																																																																																																								
	Non cannois QF= + 1500		933.00 €																																																																																																								
	Cannois et non cannois	Par an	21.00 €																																																																																																								

CULTURE CONSERVATOIRE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
* sauf en cas de mention particulière					
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - PRÊT ET LOCATION DES INSTRUMENTS ET PARTITIONS					
Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire		Prêt d'instrument dans le cadre des actions d'EAC prises en charge par le Conservatoire	1 an renouvelable	1	Gratuit
Location des instruments					
Dans la limite du parc instrumental disponible, location d'une durée de 3 années renouvelable, avec gratuité pour la 1ère année d'étude de l'instrument. Location en cours d'année scolaire : facturation au prorata des trimestres de début de location. Possibilité de paiement par prélèvement en trois fois.	NF	A. Location d'instrument à l'année aux usagers du Conservatoire	3 ans renouvelables avec pénalités financières allant jusqu'au remboursement intégral de l'instrument à sa valeur neuve en cas de non respect des obligations prévues dans la convention.	1	120.00 €
Convention de location résiliée automatiquement en cas de démission.			Gratuité la 1ère année scolaire d'utilisation.		Gratuit
Exceptions : mise à disposition gratuite des instruments aux élèves des "projets EAC" pendant toute la durée de leur participation aux projets. A compter du 2ème instrument loué, réduction d'un tiers du tarif pour chaque instrument supplémentaire * Tarif dégressif (moins 50%) à partir du 3e jour de location. **Exceptions : gratuité pour les particuliers et personnes morales dont l'activité présente un intérêt public local et les enseignants et les élèves du Conservatoire.		B. Location ponctuelle d'instrument ou de matériel aux particuliers ou organismes extérieurs** : valeur de remplacement inférieure ou égale à 2.000€ *	Journée	1	20.00 €
*** Gratuité durant toute la durée de la convention (3 ans) pour les élèves en foyer ou en famille d'accueil		C. Location ponctuelle d'instrument ou de matériel d'une valeur de remplacement supérieure à 2.000€ aux particuliers ou personnes morales** : Supplément au tarif B dû en fonction de la valeur de remplacement de l'instrument ou du matériel loué (par tranche de 1.000€) *	Journée	1	10.00 €
Prêt de partition : Durée maximale du prêt 28 jours, avec pénalités de 0,20€ par jour de retard.	NF	Abonnement Location partition aux usagers non-inscrits au Conservatoire	Adultes Cannois		3.00 €
Règlement : Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire			Adultes Non Cannois		5.00 €
			Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants-Cannois		1.50 €
			Enfants et jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants Non Cannois		2.00 €
Pénalités de retard		Pénalités de retard	jour	1	0.20 €
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THEATRE - MISE A DISPOSITION DES SALLES					
Tarif dégressif en fonction de la durée d'utilisation de la salle.	NF	Mise à disposition Uniquement aux heures d'ouverture du Conservatoire	Horaires fixés par le Conservatoire	1 heure	17.00 €
Règlement : Sur place D'avance Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire				Demie-journée (4 à 5 heures)	53.00 €
				Journée (6 à 8 heures)	93.00 €
La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour toutes demandes de réservations de salles en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important. L'accord de gratuité fera l'objet d'une convention.				2 jours	161.00 €
Tarif dégressif sur la totalité de la demande de paiement en fonction du nombre de salles louées : -10% sur 2 salles. -20% sur 3 à 5 salles -30% au-delà de 5 salles		Exception	Périodicité et durée fixées par convention	3 jours	215.00 €
				4 jours	270.00 €
				5 jours	323.00 €

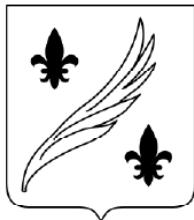


Ville de Cannes

POLICE MUNICIPALE

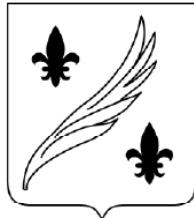
POLICE MUNICIPALE, SECURITE, LUTTE CONTRE L'INCIVISME
SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA POLICE MUNICIPALE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
MISE A DISPOSITION D'AGENTS DE POLICE MUNICIPALE					
DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE QUI GENERE UN SURCROIT DE TRAVAIL					
Tarifs horaires de mise à disposition d'agents en fonction de leurs grades, et des périodes (nuit et jour, jours fériés, dimanches). Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèques.	NF	Tarifs jour du lundi au samedi Tarifs nuit (21h00 - 6h00) Dimanches jours fériés	Chef de Service de Police De Gardien-Brigadier à Brigadier Chef Principal ASVP, Gardiens de square Chef de Service de Police De Gardien-Brigadier à Brigadier Chef Principal ASVP, Gardiens de square	Heure Heure Heure Heure Heure	41.50 € 31.50 € 22.50 € 54.50 € 50.00 € 30.00 €
MISE A DISPOSITION DE MATERIEL ROULANT					
DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE					
Tarifs horaires de mise à disposition de matériel roulant en fonction de la catégorie de véhicule Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque.	NF	Mise à disposition de matériel roulant	Véhicules : fourgons de police Véhicules : véhicules légers	Heure Heure	50.00 € 38.50 €
TRANSPORT DE PERSONNES PAR LA POLICE MUNICIPALE					
PERSONNES TROUVEES EN ETAT D'IVRESSE MANIFESTE SUR LA VOIE PUBLIQUE					
Transport par la Police Municipale de personnes trouvées dans un état d'ivresse manifeste dans les lieux publics (article L.3341-1 alinéa 1 du Code de la Santé Publique).	NF	Transport au Centre Hospitalier pour obtention du certificat de non hospitalisation, puis transport vers le Commissariat Central de Cannes, aux fins de prise en charge par la Police Nationale.	Facturation sur la base du rapport de "Mise à disposition" rédigé par les agents à la suite de l'intervention	Forfait par intervention	138.50 €



Ville de Cannes

DGA SANTE FAMILLE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

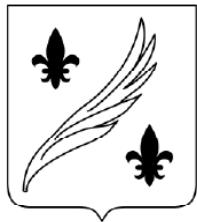


Ville de Cannes

HYGIENE SANTE

HYGIENE SANTE FOURRIERE ANIMALE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
FRAIS DE FOURRIERE POUR ANIMAUX					
FRAIS DE CAPTURE TRANSPORT ET FOURRIERE					
Tarif différencié en fonction de la nature de la prestation et du type d'animal Sur place A terme Régie de recettes tenue par le titulaire du marché de captures d'animaux, gestion de fourrière animale Numéraire, chèque, CB	NF	Capture et transport	1		95.75 €
		Garde et recherche du propriétaire. Prix par jour dans la limite de 8 jours. Au-delà, l'animal est placé au refuge.	Pour chiens	Jour	28.80 €
			Pour chats	Jour	16.65 €
			Pour autres animaux domestiques	Jour	16.65 €
		Tatouages	1		62.00 €
		Puce électronique	1		84.65 €
		Réduction des tarifs de 50 % pour les personnes de plus de 70 ans non imposables, sur présentation d'un justificatif de non-imposition.			



Ville de Cannes

FAMILLE

FAMILLE

PETITE ENFANCE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
ETABLISSEMENTS MULTI-ACCUEIL					
ACCUEIL REGULIER OU OCCASIONNEL EN REPONSE AUX DEMANDES DES FAMILLES - GARDE DE 0 A 4 ANS OU DE 0 A 6 ANS					
Taux d'effort horaire dégressif en fonction du nombre d'enfants à charge, appliqué aux revenus mensuels des parents et tenant compte des ressources mensuelles plancher définies annuellement par la CAF et des ressources mensuelles plafond fixées par la ville à 8 500 € soit 102 000 € annuels. Le taux d'effort immédiatement inférieur sera appliqué aux revenus des familles ayant à charge un enfant handicapé. Le revenu de référence est le revenu de l'année N-2 ou les revenus actuels en cas de changement de situation (chômage ou changement de situation familiale) Sur place ou sur facture à terme échu pour l'accueil régulier et occasionnel Régie de recettes, 9 sous régies / Titre de recettes pour la part CAFAM Numéraire, chèque, prélèvement, carte bancaire, CESU, paiement en ligne, virement bancaire. Le paiement par CESU ne sera pas accepté pour des montants inférieurs à leur valeur faciale. Le tarif horaire moyen de l'année N-1 sera appliqué pour les familles dont les enfants fréquentent la structure dans le cadre d'un accueil d'urgence. Pour les familles ayant des ressources nulles ou inférieures au montant plancher, ou accueillant des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance, ou non allocataires ne disposant ni d'avis d'imposition ni de fiches de salaires, le plancher de ressources est à retenir pour le calcul des participations familiales. Etablissements multi accueil les Elfes, Canta Grilou, Arc en Ciel, les Mûriers, Lei Cardelino, les P'tits Mousses, la Pastourelle, les Genêts.	NF	Structures petite enfance relevant du décret n°2000-762 du 1er août 2000 modifié relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans ACCUEIL REGULIER ET OCCASIONNEL ACCUEIL COLLECTIF	1 enfant 2 enfants 3 enfants de 4 à 7 enfants à partir du 8ème enfant	0.0619% 0.0516% 0.0413% 0.0310% 0.0206%	

FAMILLE

PETITE ENFANCE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
CRECHE FAMILIALE LES PIVOINES					
FRAIS DE SEJOUR EN ETABLISSEMENT PETITE ENFANCE					
Taux d'effort horaire dégressif en fonction du nombre d'enfants à charge, appliqué aux revenus mensuels des parents et tenant compte des ressources mensuelles plancher définies annuellement par la CAF et des ressources mensuelles plafond fixées par la ville à 8 500 € soit 102 000 € annuels. Le taux d'effort immédiatement inférieur sera appliqué aux revenus des familles ayant à charge un enfant handicapé. Le revenu de référence est le revenu de l'année N-2 ou les revenus actuels en cas de changement de situation (chômage ou changement de situation familiale) Sur place ou sur facture à terme échu pour l'accueil régulier et occasionnel. Régie de recettes, 9 sous régies / Titre de recettes pour la part CAFAM Numéraire, chèque, prélèvement, carte bancaire, CESU, paiement en ligne, virement bancaire. Le paiement par CESU ne sera pas accepté pour des montants inférieurs à leur valeur faciale. Le tarif horaire moyen de l'année N-1 sera appliqué pour les familles dont les enfants fréquentent la structure dans le cadre d'un accueil d'urgence. Pour les familles ayant des ressources nulles ou inférieures au montant plancher, ou accueillant des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance, ou non allocataires ne disposant ni d'avis d'imposition ni de fiches de salaires, le plancher de ressources est à retenir pour le calcul des participations familiales.	NF	ACCUEIL FAMILIAL Taux d'effort appliqué aux revenus mensuels sur une base horaire	1 enfant 2 enfants de 3 à 5 enfants à partir du 6ème enfant	0.0516% 0.0413% 0.0310% 0.0206%	

EDUCATION

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISACAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2026
RESTAURATION SCOLAIRE					
REPAS DES ENFANTS ET DES ADULTES SERVIS DANS LES ECOLES					
		Enfant cannois	maternelle ou élémentaire		3.60 €
		Enfant non cannois <u>avec convention de réciprocité</u> avec la commune de résidence	maternelle	1 repas (*)	3.80 €
			élémentaire		3.90 €
		Enfant non cannois <u>sans convention de réciprocité</u> avec la commune de résidence	maternelle	1 repas	9.58 €
			élémentaire		10.00 €
		Participation financière à la gestion des paniers-repas en cas de PAI alimentaire	maternelle ou élémentaire	par jour de présence en cantine	1.00 €
<p>Tarifs appliqués à la restauration scolaire des écoles publiques cannoises</p> <p>Différenciation des tarifs selon les usagers</p> <p>Le tarif propre à chaque catégorie d'usager peut faire l'objet d'une prise en charge par un organisme tiers (ex : services sociaux)</p> <p>Paiement à terme échu, sur facture</p> <p>Espèce / chèque / CB / prélèvement automatique</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p> <p>(*) tarif applicable aux repas pris ou en cas d'absence non justifiée (tolérée) dans la limite de 5 repas par enfant et par année scolaire.</p>		Plateau enfant repas anallergène dans le cadre d'un PAI (programme d'accueil individualisé)	maternelle ou élémentaire ; Cannois ou non Cannois <u>avec convention de réciprocité</u>	1 repas	15.50 €
			maternelle ou élémentaire ; non Cannois <u>sans convention de réciprocité</u>		21.10 €
		Repas adulte	Agent de la Direction de l'éducation en service continu ou agent municipal en charge du contrôle des prestations	1 repas	gratuit
			Personnel de l'Education Nationale		6.32 €
			Partenaires extérieurs de la Mairie de Cannes, sur autorisation de la Direction de l'éducation		gratuit
			Autres adultes		7.90 €
		Repas enfant et adulte, hors profil, occasionnel ou exceptionnel et absences non justifiées au-delà du 5^e repas par enfant et par année scolaire.	maternelle	1 repas	9.58 €
			élémentaire		10.00 €
			adulte		10.18 €

EDUCATION

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISACAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2026			
ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES								
ENCAISSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES PAR ENFANT								
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial (QF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour les familles allocataires ; - calculé suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge pour les familles non allocataires ou relevant d'un régime particulier. <p>Le QF est établi entre 225 € (minimum) et 1500 € maximum.</p> <p>Pour obtenir la participation des familles, ce QF est multiplié par un taux d'effort fixé par la CAF à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 0,90% pour une journée avec repas ; • 0,70% pour une demi-journée avec repas ; • 0,50% pour une demi-journée sans repas. <p>Paiement d'avance, sur réservation préalable et sur facture</p> <p>Espèce / chèque / CB / CESU / Chèque vacance</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	<p>Centres de loisirs maternels sans hébergement</p>	<p>Cannois ou non Cannois de moins de 7 ans scolarisés dans les écoles maternelles ou élémentaires municipales</p>	1 jour	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 2,02 € et 13,50 €			
				1/2 journée sans repas	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 1,13 € et 7,50 €			
				1/2 journée avec repas	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 1,57 € et 10,50 €			
ACCUEIL PERISCOLAIRE								
ENCAISSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE MENSUELLE DES FAMILLES PAR ENFANT POUR L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, AVANT ET APRES LA CLASSE								
<p>Les tarifs dépendent du quotient familial (QF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour les familles allocataires ; - calculé suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge pour les familles non allocataires ou relevant d'un régime particulier. <p>Le QF est établi entre 225 € (minimum) et 1 500 € maximum.</p> <p>Pour obtenir la participation des familles, ce QF est multiplié par un taux d'effort fixé par la CAF de 0,40% pour une journée (8 heures).</p> <p>Forfait mensuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matin : équivalent à 1,5 journée - soir : équivalent à 3,5 journées - matin et soir : équivalent à 5 journées <p>Paiement d'avance au trimestre, sur inscription préalable et sur facture</p> <p>Espèce/chèque/CB/CESU</p> <p>En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)</p>	NF	<p>Accueils périscolaires</p>	<p>Elèves scolarisés dans les écoles municipales cannoises en maternelle ou en élémentaire</p>	1 journée (8 heures)	Tarifs modulés en fonction du QF ; compris entre 0,90 € et 6 €			

EDUCATION

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE MA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITES	Tarifs au 01/01/2026
PARTICIPATION FINANCIERE MENSUELLE DES FAMILLES PAR ENFANT POUR L'AIDE AUX LECONS EN COMPLEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE					
Tarifs mensuels de la fréquentation de l'aide aux leçons dispensée 4 soirs/semaine scolaire dans les écoles municipales cannoises qui mettent en place ce dispositif Paiement d'avance au trimestre, sur inscription préalable et sur facture Espèce/chèque/CB/CESU En ligne ou au guichet (Mairie Annexe de la Ferrage, Mairie annexe de Ranguin)	NF	Aide aux leçons	Elèves scolarisés dans les écoles municipales cannoises élémentaires	1 mois 1/2 mois appliqué uniquement sur les mois où l'activité n'est pas organisée le mois complet soit septembre et juin	9.20 € 4.60 €
UTILISATION DE LOCAUX SCOLAIRES					
La Mairie de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation de ses espaces scolaires en dehors du temps scolaire, dans le cadre d'actions organisées par elle-même, de manifestations d'intérêt local organisées par ses partenaires ou pour des activités à destination des enfants. Les offices des cantines scolaires sont exclus de toute mise à disposition (utilisation uniquement par le prestataire de la restauration scolaire) Les sanitaires ne sont pas tarifés, qu'il s'agisse des toilettes extérieurs ou intérieurs Paiement à terme après émission d'un titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une salle de classe	tarif par salle	heure	7.50 €
		Mise à disposition d'une salle polyvalente		forfait journée au-delà de 8h d'occupation	74.30 €
		Mise à disposition d'une salle de restauration (hors cuisine)	tarif par salle	heure	10.60 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	106.00 €
		Mise à disposition d'une cour	tarif par cour	heure	16.00 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	138.00 €
		Mise à disposition du gymnase de l'école Eugène Vial	tarif horaire	heure	22.00 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	160.00 €
				heure	10.60 €
				forfait journée au-delà de 8h d'occupation	106.00 €
Emission d'un titre de recettes sur facture ou état récapitulatif des frais engagés (pièces et main d'œuvre)	NF	Remboursement des frais de réparations et de remise en état engagés par la Ville de Cannes après une mise à disposition d'espaces scolaires hors temps scolaires			Frais réels



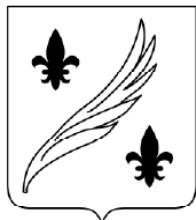
Ville de Cannes

MISSIONS SOCIALES

MISSIONS SOCIALES

DIRECTION MISSIONS SOCIALES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
ESPACE FRAYERE					
MAISON DU PROJET - CHEMIN DES GENEVRIERS - RESIDENCE SAINTE JEANNE					
GERES PAR LA DIRECTION DES MISSIONS SOCIALES					
Gratuité Sur place Au comptant	NF	Espace Frayére Bureau et espaces communs représentant 52,9m ² environ et gratuité des fluides	Mise à disposition : Services municipaux, Centre Communal d'Action Sociale, Collectivités, services publics et associations à caractère social ou ayant un caractère d'intérêt cannois ou local important, Faculté des métiers.	1	Gratuité



Ville de Cannes

SPORTS

SPORTS

SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)		
(*) sauf en cas de mention particulière							
CANNES GARDEN TENNIS CLUB							
COURTS DE TENNIS - SALLES DE REUNION							
				H.T.	TTC (tva 20%)		
L'heure de réservation du court est différenciée en fonction de la nature du court (terre battue, Terrain synthétique, couvert et non couvert) Eclairage extérieur - intérieur hors abonnements. Il est proposé des abonnements annuels, cannois et non cannois, des forfaits de 10 heures de réservation de courts (terrains durs hors courts couverts, terrains durs hors courts couverts comités d'entreprises, terre battue et terre battue comités d'entreprises). Un tarif spécifique est appliquée aux professeurs de tennis qui réservent un court pour donner des leçons particulières et pour organiser des stages et aux associations sportives cannoises d'entraînement de jeunes joueurs de tennis de haut niveau.. Six catégories de tarifs sont distinguées : a) Cannois (tarif plein - tarif réduit) b) Non cannois (tarif plein - tarif réduit) c) Invités d) Ligue e) Groupes scolaires f) Comités d'entreprises (minimum de 10 forfaits ou abonnements, à retirer sur place en une seule fois) g) porteurs de la carte APC Sur place - Au comptant - A terme - Régie de recettes - Numéraire, chèques, cartes bancaires de paiement - Caisse enregistreuse La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation de courts de tennis, dans le cadre d'actions organisées par elle-même ou de manifestations d'intérêt local, organisées par ses partenaires. Taux de TVA en vigueur (20%)	NF	Leçon particulière Moniteur diplômé d'Etat (Terrain dur)		1 heure	6.67 € 8.00 €		
		Leçon particulière Moniteur diplômé d'Etat (Terre battue)		1 heure	8.67 € 10.40 €		
		Stages moniteur diplômé d'Etat Terrain Dur	1 court	1 heure	7.83 € 9.40 €		
		Terrain dur	1 court	1 heure	15.08 € 18.10 €		
		Entrainement Jeunes Joueurs de haut niveau	1 court	1 heure	3.50 € 4.20 €		
		Terrain dur Invité	1 court	1 heure	8.08 € 9.70 €		
		Terrain dur couvert	1 court couvert	1 heure	19.08 € 22.90 €		
		Terrain dur couvert Invité	1 court couvert	1 heure	10.08 € 12.10 €		
		Eclairage	Extérieur (Hors abonnés)	1 heure	3.92 € 4.70 €		
			Intérieur (Hors abonnés)	1 heure	4.92 € 5.90 €		
		Terre battue	1 court	1 heure	20.00 € 24.00 €		
		Terre battue Invité	1 court	1 heure	10.50 € 12.60 €		
		Terrain dur	Forfait hors courts couverts	10 heures	71.00 € 85.20 €		
		Terre battue	Forfait	10 heures	94.08 € 112.90 €		
		Terrain dur	Forfait hors courts couverts Comités d'entreprises	10 heures	65.00 € 78.00 €		
		Terre battue	Forfait Comités d'entreprises	10 heures	85.67 € 102.80 €		
		(*) Tarifs applicables aux nouveaux abonnés à partir du 1 ^{er} septembre 2025 pour les « Abonnements annuels du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026 »					
		Abonnement annuel	Adultes cannois	1 an	251.67 € 302.00 €		
Abonnement annuel	Adultes non cannois	1 an	359.17 € 431.00 €				
Abonnement annuel	Couples cannois	1 an	359.17 € 431.00 €				
Abonnement annuel	Couples non cannois	1 an	490.00 € 588.00 €				
Abonnement annuel	Jeunes - 25 ans cannois	1 an	171.67 € 206.00 €				
Abonnement annuel	Etudiants	1 an	171.67 € 206.00 €				
Abonnement annuel	Jeunes -25 ans non cannois	1 an	236.67 € 284.00 €				
Abonnement annuel	Jeunes Sections Sportives cannois -18 ans	1 an	101.67 € 122.00 €				
Abonnement annuel	Jeunes Sections Sportives non cannois -18 ans	1 an	138.33 € 166.00 €				
Sur facture pour la location de la salle de réunion par les associations cannoises. Pour les organismes privés, le paiement devra se faire à la confirmation de la réservation auprès de la régie.	NF	Salle de réunion n° 1 maximum 80 personnes	Assemblées Générales	Forfait 4 h	Gratuit		
		Salle de réunion n° 1 maximum 80 personnes		Forfait 1/2 Journée	57.42 € 68.90 €		
				Forfait Journée	102.33 € 122.80 €		
		Salle de Musculation Fitness		Heure	4.08 € 4.90 €		
DANS LE CADRE DES CAMPAGNES ELECTORALES OFFICIELLES							
La Ville de Cannes se réserve le droit d'accorder la gratuité pour l'utilisation des salles dans le cadre de réunions politiques organisées pendant les périodes officielles de campagnes électorales dans la limite de 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats.							

SPORTS
SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
BOUTIQUE CANNES CAPITALE DU SPORT EN PLEIN AIR					
VENTE DE PRODUITS DERIVES "CANNES SPORTS"				H.T.	T.T.C. (tva 20%)
<p>Ces articles seront mis en vente à la Direction Sports Jeunesse.</p> <p>Cette boutique pourra également être installée ponctuellement sur divers événements où la Ville est partenaire.</p> <p>10% de la quantité des produits dérivés pourront être utilisés dans le cadre de la promotion du programme Cannes, capitale du sport en plein air.</p> <p>Taux de TVA en vigueur (20%)</p>	NF	Tee-shirt technique Femme	Bleu et Blanc	Unité	14.17 € 17.00 €
		Tee-shirt technique Homme	Bleu et Blanc	Unité	18.33 € 22.00 €
		Polo Femme	Bleu et Noir	Unité	20.83 € 25.00 €
		Polo Homme	Bleu et Noir	Unité	20.83 € 25.00 €
		Débardeur technique Femme	Bleu	Unité	14.17 € 17.00 €
		Débardeur technique Femme	Blanc et bleu	Unité	20.83 € 25.00 €
		Veste sans Manche	Bleu marine	Unité	33.33 € 40.00 €
		Sweat-shirt avec capuche	Bleu marine	Unité	29.17 € 35.00 €
		Veste zippée avec capuche	Bleu marine	Unité	29.17 € 35.00 €
		Casquette	Blanche et bleue	Unité	8.33 € 10.00 €
		Sac sportif	Bleu	Unité	15.00 € 18.00 €
		Totebag	Plusieurs coloris	Unité	2.50 € 3.00 €
		Gobelet réutilisable	Plusieurs coloris	Unité	2.50 € 3.00 €
		lot composé de : 1 tote bag + 1 gobelet		lot	4.17 € 5.00 €
		Flocage supplémentaire		Unité	4.17 € 5.00 €

SPORTS

SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
PISCINES					
DROITS D'ENTREE DES PISCINES					
1. PUBLIC (Piscine Montfleury) Paiement sur place ou au constaté ; pour les forfaits : validité de 18 mois maximum à compter de la date de l'achat. <u>Tarification différenciée :</u> 1) tarifs résidents cannois sur présentation justificatif de domicile, pièce et photo d'identité 2) tarifs résidents extérieurs <u>Entrées vendues sous trois formes :</u> a) à l'unité b) forfait de 10 ou 20 entrées (valide 18 mois sauf CE) c) forfait de 10 ou 20 heures (valide 18 mois sauf CE). Forfait CE : validité : 1ère utilisation 18 mois maximum à compter de la date de vente par la Ville. Dernière utilisation 18 mois maximum après la première utilisation. <u>Tarifs réduits :</u> -Enfants âgés de 4 à 17 ans révolus, -Etudiants, -Séniors de plus de 60 ans, -Familles nombreuses, -Personnes handicapées, -Chômeurs, -Personnes bénéficiant du RSA Socle, -Comités d'entreprises 10 forfaits minimum, à récupérer sur place en une seule fois -Groupes de plus de 10 personnes. -Porteurs de la carte APC <u>Gratuité accordée :</u> - sur présentation, si nécessaire, d'un justificatif. - La Ville se réserve aussi le droit d'offrir ponctuellement des entrées gratuites dans le cadre d'actions organisées par elle-même ou de manifestations d'intérêt local organisées par ses partenaires. Fourniture carte-badge par lot, au prix unitaire 2. ANIMATIONS : Paiement sur place ou au constaté, tarif applicable par personne <u>Renouvellement carte-badge :</u> en cas de perte ou de vol	NF	1 Entrée tarif plein Forfait 10 entrées tarif plein Forfait 20 entrées tarif plein Forfait 10 heures tarif plein Forfait 20 heures tarif plein 1 Entrée tarif réduit Forfait 10 entrées tarif réduit Forfait 20 entrées tarif réduit Forfait 10 heures tarif réduit Forfait 20 heures tarif réduit enfants âgés de moins de 4 ans Accompagnateur de personne handicapée (si présence indispensable)	Cannois Non cannois Cannois Non cannois Cannois Non cannois Cannois Non cannois Cannois Non cannois Cannois Non cannois Cannois Non cannois Cannois Non cannois Cannois Tout public	4.50 € 6.10 € 36.00 € 51.40 € 63.40 € 90.00 € 27.90 € 39.30 € 48.60 € 69.50 € 3.40 € 4.50 € 26.80 € 37.00 € 46.40 € 64.70 € 20.90 € 29.10 € 34.70 € 48.70 € Gratuit Gratuit 2.50 € 5.20 €	

SPORTS

SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
<p><u>Cours natation</u> : 1/2 heure, maximum 2 personnes par cours.</p> <p><u>Cours natation semi-collectif</u> : 1/2 heure, 3 à 4 personnes par cours.</p> <p><u>Cours en groupe</u> : aquaphobie, natation pré et post natale, perfectionnement natation, animations diverses.</p> <p>Ecole de natation : en groupe.</p> <p><u>Cours vendus sous trois formes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) à l'unité b) forfait de 5 cours (valide 6 mois) c) forfait de 10 cours (valide 1 an) <p>3. ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS ET PRIVES :</p> <p>Paiement sur facture</p> <p>Sont tarifés la location de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lignes d'eau, - bassins, - halls d'accueil, vestiaires, plages - salle de réunion, - espaces publicitaires extérieurs - espaces publicitaires intérieurs. <p>Modalités d'encaissement :</p> <p>Location lignes d'eau + bassins : défini par conventionnement avec l'organisme, paiement sur facture ou paiement sur place par l'adhérent (droits d'entrées) ; Autres espaces : paiement sur facture.</p> <p>Arrhes : 30% à verser lors de la réservation par des clubs ou des organismes extérieurs à la commune.</p> <p>La gratuité d'utilisation des bassins est appliquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux associations sportives cannoises à l'exception des cours d'aquagym et autres activités à caractère commercial, - aux organisateurs de manifestations reconnues par la Ville d'intérêt général. 	NF	<p>1 cours</p> <p>1 cours semi-collectif</p> <p>1 cours en groupe</p> <p>5 cours particuliers</p> <p>5 cours semi-collectifs</p> <p>5 cours en groupe</p> <p>cours semi-collectifs au trimestre</p> <p>cours en groupe au trimestre</p> <p>Ecole Municipale de Natation (1 séance hebdomadaire hors jours fériés et vacances scolaires)</p> <p>Encadrement d'activités physiques et sportives</p> <p>Ligne de nage 25 m</p> <p>Petit bassin</p> <p>Manifestation événementielle</p> <p>Halls d'accueil, vestiaires, plages</p> <p>Espaces publicitaires extérieurs</p> <p>Espaces publicitaires intérieurs</p>	<p>Cannois</p> <p>Non cannois</p> <p>Montfleury</p> <p>Les Oliviers</p> <p>Montfleury (bassin entier)</p> <p>Montfleury (demi bassin)</p> <p>Montfleury</p> <p>Autres Public</p> <p>Toutes piscines</p> <p>Toutes piscines</p>	<p>19.10 €</p> <p>26.20 €</p> <p>13.90 €</p> <p>18.20 €</p> <p>9.30 €</p> <p>13.90 €</p> <p>83.50 €</p> <p>112.40 €</p> <p>59.30 €</p> <p>79.50 €</p> <p>39.80 €</p> <p>59.30 €</p> <p>107.90 €</p> <p>147.60 €</p> <p>74.50 €</p> <p>108.80 €</p> <p>130.00 €</p> <p>208.00 €</p> <p>33.40 €</p> <p>19.80 €</p> <p>18.40 €</p> <p>34.40 €</p> <p>23.90 €</p> <p>1 797.50 €</p> <p>953.90 €</p> <p>244.20 €</p> <p>23.40 €</p> <p>38.90 €</p> <p>30.40 €</p>	

SPORTS

SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS ADAPTES					
ACTIVITES SPORTIVES ORGANISEES POUR LES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP					
La tarification est différenciée en fonction de la durée de l'inscription (année ou trimestre) et si l'enfant participe à un stage d'une semaine se déroulant à la journée ou à la demi-journée. Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques.	NF	Inscription à une discipline sportive à l'année Inscription à une discipline sportive durant un trimestre Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la journée Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la demi-journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes Enfants extérieurs à la commune Enfants cannois ou scolarisés à Cannes Enfants extérieurs à la commune Enfants cannois ou scolarisés à Cannes Enfants extérieurs à la commune	octobre à juin octobre à juin 1 trimestre 1 trimestre 1 semaine 1 semaine	64.10 € 128.00 € 23.10 € 46.00 € 48.40 € 96.80 € 26.80 € 53.20 €
ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS					
ACTIVITES SPORTIVES ORGANISEES POUR LES ENFANTS					
La tarification est différenciée en fonction de la durée de l'inscription (année ou trimestre) et si l'enfant participe à un stage d'une semaine se déroulant à la journée ou à la demi-journée. Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire, chèques Au bureau du Régisseur pour la 1ère inscription Sur place D'avance Régie de recettes - Numéraire - chèques	NF	Activités sportives (1 séance hebdomadaire hors vacances scolaires) Inscription à un stage sportif à la semaine pour les stages à la demi-journée	Enfants cannois ou scolarisés à Cannes Enfants extérieurs à la commune Enfants cannois ou scolarisés à Cannes Enfants extérieurs à la commune	1 trimestre Année scolaire (octobre à juin) 1 trimestre Année scolaire (octobre à juin) 1 semaine 1 semaine	39.10 € 102.80 € 54.40 € 147.70 € 53.20 € 69.20 €
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX					
PAR LES COLLEGES LYCEES ET ETABLISSEMENTS D'EDUCATION SPECIALE					
Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, tennis, piste d'athlétisme). Pour les Collèges, compte tenu de la réciprocité Ville-Conseil Départemental, la gratuité est accordée hors nouvel équipement non subventionné par le Conseil Départemental. Sur facture établie en fin d'année scolaire conformément à la programmation validée par les chefs d'établissements avant le début de l'année scolaire. Titre de recettes.		Stade Gymnase, salle de gym Piscine Tennis Piste Athlétisme	1 heure 1 heure 1 heure heure / ligne heure / court heure/piste		25.90 € 18.60 € 96.40 € 24.20 € 11.30 € 6.10 €

SPORTS

SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)	
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX						
PAR DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISATEURS PRIVES D'EVENEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS						
			GYMNASES - DOJOS A USAGE SPORTIF OU CULTUREL			
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p><u>Toute heure débutée est due.</u></p> <p><u>La gratuité est appliquée</u> pour les associations sportives cannoises, les associations sportives pour les étudiants cannois et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général", hormis pour l'utilisation du Dojo des Coteaux.</p> <p>Sur facture Titre de recettes.</p> <p>* Le forfait journalier s'entend hors frais relativi à la sécurité, et à la maintenance électrique (montée des pylônes, installation de coffrets électriques).</p>						
NF	Gymnases En dehors des heures d'utilisation par les scolaires fixées par convention	Mûriers	8h00 - 22h00 / Heure	28.30 €		
			après 22h00 / Heure	34.30 €		
		Grande Salle Ranguin	8h00 - 22h00 / Heure	28.30 €		
		Salle de Boxe Ranguin	après 22h00 / Heure	28.30 €		
		Ranchito	8h00 - 22h00 / Heure	25.70 €		
			après 22h00 / Heure	34.30 €		
		Jacqueline de Romilly	8h00 - 22h00 / Heure	25.70 €		
			après 22h00 / Heure	34.30 €		
		Côteaux	8h00 - 22h00 / Heure	28.30 €		
			après 22h00 / Heure	34.30 €		
		Carnot	8h00 - 22h00 / Heure	28.30 €		
			après 22h00 / Heure	34.30 €		
Evènementiel	Tous gymnases	8h00 - 22h00 / Heure	64.90 €			
		après 22h00 / Heure	77.30 €			
	Dojo Tribune Est Coubertin	Dojo Tribune Est	8h00 - 22h00 / Heure	25.70 €		
	Local Rez De Chaussée Tribune Est Coubertin	Associations Sportives Cannoises	Mensuel	182.10 €		
	Dojo des Côteaux, en dehors des heures d'utilisation par les scolaires fixées par convention	Associations non Cannoises et autres	8h00 - 22h00 / Heure	25.70 €		
		Associations non Cannoises et autres	1/2 journée	97.90 €		
		Associations non Cannoises et autres	1 journée	195.20 €		
		Associations Cannoises	8h00 - 22h00 / Heure	7.80 €		
COMPLEXE COUBERTIN						
STADE COUBERTIN						
	Matchs de prestige, nationaux, internationaux.	Terrain	Forfait* journalier amplitude de 8h à 24h	12 518.10 €		
	Evènementiel sportif et non sportif	Stade	Par jour	15 511.50 €		
			3 < jours < 7	14 253.10 €		
			jours = ou > 7	11 641.90 €		
	Location Espaces Montage/Démontage	Terrain	Par jour	7 786.20 €		
	Matchs, Entrainements, Stages	Terrain	par heure	407.90 €		
	Réunions, Formations, Expositions et autres	Salle n°101 Tribune Est	par heure	18.50 €		
	Location	Salon VIP	par heure	51.50 €		
	Location	Buvette Tribune Ouest	Par jour	123.20 €		
STADE GIOANNI						
	Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	174.00 €		

SPORTS

SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
STADE MARCEL DOMERGUE					
		Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	99.60 €
STADE MURIERS 3					
		Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	58.90 €
		Configuration stage entraînement sportif	Piste d'athlétisme	par heure	17.20 €
			Plateau Scolaire	par heure	26.20 €
COMPLEXE CHEVALIER					
STADE CHEVALIER 1					
		Matchs de prestige nationaux, internationaux	Terrain	Diurne	1 047.90 €
				Nocturne	1 317.80 €
		Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	174.00 €
STADE CHEVALIER 2					
		Matchs, Entraînements, Stages	Terrain	par heure	174.00 €
		Configuration stage entraînement sportif	Piste d'athlétisme	par heure	26.30 €
				l'heure avec éclairage	34.30 €
			Piste cyclable	par heure	36.00 €
		organisation de courses cyclistes par les instances fédérales	Piste cyclable	par heure	17.70 €
				l'heure avec éclairage	28.90 €
STADE CHEVALIER 3					
		Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	101.90 €
COMPLEXE MAURICE CHEVALIER					
		Accès au Complex Chevalier pour les coachs privés des sportifs de haut niveau défendant les couleurs d'un club cannois.	Complexe	par heure	8.80 €
COMPLEXE SAINT CASSIEN					
STADES SAINT CASSIEN 1 - SAINT CASSIEN 4					
		Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	58.90 €
STADE SAINT CASSIEN 2					
		Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	51.30 €
STADE SAINT CASSIEN 3					
		Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	173.90 €
STADE RANGUIN					
		Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	51.50 €
STADE HESPERIDES					
		Matchs Entrainements Stages	Terrain	par heure	173.90 €
		Mise à disposition d'espaces à vocation commerciale.	Jumping International	Forfait Manifestation	4 109.90 €
		Salle Multi-activités des Hespérides	Associations sportives Cannaises	par heure	4.10 €
			Associations sportives ayant leur siège sur une commune limitrophe (Le Cannet, Mougins, Mandelieu, La Roquette/Siagne, Pégomas, Théoule/Mer, Vallauris, Auribeau/Siagne)	par heure	5.70 €
			Autres associations sportives	par heure	7.70 €
			Configuration événementiel ou activités non sportives	par heure	39.20 €

SPORTS

SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)	
<p>Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différencié en fonction du type d'équipement (stades, gymnases, piscines, boulodromes, piste d'athlétisme, piste cyclable, plateau scolaire, terrain de beach volley).</p> <p>Toute heure débutée est due.</p> <p>La gratuité est appliquée pour les associations sportives cannoises, les associations sportives pour les étudiants cannois et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général"</p> <p>Sur facture Titre de recettes.</p>	NF	TOUS STADES				
		Hors matchs de prestige	Eclairage	par heure	21.60 €	
		AUTRES EQUIPEMENTS				
		BEACH VOLLEY	Terrain	par heure	32.40 €	
		BEACH VOLLEY	Eclairage	par heure	5.00 €	
		BOULODROMES	Configuration non événementiel	1heure / 1jeu	11.40 €	
			Configuration événementiel	1heure / 1jeu	24.80 €	
		BOULODROME TRONCY	Configuration événementiel	Par jour	2 982.60 €	
		Salle REINE ASTRID	Associations non cannoises et autres	1 heure	24.20 €	
			Associations cannoises	forfait 4 h Assemblées Générales	Gratuit	
		Fronton Michel Ughetto	Terrain en configuration scolaire, associative et événementielle	par heure	26.90 €	
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX						
PAR TOUS TYPES DE PUBLICS						
Emission d'un titre de recettes sur présentation d'une facture ou d'un état récapitulatif des frais engagés (Pièces et main d'œuvre).	NF	Remboursement des frais de réparations et de remise en état engagés par la Ville de Cannes			Frais Réels	
Sur facture pour la location à but commercial d'espaces sportifs dans le cadre d'événements sportifs organisés par les associations et autres organismes		Espaces commerciaux sur tous les équipements sportifs de la Commune	Configuration événementiel pour toutes associations ou organismes	m² / jour	16.10 €	
Sur facture pour l'occupation du domaine sportif (hors espaces déjà tarifés) dans le cadre d'événements		Commercialisation d'espaces sportifs dans le cadre d'événements sportifs ou autres	Configuration événementiel pour toutes associations ou organismes	m² / jour	4.30 €	

SPORTS

SERVICES ADMINISTRATIFS DES SPORTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
PALAIS DES VICTOIRES					
UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DU PALAIS DES VICTOIRES					
Le montant de la participation financière est calculé au prorata du temps d'utilisation et différenciée en fonction du type d'équipement. La gratuité est accordée pour les associations sportives cannoises et les organisateurs de manifestations reconnues par la Ville "d'intérêt général". L'amplitude maximale des journées s'étend de 8 h 00 à 2 h 00 du matin Toute heure débutée est due. Sur facture A terme Titre de recettes.	NF	NIVEAU 0			
		Parvis (500kg/m ²) Expositions	600 m ²	Par m ² / par jour	15.80 €
		Salle (440m2) Gérard GARRIGUE	Utilisation sportive ou culturelle avec équipements sportifs	Salle/heure	20.30 €
				Par jour	121.80 €
		Salle (459m2) Michel FIHUE	Utilisation sportive ou culturelle avec équipements sportifs	Salle/heure	20.30 €
				Par jour	121.80 €
		Parking extérieur non gardé	127 places dont 5 PMR (*)	Place/jour	Gratuit
		NIVEAU 1			
		Grande salle Utilisation Gymnase pour Associations Cannoises, non Cannoises et entreprises	Compétition officielle ou amicale	Par heure	180.10 €
			Entrainement ou Stages	Par heure	18.50 €
		Grande salle Utilisation événementiel sportif et non sportif	Location Espaces Exploitation	Par jour	1 218.00 €
			Location Espaces Montage/Démontage	Par jour	609.00 €
		Espace buvette 1er niveau 1/grande salle	277 m ²	Par jour	124.30 €
		Espace buvette 1er niveau 2/grande salle	277 m ²	Par jour	124.30 €
		Espace VIP / Bords du Terrain Grande salle	160 m ²	Par Jour	203.00 €
		NIVEAU 2			
		Salle de conférence (dont hall d'accueil)	102 m ²	Par jour	385.90 €
			102 m ²	1/2 jour amplitude 8h	232.60 €
			Associations Cannoises (inclus mobilier, matériel) 102 m ²	Assemblées Générales Forfait 4H	Gratuit
			102 m ²	Heure	39.50 €
		Club house + Terrasse 2e Niveau	388 m ²	Par jour	609.00 €
			388 m ²	1/2 journée amplitude 8h	406.00 €
			388 m ²	Heure	81.20 €

FAMILLE JEUNESSE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
LOCATION DE SITE OUVERT					
		PARC GIAUME			
Les organisateurs de vide-grenier versent un droit journalier en fonction de l'ensemble de la superficie occupée. Une distinction est faite concernant le vide-grenier à vocation caritative : 1- le bénéficiaire est une association caritative 2- l'objet du vide-grenier est une opération caritative Gratuité pour les manifestations exclusivement organisées par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique. Les événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel.	NF	Vide-grenier et autres manifestations	m ² /jour	4.00 €	
		Vide-grenier et autres manifestations organisés par des associations cannoises	m ² /jour	2.00 €	
		Vide-grenier à vocation caritative et autres événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel ou en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important		Gratuit	
		PARC PICAUD			
		Vide-grenier et autres manifestations	m ² /jour	4.00 €	
		Vide-grenier et autres manifestations organisés par des associations cannoises	m ² /jour	2.00 €	
		Vide-grenier à vocation caritative et autres événements où la Ville est coorganisatrice ou partenaire officiel ou en fonction d'un caractère d'intérêt cannois ou local important		Gratuit	
Mise à disposition à titre gratuit de créneaux d'utilisation du studio de musique de Ranguin	NF	Utilisation du studio de musique de Ranguin par les associations retenues dans le cadre des appels à projets lancés par la Ville	m ² /an	Gratuit	
PRESTATIONS					
INSCRIPTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE					
Les tarifs dépendent du quotient familial établi par la CAFAM avec un QF plancher de 225 € et un QF plafond de 1500 € <u>Méthode de calcul :</u> QF x taux d'effort propre à chaque activité x nombre de jours et par enfant Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire et chèques Chèques vacances Remboursement éventuel des sommes acquittées pour des prestations dont l'usager n'a pu bénéficier sur courrier motivé accompagné d'un certificat médical et d'un relevé d'identité bancaire ou postale. (cf. dispositions du cahier des charges et convention)	NF	Pour les familles NON ALLOCATAIRES :			
		Calcul suivant les revenus nets, les prestations familiales et le nombre d'enfants à charge.			
		Pour les familles ALLOCATAIRES :			
		1/2 journée avec repas		0.70%	
		journée sans repas		0.70%	
		journée avec repas		0.90%	
		séjour		2.70%	



Ville de Cannes

DGA DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE



Ville de Cannes

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
MARCHES DE DETAILS ET FOIRES, COMMERCE & ARTISANAT

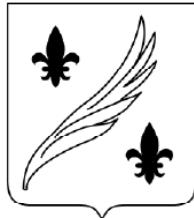
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026	
MARCHES DE DETAIL						
DROITS D'OCCUPATION DES MARCHES PUBLICS DE LA VILLE DE CANNES						
Marchés organisés par la ville de cannes, récurrents ; Paiement mensuel, ou à la journée auprès de nos placiers soumis à la régie.	NF		1°- Activités ALIMENTAIRES durant les horaires de marché			
		Producteur (dont pêcheur local et producteur de fleurs)	Paiement Journalier	m ² / jour	0.90 €	
		Revendeurs détaillants - camelots - passager - marché divers non journalier	Droit journalier	m ² / jour	1.75 €	
		Revendeur	Paiement par mois Tout mois commencé est dû	m ² / mois	11.70 €	
		2° Activités NON ALIMENTAIRES durant les horaires de marché				
		Revendeurs détaillants	Droit journalier	m ² / jour	1.75 €	
		Brocanteurs	Place au Forfait journée 15 m ²	Forfait/jour	23.35 €	
			Droit journalier métrage supplémentaire	m ² / jour	2.25 €	
		Artistes	Forfait journée 8 m ²	Forfait/jour	12.20 €	
			Droit journalier métrage supplémentaire	m ² / jour	1.60 €	
		3° autres activités ALIMENTAIRES ou NON ALIMENTAIRES				
		Nocturne, ponctuel, éphémère, sapin, fêtes, noël etc.)	Hors horaires de marché de moins de 3 jours Droit journalier	m ² / jour	2.25 €	
			Hors horaires de marché de plus de 3 jours Droit journalier	m ² / jour	0.95 €	
REGIE AVANT PRISE DE POSSESSION						
DROITS D'OCCUPATION SUR LES HALLES DES MARCHES PUBLICS DE LA VILLE DE CANNES						
Forfait de 24h (de 0h à 24h)	NF	Evénements sur la halle Forville	Mise à disposition du carreau pour tout événement hors horaires marché pour une superficie < 500 m ²	m ² /jour	2.45 €	
			Mise à disposition du carreau pour tout événement hors horaires marché pour une superficie > 500 m ² et hors période de Congrès	Forfait/jour	2 893.00 €	
			Mise à disposition du carreau pour tout événement commercial hors horaires marché en période de Congrès	Forfait/jour	5 784.00 €	
Animations payées par titre de recettes ou à régler auprès de la régie	NF	Pour tous les marchés: Forville, Saint Jin Jin, place Roubaud, et Gambetta pendant les horaires de marchés	Animations	m ² / jour	2.30 €	

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
MARCHES DE DETAILS ET FOIRES, COMMERCE & ARTISANAT

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026		
DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC							
Paiement auprès de la régie	NF	Vide-greniers pilotés par le service référent	Droit journalier	m ² /jour	3.45 €		
		Vide-greniers à vocation caritative pilotés par le service référent	Droit journalier	m ² /jour	1.70 €		
		Droit journalier : intérêt général pour les cannois		Forfait/jour	gratuit		
		Nocturnes Cannoises	stand de 4ml	Forfait/jour	30.00 €		
			stand de 5ml	Forfait/jour	35.00 €		
			stand de 6ml	Forfait/jour	40.00 €		
SPECTACLES AMBULANTS							
DROIT D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS DES CIRQUES ET SPECTACLES AMBULANTS (TOUS SITES)							
Paiement auprès de la régie,	NF	Spectacles ambulants	Petits spectacles de plein air (type guignol, marionnettes et clowns) de 3 jours maximum	Jour	62.55 €		
			Pour tout type d'événement nécessitant du montage et démontage de plus de 3 jours sur site	Forfait/jour	137.50 €		
MARCHE DE NOËL							
Régie Avant prise de possession	NF	Occupation des chalets dans le cadre du marché de Noël - Droits de place	Chalet de 6 m ² , 16 Ampères	Forfait	2 451.00 €		
			Chalet de 6 m ² , 32 Ampères	Forfait	2 685.00 €		
			Chalet de 8 m ² , 16 Ampères	Forfait	2 898.00 €		
			Chalet de 8 m ² , 32 Ampères monophasé	Forfait	3 133.00 €		
			Chalet de 8 m ² , 32 Ampères triphasé	Forfait	3 355.00 €		
			Chalet de 12 m ² , 16 Ampères	Forfait	4 080.00 €		
			Chalet de 12 m ² , 32 Ampères monophasé	Forfait	4 318.00 €		
			Chalet de 12 m ² , 32 Ampères triphasé	Forfait	4 587.00 €		
			Chalet hexagonal double façade de 13 m ² , 16 Ampères	Forfait	4 434.00 €		
			Chalet hexagonal double façade de 13 m ² , 32 Ampères monophasé	Forfait	4 908.00 €		
			Chalet hexagonal double façade de 13 m ² , 32 Ampères triphasé	Forfait	5 383.00 €		
			Chalet rond de 2,5 m de diamètre, 16 ampères	Forfait	1 951.00 €		
			Chalet invité 8 m ²	Forfait semaine	650.00 €		

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
MARCHES DE DETAILS ET FOIRES, COMMERCE & ARTISANAT

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
BOUTIQUES EPHÉMERES					
Régie Avant prise de possession	NF	Mise à disposition d'une boutique éphémère (maximum 3 mois). Le tarif inclut la mise à disposition du local ainsi que la fourniture de l'eau et de l'électricité	Location pour 1 semaine Location pour 1 semaine festive incluant les dates suivantes : 1er janvier, 14 février, Festival de Cannes, Fêtes de Mères, des Pères, 14 juillet, 15 août et Noël Location pour 2 semaines Location pour 3 semaines Location mensuelle	Forfait Forfait Forfait Forfait	213.00 € 319.00 € 362.00 € 511.00 € 626.00 €
PARKINGS					
DROITS D'OCCUPATION SUR LE PARKING COUBERTIN					
Paiement auprès de la régie,	NF	Occupation du domaine public par les caravanes des forains, eau incluse	Moins de 6 m De 6 à 10 m De 11 à 15 m Plus de 15 m Stationnement de camions (limité aux places disponibles et réglementées)	Forfait Forfait Forfait Forfait Tous camions. Les camions ateliers pendant les fêtes foraines	168.15 € 270.00 € 355.00 € 405.40 € 246.55 €
FETES FORAINES ÉTÉ ET PARCS D'ATTRACTION					
DROITS D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS FORAINES					
Paiement auprès de la régie	NF	Droits journaliers incluant les charges	Espace dont la superficie est comprise entre 01 et 50 m ² Espace dont la superficie est comprise entre 51 et 75 m ² Espace dont la superficie est comprise entre 76 et 100 m ² Espace dont la superficie est comprise entre 101 et 300 m ² Espace dont la superficie est comprise entre 301 et 500 m ² Espace dont la superficie est supérieure à 501 m ²	Par jour Par jour Par jour Par jour Par jour Par jour	18.70 € 22.75 € 25.90 € 33.10 € 72.50 € 88.00 €
FETES FORAINES HIVER ET PARCS D'ATTRACTION					
DROIT D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS FORAINES					
Paiement auprès de la régie	NF	Droits journaliers incluant les charges	Espace dont la superficie est comprise entre 01 et 10 m ² Espace dont la superficie est comprise entre 11 et 25 m ² Espace dont la superficie est comprise entre 26 et 50 m ² Espace dont la superficie est comprise entre 51 et 75 m ² Espace dont la superficie est comprise entre 76 et 100 m ² Espace dont la superficie est comprise entre 101 et 250 m ² Espace dont la superficie est supérieure à 251 m ²	Par jour Par jour Par jour Par jour Par jour Par jour Par jour	49.75 € 74.50 € 95.20 € 104.55 € 119.05 € 142.90 € 165.65 €
CARROUSELS					
Sur titre de recettes	NF	Redevance fixe d'occupation du domaine public par des Carrousels. (Pour les redevances variables, se référer aux conventions)	Place commandant Maria Allées de la Liberté	par an par an	2 436.00 € 4 263.00 €



Ville de Cannes

MER & LITTORAL

DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL

LITTORAL ET MARITIME

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
PLAGE ZAMENOFF					
REDEVANCE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS PROPOSES, PARASOLS CHAISES LONGUES, SUR LA PLAGE PUBLIQUE EXPLOITEE EN REGIE					
La redevance est due par utilisation de chaque matériel, à la journée ou à la demi-journée. La demi-journée s'entend d'une période 8h30-13h30 ou 13h30-18h30. Gratuité pour les enfants de 0 à 9 ans, tarif plein à partir de 10 ans. Prestation assujettie à TVA Sur place D'avance Régie de recettes Numéraire.	NF	Plages	Location de parasols Location de chaises longues Location enfants de 0 à 9 ans A partir de 10 ans	1/2 Journée Journée 1/2 Journée Journée	4.50 € 8.00 € 6.50 € 9.00 € Gratuit Plein tarif
MARITIME					
FRAIS ADMINISTRATIFS POUR RETRAITS D'EPAVES					
Titre de recettes	NF	Sinistre maritime - Frais administratifs	Frais administratifs de gestion lors d'un échouage ou d'un naufrage maritime nécessitant l'intervention du prestataire ayant contracté avec la Ville de Cannes dans le cadre d'un marché public	Forfait	553.25 €
INTERVENTIONS DE NETTOYAGE DU PLAN D'EAU CONSECUTIVEMENT AU TIR D'UN FEU D'ARTIFICE					
Titre de recettes	NF	Ecrémage et nettoyage sous-marins.	Prestation complète de nettoyage 1 heure d'écrémage le soir et 2 heures de plongées le lendemain.	Forfait	1 290.00 €
		Nettoyage sous-marins	Heure supplémentaire de plongée sous-marine de nettoyage des déchets consécutifs au tir de feu d'artifice	Heure	324.20 €
MISE A DISPOSITION D'UNE EMBARCATION AVEC PILOTE					
Titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une embarcation Ville de Cannes avec pilote.	Prestation de transport exceptionnel ou prestation de sécurisation du plan d'eau lors de manifestations nautiques privées.	Heure de navigation	166.10 €
Titre de recettes	NF	Mise à disposition d'une embarcation Ville de Cannes avec pilote.	Prestation de rapatriement de personnes depuis les îles après départ de la navette maritime	Heure de navigation	110.70 €
STATIONNEMENT					
Arrêté du maire Titre de recettes		Stationnement de camions appartenant au lot G1 dans le cadre de son activité nautique sur le parking du Palm Beach	par mois par camion		75.00

DIRECTION DE LA MER ET DU LITTORAL
LITTORAL ET MARITIME

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
KIOSQUES					
			N°1		650.70 €
		Boulevard Gazagnaire	N°2		843.10 €
			N°3		814.90 €
		Croisette	N°6		1 265.30 €
			N°6 bis		1 265.30 €
			N°7		1 265.30 €
			N°8		1 265.30 €
			N°9		1 265.30 €
			N°9 bis		1 265.30 €
		Pantiéro	N°10		1 213.00 €
			N°11		1 213.00 €
		Boulevard du Midi	N°12		629.00 €
			N°13		629.00 €
			N°14		629.00 €
			N°15		629.00 €
			N°16		629.00 €
			N°17		568.90 €
			N°18		568.90 €
			N°19		568.90 €
			N°20		629.00 €
			N°21		568.90 €
			N°22		568.90 €
			N°23		629.00 €
			N°24		409.70 €
		Ile Sainte Marguerite	N°25		678.40 €
			N°26		719.20 €
		Boulevard du Midi	N°26 bis		450.00 €
			N°27		450.00 €
			N°28		450.00 €
			N°29		450.00 €
			N°30		450.00 €
			N°31		450.00 €
			N°32		450.00 €
			N°33		450.00 €
			N°33 bis		568.90 €
			N°34		733.10 €
			N°35		402.70 €
			N°36		561.80 €
			N°37		568.90 €
			N°38		568.90 €



Ville de Cannes

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
DROITS DE PETITE VOIRIE					
DROITS ANNUELS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES INSTALLATIONS DES COMMERCES EN SAILLIE PAR RAPPORT AUX FACADES (ETALAGES, ENSEIGNES...)					
Objet en saillie, enseigne, étalages, vitrages et autres objets divers sur le domaine public Dépend du nombre, des dimensions et de la situation géographique (deux secteurs définis).	NF	Frais de gestion annuel	Forfait/an	15.00 €	
Un droit fixe est perçu pour toute occupation. Sur facture, à terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement (mensuel, trimestriel).		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,20 m		m linéaire/an	10.15 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,40 m		m linéaire/an	19.15 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,60 m		m linéaire/an	41.75 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,80 m		m linéaire/an	69.10 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 1,00 m et plus		m linéaire/an	171.05 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,20 m		m linéaire/an	7.10 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,40 m		m linéaire/an	12.35 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,60 m		m linéaire/an	26.20 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 0,80 m		m linéaire/an	42.45 €
		Etalages, Vitrages, Chassis - Saillies jusqu'à 1,00 m et plus		m linéaire/an	105.05 €
		Emplacements Vente fleurs cimetières TOUSSAINT	Droit journalier	m ² /jour	6.05 €
		Etalages spéciaux devant magasin temporaires	Droit journalier	m ² /jour	16.35 €
		Etalage - Vendeur	Secteur 1 et 2	Vendeur/an	419.80 €
		Voirie - Divers			
		Auvents, bannes marquises, stores, tentes, garages mobiles 2 roues		m linéaire/an	5.85 €
		Ecussons, motifs en reliefs et autres objets ou supports en saillie		m ² /an	22.95 €
		Trottoir annonce		m ² /an	5.00 €
		Présentoirs annonces immobilières		l'unité/an	144.00 €
		Présentoir à journaux (part fixe et part variable)	Part fixe / an / emplacement		108.10 €
			Part du chiffre d'affaire annuel HT		1%
		Tubes verre néons et diodes électro luminescentes (leds) et rampes lumineuses		m linéaire/an	5.85 €
		Lampes, globes lumineux, spot réflecteur		L'unité/an	8.80 €
		Lampes, dispositif de chauffage		L'unité/an	31.25 €
		Brise vent		m linéaire/an	8.70 €

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
Objet en saillie, enseigne, étalages, vitrages et autres objets divers sur le domaine public Dépend du nombre, des dimensions et de la situation géographique (deux secteurs définis). Un droit fixe est perçu pour toute occupation. Sur facture, à terme Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement (mensuel, trimestriel). La constatation est le fait génératrice du droit et est valable pour l'année civile en cours. On détermine en fonction de la profondeur utilisée sur le domaine public et du secteur géographique un tarif de base auquel s'applique la longueur de la devanture. Un droit fixe est perçu pour toute occupation. Un droit journalier peut être perçu pour tous les étalages temporaires, ce droit n'est pas dû pour toutes les braderies commerciales autorisées par la ville. La hauteur et la longueur des enseignes et des installations en saillies est comptée pour 1m minimum. Pour les éléments de voirie dont l'unité de facturation est 0,25m ² , toute unité commencée est due. Pour les appareils automatiques (distributeur de glaces par exemple), l'unité est le mois.	NF	Voirie - Divers	Poteaux ordinaires avec plaque indicatrice Appareils automatiques, bascules, guides de la ville ou similaires Poteaux avec enseigne lumineuse-Télescopes et guides parlants Appareils de distribution de carburant sur la voie publique Distributeurs de billets Distributeurs de préservatifs Distributeurs de boissons et/ou confiseries Autres distributeurs automatiques (boissons, confiseries ou autres). Appareils de préparation de boissons fraîches Autres appareils de vente de boissons ou produits glacés (granitas,...). Appareils automatiques de vente de crèmes glacées Banque froide Rôtissoires Autres appareils de cuisson (crêpes, gaufres, beignets,...)	L'unité/an l'unité/an L'unité/an L'unité/an L'unité/an L'unité/an L'unité/mois L'unité/mois Machine / mois m ² /mois Standard unité/mois L'unité/mois	54.80 € 119.60 € 241.80 € 61.05 € 118.70 € 86.55 € 108.30 € 86.55 € 144.15 € 198.10 € 60.05 € 144.15 € 100.80 € 9.15 € 9.15 €
Occupation de la piste du parking Pierre de Coubertin à usage exclusif de leçons de conduite et/ou de la présentation à l'examen du permis de conduire catégorie A					
Utilisation de la piste parking P. de Coubertin D.D.T.M Association "moto écoles Coubertin"	NF	Frais de gestion annuel Utilisation de la piste par la DDTM Utilisation de la piste par les auto-écoles	Redevance mensuelle par auto-école utilisatrice - exonération du paiement si le site n'est pas disponible au-delà de 3 semaines consécutives	forfait/an forfait/trimestre m ² /an	15.00 € 1 151.15 € 92.15 €
Occupation du domaine public par une personne privée exerçant une mission de service public					
Personne privée exerçant une mission de service public	NF	Frais de gestion annuel Occupation domaine public	Redevance mensuelle par personne privée exerçant une mission de service public. Calcul au m ² selon surface utilisée.	Forfait/ an m ² /mois	15.00 € 31.45 €
COFFRES RELAIS DE LA POSTE SUR LE DOMAINE PUBLIC					
Coffres relais de la poste	NF	Frais de gestion annuel Voirie	coffres relais poste	Forfait/ an Unité/an	15.00 € 141.80 €

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
TERRASSES CAFES HOTELS RESTAURANTS					
DROITS D'OCCUPATION DU DOMAIN PUBLIC DES TERRASSES					
Le droit est calculé à partir de la superficie occupée par la terrasse (m ²), du type d'occupation, en fonction de la période d'occupation et de 3 secteurs géographiques différents. Sur facture, d'avance (mensuel) notamment en cas d'adhésion au système de prélèvement automatique ou avant le 15 septembre (annuel) sur demande du redevable Régie de Recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement, prélèvement. 1er secteur : en façade : square Mistral, rue Doflus, quai Saint-Pierre (du n°1 au n°4), la Pantiero, boulevard de la Croisette, Pont Alexandre III en profondeur : Pont Alexandre III - partie sud voie ferrée, Pont des Gabres, rue d'Antibes, rue Félix Faure, rue Saint-Antoine, rue de la boucherie. 2ème secteur : Pont Alexandre III - partie nord voie ferrée, rond point des Gabres, rond point Jay Gould, Palm Beach (boulevard Croisette - boulevard Gazagnaire), à partir du rond point des Gabres jusque derrière rue d'Antibes (au-delà du trottoir Nord de la rue d'Antibes) jusqu'au bas de la rue du Pré, remonte jusqu'à la limite Sud voie rapide (boulevard Tuby) - place du 18 Juin - tout le boulevard Carnot (côté droit et gauche) jusqu'au square Carnot, Boulevard Jean Hibert ; rue Georges Clémenceau ; rue de la rampe ; quai Saint-Pierre (à partir du n°4). 3ème secteur : le reste de la commune y compris la Bocca. Il est précisé que tout titulaire d'une autorisation d'occupation du domaine public qui ne respecterait pas les termes de l'arrêté, se verrait retirer l'autorisation après le 2 ^e avertissement. En outre, il sera fait application de l'article R644-2 du code pénal relatif aux entraves à la libre circulation sur la voie publique : application d'une amende prévue pour les contraventions de la 4 ^e classe et confiscation des biens .	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	15.00 €
		Terrasses de type 1 Terrasses sans aménagements particuliers	Secteur 1 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	10.15 €
			Secteur 1 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	12.00 €
			Secteur 2 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	6.25 €
			Secteur 2 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	8.10 €
			Secteur 3 année	m ² / mois	5.70 €
		Terrasses de type 2 Terrasses aménagées démontables	Secteur 1 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	15.35 €
			Secteur 1 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	17.00 €
			Secteur 2 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	11.05 €
			Secteur 2 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	12.85 €
			Secteur 3 année	m ² / mois	8.35 €
Tous secteurs confondus	NF	Terrasses de type 3 Terrasses aménagées temporaires	Secteur 1 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	20.70 €
			Secteur 1 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	21.90 €
			Secteur 2 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	17.70 €
			Secteur 2 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	18.80 €
			Secteur 3 année	m ² / mois	9.00 €
		Terrasses de type 4 Terrasses aménagées non démontables	Secteur 1 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	25.45 €
			Secteur 1 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	26.55 €
			Secteur 2 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	18.10 €
			Secteur 2 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	19.50 €
			Secteur 3 année	m ² / mois	9.40 €
		Terrasses de type 5 Etablissements vitrés, vérandas construites et couvertes	Secteur 1 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	30.60 €
			Secteur 1 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	31.70 €
			Secteur 2 1 ^e & 4 ^e trimestre	m ² / mois	20.70 €
			Secteur 2 2 ^e & 3 ^e trimestre	m ² / mois	21.80 €
			Secteur 3 année	m ² / mois	11.30 €
		Extensions	Frontales	m ² / mois	21.45 €
			Latérales	m ² / mois	26.20 €
			sur stationnement neutralisé	m ² / mois	41.45 €

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026	
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier						
Annexe de terrasse Place de l'étang	NF	Annexe de terrasse Place de l'étang	Forfait	Unité/mois	644.00 €	
Tous secteurs confondus	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	15.00 €	
		Barrières	Fourniture de barrières + pose et dépose de barrières /an	Unité	255.40 €	
		Barrières mutualisées	Fourniture de barrières + pose et dépose de barrières /an	Unité	127.70 €	
		Fourniture de jardinières	Sans occupation de stationnement	Unité/an	355.60 €	
		Fourniture de jardinières	Avec neutralisation d'une place de stationnement payant	Unité/an	474.05 €	
STATIONNEMENT DES TAXIS						
DROITS DE STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DROIT D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DES TAXIS SUR LA COMMUNE						
Redevance forfaitaire annuelle + 2° redevance forfaitaire à chaque transfert ou nouvelle autorisation Sur facture, d'avance au cours du 1er trimestre Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	15.00 €	
		Droit de stationnement annuel	Taxis	Licence/an	309.45 €	
		Permis de circulation - transfert de licences	Taxis	1	39.40 €	
VÉHICULES MOBILES DE RESTAURATION RAPIDE						
DROITS DE STATIONNEMENT SUR LE DOMAIN PUBLIC DES CAMIONS SPECIALISES DANS LA VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES						
Par emplacement, mensuel Sur facture, d'avance trimestriel ou mensuel Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, prélèvement. Le recouvrement des droits est effectué semestriellement, trimestriellement ou mensuellement d'avance.	NF	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	15.00 €	
		Véhicules mobiles de restauration rapide	Droit de stationnement	Mensuel	438.45 €	
Redevance forfaitaire Sur facture d'avance Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire	NF	Véhicules mobiles de restauration rapide	Droit de stationnement	Unité / jour sur Cannes	96.00 €	
				Unité / jour sur La Bocca	60.05 €	

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026																							
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier																												
EVENEMENTS DIVERS																												
OCCUPATION DU DOMAIN PUBLIC PAR ORGANISMES PRIVES POUR EVENEMENTS DIVERS																												
Redevance calculée en fonction d'un tarif au m ² et de la superficie occupée. Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace utilisé a été souillé. La ville se réserve la possibilité d'accorder l'occupation ou l'utilisation du domaine public à titre gracieux aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général (selon l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques). Sur facture, d'avance à la délivrance de l'autorisation par le régieur de recettes des Taxes et Droits Communaux Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire, virement L'occupation du domaine public par des personnes privées pour des prises de vue à caractère culturel, ou mettant en valeur la ville de Cannes en favorisant son image de marque, sa renommée et sa publicité est exonérée de redevance.	NF	<table border="1"> <tr> <td>Frais de gestion par dossier</td> <td>Forfait</td> <td>Unité</td> <td>15.00 €</td> </tr> <tr> <td>Occupation du domaine public</td> <td>m²/jour</td> <td>4.25 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Occupation du domaine public durant les manifestations et les congrès. SECTEUR 1</td> <td>m²/jour</td> <td>12.00 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nettoyage de l'espace attribué, si souillé</td> <td>Forfait</td> <td>1 920.40 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Caution de nettoyage pour évènements spécifiques.</td> <td></td> <td>592.45 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3"> <ul style="list-style-type: none"> Manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique; Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations. Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel (FIF, Jumping etc) Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux (EDF, GDF, Lyonnaise des eaux, FTelecom) Manifestations organisées par les occupants conventionnés sur le site de la Bastide Rouge (Campus Georges Méliès, Cineum, pépinière d'entreprises), hors caractères promotionnels et/ou publicitaire. </td><td>Gratuit</td> </tr> </table>	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	15.00 €	Occupation du domaine public	m ² /jour	4.25 €		Occupation du domaine public durant les manifestations et les congrès. SECTEUR 1	m ² /jour	12.00 €		Nettoyage de l'espace attribué, si souillé	Forfait	1 920.40 €		Caution de nettoyage pour évènements spécifiques.		592.45 €		<ul style="list-style-type: none"> Manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique; Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations. Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel (FIF, Jumping etc) Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux (EDF, GDF, Lyonnaise des eaux, FTelecom) Manifestations organisées par les occupants conventionnés sur le site de la Bastide Rouge (Campus Georges Méliès, Cineum, pépinière d'entreprises), hors caractères promotionnels et/ou publicitaire. 			Gratuit		
Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	15.00 €																									
Occupation du domaine public	m ² /jour	4.25 €																										
Occupation du domaine public durant les manifestations et les congrès. SECTEUR 1	m ² /jour	12.00 €																										
Nettoyage de l'espace attribué, si souillé	Forfait	1 920.40 €																										
Caution de nettoyage pour évènements spécifiques.		592.45 €																										
<ul style="list-style-type: none"> Manifestations à vocation caritative et organisées exclusivement par des fondations ou associations reconnues d'utilité publique; Les événements gratuits (sans facteurs de commercialité) organisés par les associations et fondations. Les événements où la ville est co-organisatrice ou partenaire officiel (FIF, Jumping etc) Les travaux pour le compte de la ville et E.P.C.I. et travaux sur les réseaux (EDF, GDF, Lyonnaise des eaux, FTelecom) Manifestations organisées par les occupants conventionnés sur le site de la Bastide Rouge (Campus Georges Méliès, Cineum, pépinière d'entreprises), hors caractères promotionnels et/ou publicitaire. 			Gratuit																									
Redevance calculée en fonction d'un tarif au m ² ou à la journée en fonction soit de la superficie occupée et de la période . Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace a été souillé.	NF	<table border="1"> <tr> <td>Frais de gestion par dossier</td> <td>Forfait</td> <td>Unité</td> <td>15.00 €</td> </tr> <tr> <td>Occupation du domaine public < 500 m²</td> <td>m²/jour</td> <td>2.45 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Occupation du domaine public ≥ 500 m²</td> <td>forfait/jour</td> <td>1 736.20 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Occupation du domaine public en période de congrès ou de manifestations</td> <td>forfait/jour</td> <td>3 434.20 €</td> <td></td> </tr> </table>	Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	15.00 €	Occupation du domaine public < 500 m ²	m ² /jour	2.45 €		Occupation du domaine public ≥ 500 m ²	forfait/jour	1 736.20 €		Occupation du domaine public en période de congrès ou de manifestations	forfait/jour	3 434.20 €											
Frais de gestion par dossier	Forfait	Unité	15.00 €																									
Occupation du domaine public < 500 m ²	m ² /jour	2.45 €																										
Occupation du domaine public ≥ 500 m ²	forfait/jour	1 736.20 €																										
Occupation du domaine public en période de congrès ou de manifestations	forfait/jour	3 434.20 €																										

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORGANISMES PRIVES POUR EVENEMENTS A CARACTERE PUBLICITAIRE OU PROMOTIONNEL					
Redevance calculée sur la base d'un forfait par jour tous secteur confondus. Un forfait pour nettoyage sera demandé par la Ville de Cannes si l'espace a été souillé. La gratuité sera accordée si un partenariat avec la Ville de Cannes est validé par décision municipale.	NF	Frais de gestion par dossier Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel	Forfait Totem avec emprise au sol jusqu'à 5m ² et hauteur maximale de 2,50m Totem avec emprise au sol supérieure à 5m ² et hauteur supérieure à 2,50m Montage totem Démontage totem	Unité Unité / jour Unité / jour 1/2 journée 1/2 journée	15.00 € 396.95 € 793.90 € 198.60 € 198.60 €
Redevance calculée sur la base d'un forfait par jour, en fonction de la superficie occupée et de 3 secteurs géographiques. Un forfait pour nettoyage sera demandé si l'espace a été souillé. Secteur 1: les secteurs des deux zones de publicité élargie au Règlement Local de Publicité ainsi que l'ensemble du Boulevard de la Croisette et la place F.Roosevelt. Secteur 2: Centre Croisette / Pointe Croisette (au sud de la voie ferrée entre le boulevard Jean Hibert et l'avenue Maréchal Juin) Secteur 3: Le reste du territoire de la Ville de Cannes. La gratuité sera accordée si un partenariat avec la Ville de Cannes est validé par décision municipale.	NF	Occupation du Domaine Public par organisateur privé pour événements à caractère publicitaire ou promotionnel durant les manifestations organisées par le Palais des festivals	Secteur 1 Occupation du Domaine Public < 5 m ² Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ² Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m ² Secteur 1 Occupation du Domaine Public < 5 m ² Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ² Secteur 1 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m ² Secteur 2 Occupation du Domaine public < 5 m ² Secteur 2 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ² Secteur 2 Occupation du Domaine Public > 10 m ² Secteur 3 Occupation du Domaine public < 5 m ² Secteur 3 Occupation du Domaine Public ≥ 5 m ² < 10 m ² Secteur 3 Occupation du Domaine Public ≥ 10 m ² Caution de nettoyage pour évènements spécifiques. Nettoyage de l'espace attribué, si souillé	Forfait / jour Forfait	1 184.85 € 1 777.30 € 2 369.70 € 604.10 € 906.10 € 1 196.50 € 453.05 € 673.70 € 906.10 € 302.05 € 453.05 € 604.10 € 592.45 € 1 928.25 €

MAITRISE DE L'ESPACE PUBLIC

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAIL DES PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Indemnité d'occupation sans titre du Domaine Public - Tarif déterminé sur la même base que la redevance d'un occupant régulier					
AUTRES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES					
La Mairie de Cannes se réserve la possibilité d'accorder la gratuité de l'occupation du domaine public pour toute manifestation dont elle est co-organisatrice					
Par convention Sur facture Par titre de recettes	NF	Frais de gestion par dossier Pour occupation supérieure à 400 m ² (sauf vide grenier Coubertin) Pour occupation supérieure à 400 m ² pour tournage de films Pour occupation inférieure à 400 m ² pour tournage de films Pour toute occupation inférieure à 400 m ² (sauf vide grenier Coubertin) Pour toute occupation inférieure à 400 m ² (sauf vide grenier Coubertin)	Forfait Forfait Forfait à la demi-journée Forfait Forfait à la demi-journée Prix au m ² Prix au m ² à la demi-journée Prix au m ² + droit fixe (barrièrage et/ou plot de stationnement) Prix au m ² + droit fixe (barrièrage et/ou plot de stationnement) à la demi-journée	Unité Par jour de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59 Par jour de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59 Par jour de 5h à 12h59 ou de 13h à 4h59 Par jour	15.00 € 1 533.40 € 766.60 € 766.60 € 383.40 € 2.10 € 1.00 € 4.25 € 2.20 € 592.45 € 1 184.90 € 476.35 € 952.60 € 360.15 € 708.65 €
FERMETURES TARDIVES / DEBITS DE BOISSONS					
Demandes de fermetures tardives / débits de boissons	NF	Frais de gestion par dossier / annuel	Forfait		30.00 €



Ville de Cannes

DGA SERVICES RESSOURCES ET OPTIMISATION



Ville de Cannes

AFFAIRES GENERALES

ADMINISTRATION GENERALE

DIRECTION MOYENS RESSOURCES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026	
PHOTOCOPIES						
DELIVRANCE DE PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC DANS TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX						
Vente de photocopie et délivrées dans l'ensemble des services municipaux par page et les frais d'envoi seront en sus Sur place Sous régie de recettes / facturation Numéraire, chèques	NF	n&b format A4		1	0.20 €	
		n&b format A3		1	0.35 €	
		Couleur format A4		1	2.15 €	
		Couleur format A3		1	3.20 €	
		DVD délivrés par l'Administration Générale		1	3.05 €	
LOCATION TOILETTES PUBLIQUES POUR MANIFESTATION						
TOILETTES PUBLIQUES GEREES PAR LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE						
A terme Titre de recettes	NF	Mise à disposition toilettes publiques non gardiennées squares et jardins au-delà de 18h ou 20h suivant les saisons : - Jardin de la ferme Giaume - Square d'Aurèle - Square Villalonga - Square Musso (Suquet bas) - Square du Caroubier (Suquet haut) - Jardin des Hespérides - Square Léo Callandry - Parc Donatien Méro - Square des 7 anges	Associations		18.00 €	
		Personnes publiques	Tarification à l'heure hors ouverture au public	32.00 €		
				52.00 €		
		Mise à disposition toilettes publiques : - Croisette - Forville - Bijou Plage - Plage Macé - Plage Zamenhof - Mariott Sans agent Nettoyage des toilettes à prévoir par l'organisateur	Associations	Tarification à l'heure hors ouverture au public	16.95 €	
					173.70 €	
					117.55 €	
			Personnes publiques	Tarification à l'heure hors ouverture au public	31.60 €	
					302.85 €	
					184.35 €	
		Etat des lieux entrant et sortant	Personnes de droit privé, sociétés d'événementiel etc...	Tarification à l'heure hors ouverture au public	51.80 €	
					501.10 €	
					258.85 €	

ADMINISTRATION GENERALE

Mairie Annexe Cannes-la-Bocca

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
MAIRIE ANNEXE DE LA BOCCA					
ECRIVAINS PUBLICS					
Sur place A terme Régie de recettes - Quittancier Paiement : numéraire, chèques bancaires	NF	Un rendez-vous	Usagers Cannois Usagers non Cannois	Par RDV Par RDV	Gratuit 8.00 €
		Un rendez-vous	Usagers Cannois Usagers non Cannois	Par RDV Par RDV	Gratuit 8.00 €
ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHEES ADMINISTRATIVES EN LIGNE					
Sur place A terme Régie de recettes - Quittancier Paiement : numéraire, chèques bancaires	NF	Espaces publics numériques	Usagers Cannois Usagers non Cannois Usagers non Cannois	Heure 30 mins Heure	Gratuit 3.00 € 6.00 €
			Scan	Tous usagers	1 0.50 €
ESPACES PUBLICS NUMERIQUES					
Sur place A terme Régie de recettes - Quittancier Paiement : numéraire, chèques bancaires	NF	Ateliers informatiques	Usagers Cannois Usagers non Cannois	La séance	5.00 € 7.00 €
ATELIERS INFORMATIQUES					

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
DIVERSES PRESTATIONS					
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Formations privées	Salles réservées pour la formation privée : toutes les salles du service Associations+ à l'exception de la salle des fêtes. Tarif qui s'ajoute à celui de la location de la salle	Heure	39.40 €
		Exposition / Vernissage Maison des Associations Hall et salle 1901	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait demi-journée 4 heures	84.90 €
		Kermesse / Braderie / Vide greniers Cour extérieure de la Maison des Associations des Broussailles ou 9 rue Louis Braille à Cannes	Gratuité pour une occupation par an pour les associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	une occupation gratuite par an	Gratuit
		Technicien Son	Le 1 ^{er} forfait	Par 4 heures obligatoires	142.00 €
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	71.00 €
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit
		Technicien lumière	Le 1 ^{er} forfait	Par 4 heures obligatoires	142.00 €
			Forfaits supplémentaires	Par 2 heures	71.00 €
			Gratuité pour 3 réunions par élection et par candidat ou liste de candidats lors des campagnes électorales		Gratuit
		Syndicats Professionnels	Syndicats professionnels représentant les agents municipaux de la Ville de Cannes		Gratuit
		Annulation du fait de la Ville lors de circonstances exceptionnelles ou en cas de problèmes majeurs : intempéries, inondation, panne de climatisation notamment, qui ne permettent pas l'occupation initialement prévue.			Gratuit
		Domiciliation du siège social ou d'une antenne d'une association à la Maison des Associations, 1 avenue des Broussailles ou 2 rue de la Verrerie		Forfait annuel	20.70 €
		Remplacement du moyen d'accès aux salles, en cas de perte ou détérioration		Forfait	101.50 €
		Toutes les salles gérées par le service Associations+, à l'exception de la salle des fêtes	Anciens combattants	Gratuit	
			Manifestations et activités d'intérêt général		
			CCAS		
			Consulats étrangers		
			Personnes Publiques, à l'exception des GIP		
			Services municipaux		
			Association cannoise ou ayant une antenne déclarée à Cannes, dont l'objet social est d'œuvrer pour les personnes handicapées dans la limite de 4 heures d'occupation par semaine et 12 heures par mois		
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Parti Politique	Etudiants cannois, associations étudiantes cannoises, projets scolaires, universitaires, dans la limite de 3 occupations gratuites par an, par association ou par projet scolaire	Par conseil-permanence	
			Selon grille tarifaire des salles associatives sauf pendant les périodes définies de campagnes électorales où seront accordées 3 réunions gratuites par élection et par candidat ou par liste de candidats		Gratuit
			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes ou associations qui occupent ponctuellement ou régulièrement les salles gérées par le service Associations+		5.20 €
		Conseils - Permanences Associations+ en vue de la création d'une association ou de l'accompagnement dans la promotion des activités des associations	Associations en cours de création		7.20 €
			Autres associations		9.40 €

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
LOCATION D'ESPACES MUNICIPAUX					
		Location de salles à un particulier cannois ou non cannois			50 % du tarif appliquée aux autres personnes de droit privé
		Site des Broussailles			
Au comptant, à terme émission de titres de recettes	NF	Salles de réunion : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 Salle multisports, Annexes A et B	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5.40 €
			Associations non cannoises	Heure	8.20 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	66.70 €
		Salle événementielle	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait 2 heures	35.00 €
				Heure supplémentaire	18.70 €
			Associations non cannoises	Forfait 2 heures	60.00 €
				Heure supplémentaire	32.00 €
		Le dimanche : occupation de la salle événementielle à la Maison des Associations des Broussailles. Gardiennage compris	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait 2 heures	195.10 €
				Heure supplémentaire	100.50 €
			Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	82.80 €
				Heure supplémentaire	25.90 €
		Privatisation de la cour de la Maison des Associations 1 avenue des Broussailles à laquelle peut s'ajouter le gardiennage conformément aux diverses prestations	Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Demi-journée soit 4 heures	445.20 €
				Heure supplémentaire	113.90 €
			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	37.70 €
				Heure supplémentaire	11.30 €
		Gardiennage lors de la privatisation de la cour de la Maison des Associations des Broussailles, uniquement hors horaires d'ouverture des services administratifs et lorsque non location de la salle Événementielle simultanément	Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	57.30 €
				Heure supplémentaire	17.20 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Demi-journée soit 4 heures	389.50 €
				Heure supplémentaire	118.50 €
		Gardiennage lors de la privatisation de la cour de la Maison des Associations des Broussailles, uniquement hors horaires d'ouverture des services administratifs et lorsque non location de la salle Événementielle simultanément	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes		22.00 €
			Associations non cannoises		33.50 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	67.30 €

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026	
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.						
Salle Gilbert Fort						
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Forfait 2 heures	35.00 €	
				Heure supplémentaire	18.70 €	
			Associations non cannoises	Forfait 2 heures	60.00 €	
				Heure supplémentaire	32.00 €	
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Forfait 2 heures	195.10 €	
				Heure supplémentaire	100.50 €	
			Piano à accorder	L'accord est à la charge de l'association		
			Le dimanche : occupation de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	82.80 €
					Heure supplémentaire	25.90 €
				Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	142.10 €
					Heure supplémentaire	44.40 €
				Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Demi-journée soit 4 heures	445.20 €
					Heure supplémentaire	113.90 €
Petite salle Gilbert Fort						
Le dimanche : occupation de la petite salle Gilbert Fort lorsque occupation simultanée de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	NF	Petite salle Gilbert Fort	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5.40 €	
			Associations non cannoises	Heure	8.20 €	
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	66.70 €	
			Le dimanche : occupation de la petite salle Gilbert Fort lorsque occupation simultanée de la salle Gilbert Fort à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	41.40 €
					Heure supplémentaire	12.40 €
				Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	62.90 €
					Heure supplémentaire	18.90 €
				Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Demi-journée soit 4 heures	98.40 €
					Heure supplémentaire	25.90 €
Salle Montfleury						
Le dimanche : occupation de la salle Montfleury à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	NF	Salle Montfleury	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	18.30 €	
			Associations non cannoises	Heure	31.50 €	
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	100.50 €	
			Le dimanche : occupation de la salle Montfleury à l'exception des occupations autonomes pour lesquelles le tarif classique s'applique.	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Demi-journée soit 4 heures	82.80 €
					Heure supplémentaire	25.90 €
				Associations non cannoises	Demi-journée soit 4 heures	142.10 €
					Heure supplémentaire	44.40 €
				Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Demi-journée soit 4 heures	445.20 €
					Heure supplémentaire	113.90 €

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
Salle du Pin de la Danse					
NF		Salle du Pin de la Danse	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5.20 €
			Associations non cannoises	Heure	7.90 €
Antenne Associations+					
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes		Salle de réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5.10 €
			Associations non cannoises	Heure	7.70 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	66.70 €
		Salle polyvalente	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	9.60 €
			Associations non cannoises	Heure	12.90 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	100.50 €
		Salle d'activités Zen	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5.10 €
			Associations non cannoises	Heure	7.70 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	66.70 €
		Bureaux n° 1, 2, 3, 4, 5, 7	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1.90 €
			Associations non cannoises	Heure	5.50 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	39.20 €
		Hall Antenne Associations+	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	5.00 €
Mairie Annexe de La Bocca					
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes		Salle de Sport	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	9.60 €
			Associations non cannoises	Heure	12.90 €
			Autres personnes de droit privé, entreprises privées, tournages	Heure	70.00 €
		Bureaux n° 1, 3, 4	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1.90 €
			Associations non cannoises	Heure	5.50 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	39.20 €
		Accueil Municipal du Riou			
		Bureau des permanences	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1.90 €
			Associations non cannoises	Heure	5.50 €

ADMINISTRATION GENERALE ASSOCIATIONS+

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Toute heure entamée est due. Tout dépassement d'horaires (heure supplémentaire non prévue et non autorisée initialement) fera l'objet d'une tarification majorée de 25%.					
Mairie Annexe de Ranguin					
Au comptant, à terme, émission de titres de recettes	NF	Salle de Réunion	Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	7.00 €
			Associations non cannoises	Heure	10.70 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	66.70 €
			Associations cannoises ou associations ayant une antenne déclarée à Cannes	Heure	1.90 €
		Bureau des permanences Autres bureaux	Associations non cannoises	Heure	5.50 €
			Autres personnes de droit privé, syndics de copropriété, agences immobilières, entreprises privées, tournages	Heure	39.20 €
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA FERRAGE, SALLES DES MARIAGES ET SALON MARIANNE					
Tarifs à la journée ou demi-journée Sur facture, à terme	NF	Salle du Conseil Municipal de la Ferrage	Forfait demi-journée	4 heures	124.40 €
			Heures supplémentaires	Heure	30.70 €
		Salle des Mariages, La Bocca	Demi-journée 8h00 - 12h00 ou 13h00 - 17h30	1/2 j	61.40 €
			8h00 - 17h30	1 j	167.40 €
			Demi-journée 8h00 - 13h00 ou 13h00 - 18h00	1/2 j	61.40 €
			8h00 - 18h00	1 j	167.40 €
		Salon Marianne, Hôtel de Ville	Forfait demi-journée	4 heures	117.50 €
			Heures supplémentaires	Heure	35.30 €

**ADMINISTRATION GENERALE
ASSOCIATIONS+**

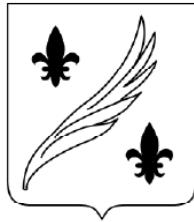
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026					
					HT	TTC				
SALLE DES FETES										
Occupation a <i>minima</i> de 4h. Toute heure entamée est due.										
LOCATION DU HALL (120 m²)										
Sur facture Régie de recettes par CB, virement, chèque Conformément au règlement intérieur de la salle des fêtes	NF	Pour les Cannois et pour une réservation dans les délais tels que prévus au règlement intérieur	du lundi au vendredi de 8h à 20h (par tranche de 4h)		101.67 €	122.00 €				
			du lundi au mercredi de 20h à 2h du matin (6h)		101.67 €	122.00 €				
			jeudis et vendredis de 20h à 2h du matin (6h)		203.33 €	244.00 €				
			samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 20h (12h)		507.50 €	609.00 €				
			samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 20h (par tranche de 4h)		305.00 €	366.00 €				
			samedis, dimanches et jours fériés de 20h à 2h du matin (6h)		710.83 €	853.00 €				
			samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 2h du matin (forfait jour)		1 015.00 €	1 218.00 €				
LOCATION DE L'INTEGRALITE DE L'EQUIPEMENT - HALL + SALLE (450 m²)										
du lundi au vendredi de 8h à 20h (par tranche de 4h)				284.17 €	341.00 €					
du lundi au mercredi de 20h à 2h du matin (6h)				284.17 €	341.00 €					
jeudis et vendredis de 20h à 2h du matin (6h)				568.33 €	682.00 €					
samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 20h (12h)				605.00 €	726.00 €					
samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 20h (par tranche de 4h)				380.83 €	457.00 €					
samedis, dimanches et jours fériés de 20h à 2h du matin (6h)				845.83 €	1 015.00 €					
samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 2h du matin (forfait jour)				1 269.17 €	1 523.00 €					
Heures supplémentaires		Application pour toutes heures au-delà du forfait peu importe la qualité du locataire, dans la limite de 2 heures maximum	Heure supplémentaire	40.83 €	49.00 €					
Heures supplémentaires majorées		Application en cas de dépassement de l'horaire prévu - Non respect des horaires initialement accordés	Heure supplémentaire	101.67 €	122.00 €					
PRESTATIONS COMMUNES A TOUS LES ESPACES DE LA SALLE DES FETES										
Mise à disposition d'un équipement sono pour le hall (pour la salle polyvalente l'équipement est inclus dans le montant de la location)		Réservation préalable et obligatoire en amont de l'utilisation de la salle	Forfait	101.67 €	122.00 €					
Mise à disposition d'un video projecteur pour le hall (pour la salle polyvalente l'équipement est inclus dans le montant de la location)		Réservation préalable et obligatoire en amont de l'utilisation de la salle	Forfait	60.83 €	73.00 €					
Location d'un praticable		Réservation préalable	Forfait	203.33 €	244.00 €					
Location tables rectangles 6/8 personnes		Réservation préalable	Unité	4.08 €	4.90 €					
Location chaises pliables		Réservation préalable	Unité	0.42 €	0.50 €					
Location mange debout (diamètre 81 cm)		Réservation préalable	Unité	2.08 €	2.50 €					
Ménage de la salle		Réservation préalable	Forfait	101.67 €	122.00 €					
Nettoyage électro-ménager		Réservation préalable	Forfait	62.50 €	75.00 €					
Caution remise en état (non restitution de la salle et/ou du mobilier conforme à l'état des lieux d'entrée)		700.00 €								
Caution dépassement d'horaires		500.00 €								
Caution ménage salles (sauf si réservation du forfait ménage)		500.00 €								
Caution mégots		250.00 €								
Location pour les non cannois		Majoration de 30% appliquée sur le tarif cannois								
Pour toute réservation dans un délai inférieur à 1 mois avant la date de location		Majoration de 7% appliquée sur le tarif initial								
Pour les associations		Location du lundi au jeudi		Déduction de 50% appliquée sur le tarif cannois						

ADMINISTRATION GENERALE SERVICE FUNERAIRE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
CIMETIERES					
DELIVRANCE DE CONCESSION DANS LES CIMETIERES VENTE DE CAVEAUX VACATIONS FUNERAIRES					
CIMETIERE GRAND JAS					
NF	Concession pleine terre 2 places		15 ans	1	273 €
			30 ans	1	546 €
	Concession terre pour caveau 2 places et + selon emplacement		15 ans	1	932 €
			30 ans	1	1 553 €
			50 ans	1	2 450 €
	caveau 2 places		15 ans	1	2 588 €
			30 ans	1	3 624 €
			50 ans	1	4 802 €
	Caveau 4 places		15 ans	1	3 313 €
			30 ans	1	4 969 €
			50 ans	1	7 429 €
	Caveau 6 places		30 ans	1	5 694 €
			50 ans	1	7 661 €
	Chapelle 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 places selon les emplacements		50 ans	1	8 506 €
	CAVURNE		15 ans	1	772 €
			30 ans	1	1 266 €
	COLUMBARIUM 2 PLACES		10 ans	1	388 €
			20 ans	1	635 €
	COLUMBARIUM 4 PLACES		15 ans	1	980 €
			30 ans	1	1 605 €
CIMETIERE ABADIE					
NF	Concession pleine terre 2 places		15 ans	1	273 €
			30 ans	1	546 €
	Concession terre pour caveau 4 places		15 ans	1	414 €
			30 ans	1	621 €
			50 ans	1	1 003 €
	Concession terre pour caveau 6 places		30 ans	1	932 €
			50 ans	1	1 510 €
			50 ans	1	2 020 €
	Concession terre pour caveau 8 places		15 ans	1	2 278 €
			30 ans	1	3 106 €
	Caveau 2 places		15 ans	1	2 899 €
			30 ans	1	4 348 €
			50 ans	1	5 694 €
	Caveau 4 places		30 ans	1	4 969 €
			50 ans	1	7 247 €
	Caveau 6 places		10 ans	1	388 €
			20 ans	1	635 €
	Columbarium				

ADMINISTRATION GENERALE SERVICE FUNERAIRE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
CIMETIERE ABADIE ANNEXE					
Tarif différencié en fonction des catégories des concessions Tarif applicable pour la primo accession et le renouvellement de concession. Pendant le délai de 2 ans suivant l'échéance, les tarifs de renouvellement sont ceux en vigueur à la date d'échéance de la concession. Passé ce délai, les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date du renouvellement. Sur facture A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	NF	Concession pleine terre 2 places	15 ans	1	273 €
			30 ans	1	546 €
		Caveau préfabriqué 2 places	15 ans	1	2 092 €
			30 ans	1	2 601 €
		Caveau préfabriqué 4 places	15 ans	1	2 588 €
			30 ans	1	3 624 €
			50 ans	1	4 802 €
		Caveau préfabriqué 6 places	30 ans	1	4 348 €
			50 ans	1	7 322 €
		Enfeu 1 place	15 ans	1	956 €
			30 ans	1	1 771 €
		Enfeu 2 places	15 ans	1	1 199 €
			30 ans	1	2 023 €
		Columbarium	10 ans	1	388 €
			20 ans	1	635 €
AUTRES PRESTATIONS					
NF	NF	Vacations funéraires		1	20 €
		Séjour reposoir	A compter du 7e jour	jour	6 €



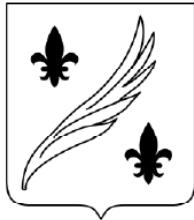
Ville de Cannes

FINANCES, ACHATS

DIRECTION DES FINANCES

FINANCES ET BUDGET

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
TAXE DE SEJOUR					
PERCEPTION AU REGIME DU REEL					
Taxe perçue sur les personnes qui séjournent dans la commune et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles seraient passibles de la taxe d'habitation. Les natures d'hébergement visées par cette taxe sont mentionnées aux 1°2°3°4°5°6°7°8°9°10° de l'article R2333-44 du CGCT. La taxe est perçue, toute l'année du 1er janvier au 31 décembre inclus. Elle est calculée par personne et par nuit sur la base du tarif applicable à la catégorie d'hébergements. Les hébergeurs professionnels sont collecteurs de la taxe pour le compte de la commune et la reversent trimestriellement. La déclaration trimestrielle et le paiement doivent être transmis à la commune avant la fin du mois suivant le trimestre écoulé. Tout retard dans le versement du produit de la taxe donne lieu à application d'un intérêt de retard égal à 0,20% par mois de retard. En cas d'absence de déclaration ou de déclaration insuffisante, la commune se réserve le droit d'appliquer les peines d'amendes prévues par la loi.	F	Palaces		et	4.60 €
		Hôtels de tourisme 5*, résidences de tourisme 5*, meublés de tourisme 5*		Par nuitée et par personne	3.30 €
		Hôtels de tourisme 4*, résidences de tourisme 4*, meublés de tourisme 4*		Par nuitée et par personne	2.50 €
		Hôtels de tourisme 3*, résidences de tourisme 3*, meublés de tourisme 3*		Par nuitée et par personne	1.60 €
		Hôtels de tourisme 2*, résidences de tourisme 2*, meublés de tourisme 2*, villages de vacances 4 et 5*		Par nuitée et par personne	0.95 €
		Hôtels de tourisme 1*, résidences de tourisme 1*, meublés de tourisme 1*, villages de vacances 1*, 2* et 3*, chambres d'hôtes, auberges collectives		Par nuitée et par personne	0.80 €
		Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme, village de vacances non classés ou en attente de classement		Par nuitée et par personne	5% du prix de la location par personne et par nuit, dans la limite du tarif le plus haut adopté par la collectivité (soit 4,60 €)
		Terrains de camping et terrains de caravanning classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.		Par nuitée et par personne	0.60 €
		Terrains de camping et terrains de caravanning classés 1 ou 2 * et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes		Par nuitée et par personne	0.20 €
		Ports de plaisance	Tarif forfaitaire. Pour les contrats d'amarrage annuel un abattement de 50% est appliqué	Par nuitée et par capacité d'accueil moyenne	0.20 €



Ville de Cannes

DGA NUMERIQUE, PREVENTION DE LA POPULATION & PROTECTION DU PATRIMOINE



Ville de Cannes

URBANISME

URBANISME

URBANISME PREVISIONNEL

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
PLANS					
DUPLICATION ET CESSION					
		Plan Local d'Urbanisme et dossier de Z,A,C	CD	1	12.80 €
		Duplication de plans divers	Plan > A3 et <1m ² Recto et hon en R/V	1	8.50 €
			Plan > 1m ²	1	16.00 €
(frais d'envoi en sus)					
Tarif fonction du type de document Frais d'envoi facturés en sus Paiement à la commande Régie de recettes	NF	Clé USB 8 go	Forfait dossier complet	1	19.00 €
		Duplication de dossier complet non dématérialisé avec envoi par voie dématérialisée	Forfait dossier complet DP, PA et PD	1	5.30 €
			Forfait dossier complet PC	1	9.60 €
		Photocopies	Plan > 1m ²	1	14.90 €



Ville de Cannes

LOGISTIQUE URBAINE

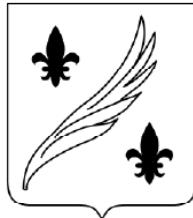
ESPACES PUBLICS

REGLEMENTATION ET COORDINATION DES TRAVAUX

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
INSTALLATION DES PALISSADES, ECHAFAUDAGES, BENNES ET VEHICULES DE CHANTIER ET AUTRES MATERIELS SUR OU EN SURPLOMB DU DOMAINE PUBLIC					
		Droits fixes	pour toute demande	Droit fixe	13.15 €
		Occupation de la voirie publique par échelles et tréteaux	Par jour et par unité	L'unité	6.05 €
		Occupation de la voie publique, avec palissades, échafaudage	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	0.85 €
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	2.00 €
		Occupation de la voie publique par échafaudage aux étages (n'ayant pas d'assise au sol)	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	0.50 €
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	0.90 €
		Occupation ponctuelle voie publique, big bag, stockage sans palissade, matériaux, matériels et délaissé de voirie	Les 60 premiers jours	Le m2 par jour	0.90 €
			A partir du 61ème jour	Le m2 par jour	2.05 €
		Occupation de la voie publique pour alimentation provisoire de chantier : par accrochage sur des poteaux d'éclairage public ou sur des supports provisoires auto lestés, ou par des gaines protégées au sol.	moins de 50 mètres	Le ml par jour	0.30 €
			plus de 50 mètres	Le ml par jour	0.25 €
Sur facture.		Occupation de la voie publique ou de la voirie publique par l'installation d'appareils de mesures type piézomètre, cross-hole, down-hole, puits de pompage, inclinomètre ou autre.	l'unité par an quelle que soit la durée d'occupation		281.80 €
D'avance à la délivrance de l'autorisation, sur la base du tarif voté au jour de la délivrance de l'autorisation.					
Regie de recettes. Numéraire, chèque, carte bancaire.		Fermeture de rue	Forfait 2 heures		154.10 €
Le recensement des matériaux, matériels et véhicules de chantiers installés ou stationnés sur la voie publique est effectué par les services municipaux.			Forfait 4 heures		299.20 €
			Forfait 6 heures		453.30 €
			Forfait 8 heures		598.25 €
		Fermeture de voie, chaussée	Forfait 2 heures		47.50 €
			Forfait 4 heures		94.85 €
			Forfait 6 heures		142.30 €
			Forfait 8 heures		189.60 €
		Occupation sur la plate forme piétonne par véhicule - accès zone piétonne	Forfait 4 heures		18.00 €
			Forfait 8 heures		36.00 €
		Travaux d'accès difficile ou travaux acrobatique et zone de sécurité	Forfait 4 heures		12.30 €
			Forfait 8 heures		24.45 €
		Tarification régularisation	Le m2 par jour		7.55 €

ESPACES PUBLICS
REGLEMENTATION ET COORDINATION DES TRAVAUX

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
STATIONNEMENT-MISE EN PLACE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE DANS LE CADRE DE MANIFESTATIONS ET D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE					
A défaut de marquage précis, la place correspond à 5 m de longueur. Toute unité commencée est due.	NF	Mise en place de panneaux de signalisation provisoire	Droit fixe (pour toute demande)	13.15 €	
			Par place en zone non payante et par jour. Les 15 premiers jours	17.70 €	
			Au-delà du 15ème jour par place et en zone non payante	36.80 €	
			Aire de livraison 1 jour maximum zone non payante	35.60 €	
			Par place en zone payante et par jour. Les 15 premiers jours	22.60 €	
			Au-delà du 15ème jour par place et en zone payante	49.85 €	
			Aire de livraison (1 jour maximum) zone payante	44.95 €	
		Mise en place de panneaux de signalisation provisoire saison haute (du 1er mars au 31 octobre) pour le boulevard de la Croisette et ses rues perpendiculaires.	par place zone non payante	23.70 €	
			place zone payante	37.35 €	
Stationnement 2 roues			le ml par jour	3.00 €	
Place transport de fonds tarif annuel			par place annuel	1 522.50 €	
DANS LE CADRE DE TOURNAGE DE FILMS					
A défaut de marquage précis, la place correspond à 5 m de longueur. Toute unité commencée est due. En cas d'utilisation d'une aire de livraison, si celle-ci se situe dans une rue avec stationnement payant alors le tarif appliqué sera celui en zone payante.	NF	Mise en place de panneaux de signalisation provisoire y compris barriérage. Sur engagement de la société de production quant à sa durée de présence sur le territoire communal, le tarif applicable dès la première journée de réservation est celui de la tranche correspondant à cet engagement (Exemple : pour un engagement de présence de 25 jours, le tarif applicable dès le premier jour réservé est celui de la tranche "de 20 à 29 jours") En cas de présence effective inférieure à l'engagement, les sommes acquittées restent dues à la Ville. Toutefois, dans l'hypothèse où l'occupation effective serait plus courte que celle à laquelle la société de production s'était engagée, il sera procédé à une facturation complémentaire sur la base de la tranche tarifaire correspondant à la durée effective d'occupation. En cas d'occupation de plus de 40 jours, la société de production prendra à sa charge l'installation de panneaux de signalisation provisoire y compris le barriérage. En cas de présence effective inférieure à l'engagement, les frais d'installation de panneaux y compris le barriérage, restent à la charge exclusive de la société de production.	Par place et par jour. De 1 à 9 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	22.05 €	
			Par place et par jour. De 10 à 19 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	16.55 €	
			Par place et par jour. De 20 à 29 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	10.95 €	
			Par place et par jour. De 30 à 39 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	5.50 €	
			Par place et par jour. Au-delà de 40 jours de tournage consécutifs ou non sur une année	gratuit	



Ville de Cannes

PATRIMOINE IMMOBILIER

AMENAGEMENT URBAIN, NUMERIQUE, DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITE FONCIER - IMMOBILIER

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
--	---	---------------------	------------	-------	-------------------------

Les redevances d'occupation suivantes :

- kiosques alimentaires hors domaine public maritime (DPM),
- manèges et autres jeux pour enfants hors domaine public maritime (DPM),
- infrastructures sportives du stade Coubertin (y compris la Tribune Est),
- entrées-charretières des stations-service,
- rampes d'accès, tréfonds et des autres emprises pérennes sur le domaine public, et du Palais des Victoires Bernard Brochand.

dont les conditions financières, fixées par convention et inhérentes à l'évolution de la grille tarifaire, sont revalorisées **de 1,5 %** au titre de l'année 2026.

Sur titre de recettes



Ville de Cannes

CANNES STATIONNEMENT

DIRECTION MUNICIPALE DU STATIONNEMENT
CANNES STATIONNEMENT- VOIRIE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2026
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
PAR HORODATEUR OU PARKING					
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone		zone verte	Gratuit 30 minutes, <u>une fois par jour</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min 30 min 45 min 1h00 1h15 1h30 1h45 2h00 2h15 2h30	0.30 € 0.60 € 0.90 € 1.40 € 1.90 € 2.40 € 2.90 € 3.40 € 10.40 € 20.00 €
			bénéfice de la gratuité du stationnement pour la flotte des véhicules municipaux remplissant des missions de service public et ayants droits. Identification par macaron	gratuit	
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	zone jaune	Gratuit 1 heure, <u>une fois par jour</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min 30 min 45 min 1h00 1h15 1h30 1h45 2h00 2h15 2h30	0.30 € 0.60 € 0.90 € 1.40 € 1.90 € 2.40 € 2.90 € 3.40 € 10.40 € 20.00 €
			bénéfice de la gratuité du stationnement pour la flotte des véhicules municipaux remplissant des missions de service public et ayants droits. Identification par macaron	gratuit	
Horodateurs Suivant des zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone		Stationnement des Professions de Santé	Gratuit 1 heure, <u>une fois par stationnement</u> , en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Durée limitée à 2 heures 30. De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés FPS 20€	15 min 30 min 45 min 1h00 1h15 1h30 1h45 2h00 2h15 2h30	0.30 € 0.60 € 0.90 € 1.40 € 1.90 € 2.40 € 2.90 € 3.40 € 10.40 € 20.00 €

DIRECTION MUNICIPALE DU STATIONNEMENT
CANNES STATIONNEMENT- VOIRIE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/02/2026
Parkings Horodateurs Suivant zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	Ecopark Actifs employés, commerçants et artisans travaillant à Cannes validité d'un an	Forfait obtenu en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone.	Forfait jusqu'à 19h	1.90 €
		Ecopark Résident validité d'un an	Forfait obtenu en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone.	Forfait jusqu'à 19h	1.90 €
Stationnement sur voirie Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire		Disque Vert modalité d'obtention définie par arrêté	Obtention avec redevance de 5€/an	2h gratuites sur tout le stationnement sur voirie	
PARKING Grand parking de la Plage (ex parking Liegeard)					
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Les tarifs sont donnés en TTC	F	Parking en voirie	A destination de tous les usagers en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone	Stationnement gratuit limité à 24h (de 0 heure à 23 heures 59)	
			Location de zone sur réservation en fonction des événements et de la saison touristique	m ² /jour	0.75 €
			stationnement des camions de moins de 3,5t dans le cadre de l'organisation de la logistique événementielle de la SEMEC lors des opérations de montage et de démontage selon convention,	unité par jour et par camion de moins de 3,5 t	8.50 €
PARKING Jacqueline de Romilly					
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Les tarifs sont donnés en TTC	F	Parking en ouvrage validité d'un an	commerçant ou résident des voies définies par arrêté	mois	68.20 €
		La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à l'école Jacqueline de Romilly et ceux délivrés à ses ayants droit. sous conditions et dans la limite des 40 places disponibles.			Gratuit
		Télécommande	en cas de perte	télécommande	75.00 €
PARKING Saint Louis (périmètre restreint autour du parking)					
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Les tarifs sont donnés en TTC	F	Parking en ouvrage validité d'un an	abonnement voiture avec placement libre	mois	98.00 €
			abonnement voiture avec emplacement réservé	mois	118.00 €
			moto	mois	30.00 €
		Moyen d'accès	en cas de perte	antenne longue distance	20.00 €



Ville de Cannes

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION & TELECOMMUNICATIONS

SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS

SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
TARIFICATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES INFRASTRUCTURES DES OPERATEURS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS					
Par convention. Par titres de recettes	NF	Redevance annuelle domaine public routier communal	Armoire et borne	en € par mètre ²	20.00 €
			Artères - Souterrain	en € par kilomètre	30.00 €
			Artères - Aérien	en € par kilomètre	40.00 €
		Redevance annuelle domaine public non routier communal	Artères - Souterrain	en € par kilomètre	1 000.00 €
			Artères - Aérien	En € par kilomètre	1 000.00 €
			Autres installations	En € par m ²	650.00 €
MISE A DISPOSITION DE FIBRES OPTIQUES INACTIVEES ET DE FOURREAUX					
Tarif forfaitaire annuel en fonction du mètre linéaire de liaisons louées. En outre lors de la première échéance une redevance de mise en service d'un montant égal au coût de connexion, fourniture du câble de raccordement compris, augmenté de 15% pour frais de gestion du dossier, TVA en sus, est due. En cas de livraison de tronçon en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Le tarif forfaitaire est révisable annuellement par l'application de l'indice TP 01 index national tous travaux selon la formule : Pn (prixactualisé) = Po (prix initial) x (TPn /Tpo). Cette révision sera établie par certificat administratif en cours d'année et donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes, payable dès le mois suivant sa réception.	NF	Mise à disposition de fibres optiques inactivées		Forfait /an /mètre linéaire	2.00 €
Tarif forfaitaire annuel en fonction du mètre linéaire de liaisons louées. Le câble faisant l'objet de la location ne devra pas excéder un diamètre de 1,5 cm. Tout dépassement sera considéré comme un nouveau câble qui donnera lieu à une nouvelle location. La location fera l'objet d'une convention entre l'opérateur et la Ville de Cannes et la durée sera annuelle, reconductible tacitement sans pouvoir excéder une durée de 5 ans. En cas de livraison de tronçon en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Le tarif forfaitaire est révisable annuellement par l'application de l'indice TP 01 index national tous travaux selon la formule : Pn (prixactualisé) = Po (prix initial) x (TPn /Tpo). Cette révision sera établie par certificat administratif en cours d'année et donnera lieu à l'émission d'un titre de recettes, payable dès le mois suivant sa réception.	NF	Occupation du domaine public dans les fourreaux du réseau MAN de la Ville de Cannes		Forfait ht /an /mètre linéaire	3.00 €

SYSTÈME D'INFORMATIONS ET TELECOMMUNICATIONS

SERVICES ADMINISTRATIFS DSIT

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026																
TARIFICATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES INSTALLATIONS EMETTRICES DE RADIOFRÉQUENCES																					
Mise à disposition du domaine public pour l'installation de répéteurs de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire cannois. Redevance payable d'avance par titre de recettes.	NF	<p style="text-align: center;">REDEVANCE SUR LES REPÉTEURS</p> <p>Tarif forfaitaire annuel par répéteur quelle que soit la technologie. Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans. En cas d'installation d'un répéteur en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis. Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.</p>	Par unité et par an		2 393.56 €																
REDEVANCE SUR LES ANTENNES-RELAIS																					
Mise à disposition du domaine public pour l'installation d'antennes relais et d'équipements techniques associés. Tarif annuel payable 60 jours après réception de l'avis de paiement.	NF	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;"></td><td style="width: 30%; text-align: center;">Installation d'un relais 2G</td><td style="width: 30%;"></td></tr> <tr> <td>Convention signée avant le 01/05/2012 Tarif progressif en fonction de l'ajout de technologie</td><td>Installation d'un relais 3G ou 3G+</td><td>Par unité et par an</td></tr> <tr> <td></td><td style="text-align: center;">Installation d'un relais 2G + 1 relais 3G</td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td style="text-align: right;">26 927.66 €</td></tr> <tr> <td>Convention signée après le 01/05/2012 Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.</td><td>Installation d'un relais toutes technologies confondues</td><td>Par unité et par an</td><td style="text-align: right;">14 959.82 €</td></tr> </table>		Installation d'un relais 2G		Convention signée avant le 01/05/2012 Tarif progressif en fonction de l'ajout de technologie	Installation d'un relais 3G ou 3G+	Par unité et par an		Installation d'un relais 2G + 1 relais 3G				26 927.66 €	Convention signée après le 01/05/2012 Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.	Installation d'un relais toutes technologies confondues	Par unité et par an	14 959.82 €			8 975.89 € 17 951.77 €
	Installation d'un relais 2G																				
Convention signée avant le 01/05/2012 Tarif progressif en fonction de l'ajout de technologie	Installation d'un relais 3G ou 3G+	Par unité et par an																			
	Installation d'un relais 2G + 1 relais 3G																				
		26 927.66 €																			
Convention signée après le 01/05/2012 Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans.	Installation d'un relais toutes technologies confondues	Par unité et par an	14 959.82 €																		
Mise à disposition du domaine public pour l'installation de relais mobiles provisoires de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire Cannois. Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.	NF	<p style="text-align: center;">REDEVANCE POUR LES RELAIS MOBILES PROVISOIRES</p> <p>Tarif forfaitaire annuel par relais mobile provisoire quelque soit la technologie. Convention d'une durée d'un an renouvelable deux fois. En cas de durée de vie du relais mobile provisoire inférieure à un an, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	Par unité et par an		5 954.16 €																
Mise à disposition du domaine public pour l'installation de microcellules de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire Cannois. Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.	NF	<p style="text-align: center;">REDEVANCE POUR LES MICROCELLULES</p> <p>Tarif forfaitaire annuel par microcellule quelle que soit la technologie, Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans. En cas d'installation d'une microcellule en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	Par unité et par an		4 167.91 €																
Mise à disposition du domaine public pour l'installation de bornes WIFI sur l'ensemble du territoire Cannois. Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.	NF	<p style="text-align: center;">REDEVANCE POUR LES BORNES WIFI</p> <p>Tarif forfaitaire annuel par borne WIFI quelle que soit la technologie Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans. En cas d'installation d'une borne WIFI en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	Par unité et par an		1 190.84 €																
Mise à disposition du domaine public pour l'installation d'antennes basse consommation type Lora sur l'ensemble du territoire Cannois. Redevance payable annuellement d'avance par titre de recettes.	NF	<p style="text-align: center;">REDEVANCE POUR LES ANTENNES BASSE CONSOMMATION TYPE LORA</p> <p>Tarif forfaitaire annuel par antenne basse consommation type Lora. Conventions d'une durée de 8 ans renouvelables ensuite chaque année sans excéder 12 ans. En cas d'installation d'une antenne en cours d'année, la redevance est affectée d'un prorata temporis.</p>	Par unité et par an		1 179.04 €																



Ville de Cannes

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION DE LA PROPRETE URBAINE

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026	
REPRESSEION DES DEPOTS D'IMMONDICES DEPOSES HORS DE LIEUX EXPRESSEMENT RESERVES A CET USAGE						
Les frais d'enlèvement sont calculés sur la base du nombre de sacs ou de mètres cubes d'ordures déposées Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Répression des dépôts clandestins d'immondices	Sac ou autre immondices au sol sur chaussée	m3	235.00 €	
		Répression de jet de sacs ou détritus sur la voie publique		Nombre de sacs ou nombre de détritus	70.00 €	
PRESTATION DE SERVICE REMISE EN ETAT DU DOMAINE PUBLIC A LA SUITE D'INCIVISME ET LORSQUE QUE L'AUTEUR A ÉTÉ IDENTIFIÉ OU REMISE EN ETAT DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE D'UN TOURNAGE						
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes	NF	Lavage d'une parcelle	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une laveuse	1H	155.00 €	
		Décapage	Mise à disposition d'un agent et d'une décapeuse	1H	133.00 €	
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et d'un véhicule adapté Sur facture A terme Titres de recettes		Balayage mécanique	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une aspiratrice avec hydrobalayage	1H	155.00 €	
		Balayage manuel	Mise à disposition d'un agent et des équipements nécessaires	1H	90.00 €	
Les frais sont calculés sur la base du coût horaire d'un agent et des équipements Sur facture A terme Titres de recettes		Enlèvement de Tag	Mise à disposition d'un agent et des équipements nécessaires	A l'unité	110.00 €	
		Curage d'un fossé de bord de voie ou d'un avaloir	Mise à disposition d'un équipage (chauffeur et opérateur) et d'une aspiratrice	1H	155.00 €	

DIRECTION DES ESPACES VERTS

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
REPRESSION DEBROUSSAILLAGE ET VEGETATION DEBORDANTE					
DEBROUSSAILLAGE NON REALISE CHEZ UN PARTICULIER CONCERNE PAR LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT					
Tarif forfaitaire par dossier Sur facture A terme Titres de recettes	NF	<p>Frais de dossier et de procédure d'intervention pour mise en œuvre d'un débroussaillement d'office</p> <p>Frais de dossier et de procédure d'intervention d'office pour végétation débordante sur la voie publique</p>	<p>En supplément du prix de l'intervention de débroussaillement d'office</p> <p>En supplément de l'intervention d'office pour végétation débordante sur la voie publique</p>	1	360.00 €
				1	360.00 €



Ville de Cannes

BUDGET 03

FACULTE DES METIERS

FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
(*) sauf en cas de mention particulière					
1 - STAGES					
1.1- STAGES DE FORMATION INDIVIDUELLE CONTINUE EN INSERTION DANS UNE CLASSE EXISTANTE OU DANS UN GROUPE DEDIE					
Coût forfaitaire par stagiaire Sur titre de recettes Paiement en une fois à terme		Frais de traitement de dossiers de formation continue	En cas d'acceptation de la formation par le stagiaire, ces frais seront déduits du coût de formation annuel. En cas de refus, ces frais seront dûs.	Forfait par stagiaire	60.00 €
Coût forfaitaire par stagiaire Sur place Régie de recettes Numéraire, carte bancaire.		Carte d'accès au CFA	En cas de perte de la carte d'accès au bâtiment de la Faculté des métiers, des frais seront appliqués pour la fourniture d'une nouvelle carte	Forfait par stagiaire	5.00 €
Coût horaire par stagiaire Selon convention Sur titre de recettes Paiement en une fois d'avance ou trimestriellement ou en 10 fois mensuellement		Formations diplômantes en CAP, BP, MC ou BTS dans les différents domaines de formation proposés par l'établissement.	Autofinancement	Heure	13.00 €
Coût horaire par stagiaire Selon convention Sur titre de recettes Modalités de paiement selon les Opérateurs de compétences et les dispositifs de financement	NF	Formations qualifiantes en CAP, BP, MC ou BTS dans les différents domaines de formation proposés par l'établissement. Contrat en alternance financés par les différents opérateurs de compétences selon les branches professionnelles	Tarif horaire fixé par les branches professionnelles, selon les qualifications préparées et les dispositifs de prise en charge des Opérateurs de Compétences : contrat de professionnalisation, Transition pro A, plan de développement des compétences.	Heure	variable en fonction de la prise en charge des organismes financeurs
Coût horaire par stagiaire Selon convention Sur titre de recettes Modalités de paiement selon les organismes et dispositifs de financement		Formations qualifiantes en CAP, BP, MC ou BTS dans les différents domaines de formation proposés par l'établissement. Parcours individualisé, sur proposition et validation du devis de l'OF	Tarif horaire pour les dispositifs de prise en charge proposés par les différents organismes financeurs, soit : - Le Pôle emploi : Action Individuelle de Formation - La Caisse des dépôts et Consignations : Compte Professionnel de Formation - L'armée, l'hôpital, les entreprises privées : reconversions professionnelles	Heure	13.00 €
Formations en réponse à des marchés proposés par différents opérateurs et par l'intermédiaire de mandataires ou non. Coûts horaires par stagiaire fixés selon les modalités du marché et révisables à chaque reconduction. Coût/stagiaire modulable selon négociations avec le prestataire prévues au marché Selon convention Sur titre de recettes dont le rythme d'émission est défini dans le marché Coût calculé selon les heures effectives réalisées par les stagiaires.		CQP ET ASSIMILE	Par stagiaire	Heure	18.00 €
		COUT SELON LE NOMBRE DE STAGIAIRES EN FORMATION suivant les conditions des marchés et organisations (Pôle emploi, Région, organismes de formation...)	Par stagiaire	Heure	Selon convention ou documents de contractualisation

FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)		
1.2 - STAGES A L'EXTERIEUR OU AU SEIN DE LA FDM							
Tarif calculé selon le coût horaire de l'intervenant Selon convention Sur titre de recettes A terme	NF	Stages de formation professionnelle réalisés au sein de la Faculté des Métiers.	Par stagiaire	Heure	60.00 €		
		Stages de formation professionnelle réalisés à l'extérieur de la Faculté des Métiers.	Par stagiaire	Heure	60.00 €		
1.3 - MASTERCLASS							
Coût horaire/stagiaire, en fonction du type de formation, du nombre d'heures des professeurs mis à disposition et du coût de la matière d'œuvre Selon convention simplifiée Sur titre de recettes Modalités de règlement: acompte de 25% payable à l'inscription et solde le jour du cours Conditions d'annulation : les annulations doivent se faire dans les 7 jours précédant le début de la formation. Au delà, les 25% d'acompte seront définitivement dus.	NF	Masterclass Ateliers de 2 à 4 heures, tarif par stagiaire matière d'œuvre incluse, pour un minimum de 8 stagiaires par session;	Coiffure (max 14)	Heure	26.50 €		
			Cuisine (max 12)	Heure	26.50 €		
			Pâtisserie (max 14) de 6 à 10 personnes	Heure	32.00 €		
			Pâtisserie (max 14) au-delà de 10 personnes	Heure	21.50 €		
			Art floral (max 14)	Heure	26.50 €		
2- CONTRATS D'APPRENTISSAGE							
NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE PAR LES OPCO							
Selon convention Régie de recettes Sur facture, la facturation pouvant commencer à la date d'accord de prise en charge par l'OPCO Modalités de facturation en fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, selon 3 ou 4 versements annuels Par virement bancaire.	NF	Modalités de facturation pour les contrats d'apprentissage signés jusqu'au 30/06/2025 : 40% du montant dû est facturé à partir de la date de signature du contrat d'apprentissage, 30% avant la fin du 7ème mois et 30% au 10ème mois	par apprenti	1	application du tarif conformément à la Loi du 05/09/18 et article L.6332-1 du code du travail		
		Modalités de facturation pour les contrats d'apprentissage signés à partir du 01/07/2025 : 40% du montant dû est facturé à partir de la date de signature du contrat d'apprentissage, 30% avant la fin du 7ème mois, 20% au 10ème mois, 10% avec la première échéance de l'année suivante ou encore solde dans les 4 mois qui suivent le terme du contrat.	par apprenti	1	application du tarif conformément à la Loi du 05/09/18, de l'article L.6332-1 du code du travail et du décret 2025-585 du 27/06/2025		

FACULTE DES METIERS
ECOLE HOTELIERE DE CANNES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
3 - MISE A DISPOSITION DE SALLES					
3.1 - OCCUPATION DES LOCAUX DE LA FACULTE DES METIERS EN DEHORS DE LEUR UTILISATION SCOLAIRE					
Tarifs différenciés en fonction de la durée d'occupation et du type de salle (nombre de personnes limité)	NF	Mise à disposition gratuite et ponctuelle des salles du CFA	Atelier, amphithéâtre, hall, restaurant, salle du Conseil et salle informatique.	Par jour ou 1/2 journée	Gratuit
Selon convention				Journée	70.50 €
Sur titre de recettes D'avance				1/2 journée	35.50 €
Les boissons seront facturées selon le tarif de la carte des vins et eaux du restaurant.				Journée	114.00 €
La mise à disposition d'ingrédients ou de fournitures jetables sera facturée avec un coefficient de 2 au prix d'achat HT				1/2 journée	60.50 €
Conditions de gratuité : - aux partenaires des branches professionnelles lors des séances de démonstration et d'information à destination des apprentis, des formateurs et des maîtres d'apprentissages - à raison de deux fois par an et par branche professionnelle ; - à l'Education Nationale et au Conseil Régional dans le cadre de la formation; - aux prescripteurs de la formation.				Journée	227.00 €
				1/2 journée	114.00 €
				Soirée	300.00 €
3.2 - FRAIS DE GARDIENNAGE EN DEHORS DES HEURES SCOLAIRES ET LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FERIES					
Coût d'une heure supplémentaire	NF	Horaires et frais de gardiennage Minimum 1 heure facturée.	Utilisation exceptionnelle les samedis et en dehors des horaires 8h00 à 18h00 la semaine	Heure	38.00 €
Selon convention Sur titre de recettes A terme.			Utilisation exceptionnelle les dimanches et jours fériés	Heure	48.00 €
3.3 - FRAIS DE REMISE EN ETAT DES LOCAUX					
Coût de remise en état de l'espace occupé après utilisation, pour un passage.	NF	Frais de nettoyage unitaire au passage. Majoration de 50% en heure de nuit et de 75% en heure de jour férié.	Salles de classe	Heure	6.50 €
Sur titre de recettes Selon convention A terme.			Salle de réunion	Heure	4.00 €
			Amphithéâtre	Heure	8.50 €
			Atelier d'art floral et de coiffure		12.00 €
			Ateliers de restauration	Heure	30.00 €
			Restaurant	Heure	27.00 €

FACULTE DES METIERS

ECOLE HOTELIERE DE CANNES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
--	---	---------------------	------------	-------	--------------------------------

4 - RESTAURANT

PRESTATIONS DELIVREES PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION RESTAURANT

Tarif différencié en fonction du type de prestations (divers menus...) et de la catégorie d'usager Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF Restaurant gratuité totale pour les réunions de travail et les actions de promotion relatives au CFA, et possibilité de gratuité, mais comptabilisé en "Avantages en Nature" hors vins pour le personnel du CFA participant au service en hôtellerie (Formateurs en cuisine, restaurant et pâtisserie, personnel affecté à la caisse, personnels de service affecté à la plonge et au nettoyage des ateliers) et cadres ou personnels qui assure une permanence de contrôle et/ou de surveillance. 1 menu	Menu Gourmet (hors boisson)	1 menu	24.50 €
		Menu Classique (hors boisson)	1 menu	16.50 €
		Menu Saveurs des terroirs (hors boisson)	1 menu	21.00 €
		Forfait boisson par personne (pour groupe de 12 personnes minimum) comprenant : 1 apéritif, 1/2 bouteille de vin réserve FDM, 1/2 bouteille d'eau, 1 café ou infusion.	1 forfait à ajouter à 1 menu gourmet, classique ou saveurs des terroirs	8.50 €
		Menus des jours d'examens (1/2 bouteille vin réserve FDM, eau minérale et café compris).	1 menu classique	19.00 €
			1 menu brasserie	13.50 €
		Dessert simple	1 dessert	2.00 €
		Formule snacking (panini, hot dog...) avec une boisson et un café.	1 formule	8.00 €
		Plat à emporter pour le personnel Faculté des Métiers	1 plat	5.50 €
		Buffet (hors boissons)	sucré et salé	13.00 €
		Petit déjeuner (café ou infusion, viennoiserie, jus de fruits).	1	6.00 €
		Café	1	1.50 €
		Infusion	1	2.30 €
		Apéritif, digestif au verre	1	2.50 €
		Vin au verre	1	2.20 €
		Cocktail sans alcool	1	3.50 €
		Bière pression	1	2.20 €
		Cocktail alcoolisé, champagne à la coupe	1	5.50 €
		Carte des vins et eaux minérales	Coefficient de 1,75 pour les vins et de 2 pour les eaux et vin réserve Faculté des Métiers du prix d'achat HT consignes incluses arrondis à la dizaine de centimes	

5 - ART FLORAL

CONFECTIONS DE BOUQUETS ET COMPOSITIONS PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION ART FLORAL

Tarif différencié en fonction du type de prestations (différentes compositions florales...) Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.	NF Art Floral pour le personnel de la Faculté des Métiers	Bouquet simple	1 bouquet	8.50 €
		Bouquet élaboré	1 bouquet	12.50 €
		Grosse composition	1 composition	17.00 €

FACULTE DES METIERS

ECOLE HOTELIERE DE CANNES

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026 (*)
6 - COIFFURE					
PRESTATIONS DELIVREES PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION COIFFURE					
Tarif différencié en fonction du type de prestations (coupe, couleur...)	NF	Prestations de coiffure pour la clientèle extérieure	Coupe Homme Protocole rasage Traçage barbe Coupe et coiffage Femme Brushing sans coupe Femme Couleur ou mèches Couleur + mèches Changement de couleur + mèches Permanente ou défrisage Lissage botox	1 forfait 1 forfait 1 forfait 1 forfait 1 forfait 1 forfait 1 forfait 1 forfait 1 forfait 1 forfait	8.50 € 16.00 € 5.50 € 16.00 € 10.50 € 31.50 € 42.00 € 52.00 € 31.50 € 105.00 €
Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.		Prestations de coiffure pour les modèles d'examen permanents	Coupe, coiffage femme ou homme Couleur ou mèches Couleur + mèches ou changement de couleur Changement de couleur + mèches	1 forfait 1 forfait 1 forfait 1 forfait	Gratuit 21.00 € 31.50 € 42.00 €
		Produits et soins de coiffure	Shampooings et produits coiffants Soins Traitement anti-chute	1 1 1	7.50 € 13.00 € 26.00 €
7- PATISSERIE					
PRESTATIONS DELIVREES PAR LES APPRENTIS DE LA SECTION RESTAURANT					
Tarif différencié en fonction des produits vendus	NF	Productions des ateliers de pâtisserie	Viennoiserie individuelle Pâtisserie individuelle Grande tarte, grand gâteau, grand entremet, boîte de viennoiseries (16) ou de gâteaux individuels (8)	1 1 1	0.50 € 1.00 € 7.00 €
Sur place Régie de recettes Numéraire, chèque, carte bancaire.					
8- CAFETERIA					
CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX POUR L'EXPLOITATION DE LA CAFETERIA					
Convention du 21/08/2024 à partir du 01/09/2024 pour une durée de 3 ans	NF	Restauration rapide	Snack	Par jour	36.00 €
Titre de recettes Payable par mois A terme.					



Ville de Cannes

BUDGET 05

CREMATORIUM

AFFAIRES FUNERAIRES
CREMATORIUM

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026	
CREMATORIUM						
CREMATION DE CORPS, DE RESTES MORTELS ET DE DECHETS ANATOMIQUES, DISPERSION DES CENDRES				H.T.	TTC (tva 20%)	
Crémation de corps, de restes mortels et de déchets anatomiques, dispersion de cendres Sur place A terme Régie de recettes Numéraire, chèque	F	Crémation corps	Adulte	1	587.50 €	705.00 €
			Enfant (- de 12 ans)	1	291.67 €	350.00 €
		Crémation restes mortels	+ de 5 ans	1	291.67 €	350.00 €
			- de 5 ans	1	587.50 €	705.00 €
		Crémation de pièces anatomiques en provenance des divers centres hospitaliers		1	105.83 €	127.00 €
		Dépôt d'une urne (après crémation, le dépôt est gratuit pendant trois mois, ensuite un forfait est dû quel que soit le temps du dépôt)		Forfait	73.33 €	88.00 €
		Dispersion de cendres au jardin du souvenir sans crémation préalable au crématorium de Cannes		1	39.17 €	47.00 €
		Incinération reprise administrative		1	1 166.67 €	1 400.00 €
		Incinération reprise administrative Ville de Cannes		1	270.83 €	325.00 €



Ville de Cannes

BUDGET 08

PARKINGS

**PARKING AMENAGES DE SURFACE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC					
			PARKING MONTFLEURY	H.T.	TTC (tva 20%)
Parkings Horodateurs Suivant zones et modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC, Smartphone	F	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour en composant son n° d'immatriculation à l'horodateur ou sur smartphone. Sans limitation de durée. De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn. 02:15 02:30 02:45 03:00 1/4 h suivants	Gratuit 0.58 € 1.08 € 1.58 € 2.08 € 0.42 €
			PARKING EVÊCHÉ	H.T.	TTC (tva 20%)
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Stationnement zone violette	Gratuit 2 heures, une fois par jour, en prenant un ticket à la borne d'entrée. Sans limitation de durée. De 8h00 à 19h00 sauf dimanches et jours fériés.	120 mn. 02:15 02:30 02:45 03:00 1/4 h suivants	Gratuit 0.58 € 1.08 € 1.58 € 2.08 € 0.42 €
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Abonnement grand public prélevé	Abonnement Actif 6/7 de 7h à 20h du lundi au samedi	Mensuel	32.00 € 38.40 €
			PARKING PALM BEACH	H.T.	TTC (tva 20%)
Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB, NFC.	F	Stationnement dans le parking Palm Beach	de octobre à avril de mai à septembre - Gratuit la journée de 6h00 à 21h00. - Tout véhicule entrant entre 6h00 et 21h00 et sortant avant 21h00 le même jour aura un stationnement gratuit. - Tout véhicule stationnant à partir de 21h00 devra s'acquitter d'un montant forfaitaire de 5 € quelle que soit son heure de sortie. -Tout stationnement de plus de 48h00 n'est pas autorisé	Gratuit de 6h à 21h de 21h à 6h	Gratuit Gratuit 4.17 € 5.00 €

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement	F	Abonnements Grand Public	Abonnement	Moto de la police municipale (flotte)	Gratuit	Gratuit	
			Abonnement Résidents du Suquet	Dans la limite de 100 cartes	Mensuel	24.17 €	29.00 €
			Permanent banalisé (-3 mois)	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93.33 €	112.00 €
				Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel	88.33 €	106.00 €
				Permanent banalisé (+3 mois)	Trimestriel	257.08 €	308.50 €
				Permanent banalisé (+3 mois)	Semestriel	495.83 €	595.00 €
				Permanent banalisé (+3 mois)	Annuel	927.08 €	1 112.50 €
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	36.67 €	44.00 €
				Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Trimestriel	107.08 €	128.50 €
				Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Annuel	385.83 €	463.00 €
			Commerçant	Commerçant	Trimestriel	146.25 €	175.50 €
				Commerçant	Annuel	566.25 €	679.50 €
				Commerçant	Mensuel	41.25 €	49.50 €
			HLM	HLM	Trimestriel	120.83 €	145.00 €
				HLM	Semestriel	232.50 €	279.00 €
				HLM	Annuel	435.83 €	523.00 €
			Annuel payable en quatre fois (soit 128,12 € par trimestre), par prélèvement ou autre moyen de paiement	Annuel payable en quatre fois (soit 128,12 € par trimestre), par prélèvement ou autre moyen de paiement	435.83 €	523.00 €	
				Annuel payable en quatre fois (soit 128,12 € par trimestre), par prélèvement ou autre moyen de paiement	Mensuel	49.58 €	59.50 €
				Annuel payable en quatre fois (soit 128,12 € par trimestre), par prélèvement ou autre moyen de paiement	Trimestriel	142.92 €	171.50 €
		Abonnements spécifiques	Salarié 6h/20h lund au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Salarié 6h/20h lund au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Semestriel	275.00 €	330.00 €
				Salarié 6h/20h lund au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Annuel	514.17 €	617.00 €
				Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49.58 €	59.50 €
				Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Trimestriel	142.92 €	171.50 €
				Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Semestriel	275.00 €	330.00 €
				Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Annuel	514.17 €	617.00 €
			Matin 4h/14h 7/7	Matin 4h/14h 7/7	Trimestriel	84.58 €	101.50 €
				Matin 4h/14h 7/7	Mensuel	25.00 €	30.00 €
				Matin 4h/14h 7/7	Trimestriel	75.00 €	90.00 €
			Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Annuel	300.00 €	360.00 €
				Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Mensuel	12.50 €	15.00 €
				Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Trimestriel	37.50 €	45.00 €
				Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Annuel	150.00 €	180.00 €
			La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses agents droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses agents droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	Gratuit	Gratuit	
				Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41.25 €	49.50 €
				Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Trimestriel	123.75 €	148.50 €
				Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Semestriel	247.50 €	297.00 €
				Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Annuel	495.00 €	594.00 €
				Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel	41.25 €	49.50 €
				Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Trimestriel	123.75 €	148.50 €
				Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Semestriel	247.50 €	297.00 €
				Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Annuel	495.00 €	594.00 €
			Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel	46.67 €	56.00 €
				Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Trimestriel	140.00 €	168.00 €
				Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Semestriel	280.00 €	336.00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Annuel	560.00 €	672.00 €
				Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel	46.67 €	56.00 €
				Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Trimestriel	140.00 €	168.00 €
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Semestriel	280.00 €	336.00 €
				Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Annuel	560.00 €	672.00 €
				Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel	53.33 €	64.00 €
			Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Trimestriel	160.00 €	192.00 €
				Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Semestriel	320.00 €	384.00 €
				Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Annuel	640.00 €	768.00 €
			Pompiers	Pompiers	Mensuel	53.33 €	64.00 €
				Pompiers	Trimestriel	160.00 €	192.00 €
				Pompiers	Semestriel	320.00 €	384.00 €
			Etablissement public Permanent	Etablissement public Permanent	Annuel	640.00 €	768.00 €
				Etablissement public Permanent	Mensuel	83.75 €	100.50 €
				Etablissement public Permanent	Trimestriel	250.83 €	301.00 €
			Stanislas 6h - 19h	Stanislas 6h - 19h	Semestriel	502.08 €	602.50 €
				Stanislas 6h - 19h	Annuel	1 003.75 €	1 204.50 €
			Stanislas	Stanislas	selon convention	- €	- €
				Stanislas	selon convention	- €	- €

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026	
PARKING LAMY					H.T.	TTC (tva 20%)
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires Septembre à Juin	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-	-
				30mn*	-	-
				45mn*	-	-
				1h*	-	-
				1h15	1.50 €	1.80 €
				1h30	2.25 €	2.70 €
				1h45	2.92 €	3.50 €
				2h	3.50 €	4.20 €
				2h15	4.08 €	4.90 €
				2h30	4.67 €	5.60 €
				2h45	5.25 €	6.30 €
				3h	5.83 €	7.00 €
				3h15	6.33 €	7.60 €
				3h30	6.83 €	8.20 €
				3h45	7.33 €	8.80 €
				4h	7.75 €	9.30 €
				4h15	8.08 €	9.70 €
				4h30	8.42 €	10.10 €
				4h45	8.75 €	10.50 €
				5h	9.08 €	10.90 €
				5h15	9.42 €	11.30 €
				5h30	9.75 €	11.70 €
				5h45	10.08 €	12.10 €
				6h	10.42 €	12.50 €
				6h15	10.67 €	12.80 €
				6h30	10.92 €	13.10 €
				6h45	11.17 €	13.40 €
				7h	11.42 €	13.70 €
				7h15	11.58 €	13.90 €
				7h30	11.75 €	14.10 €
				7h45	11.92 €	14.30 €
				8h	12.08 €	14.50 €
				8h15	12.25 €	14.70 €
				8h30	12.42 €	14.90 €
				8h45	12.58 €	15.10 €
				9h	12.75 €	15.30 €
				9h15	12.92 €	15.50 €
				9h30	13.08 €	15.70 €
				9h45	13.25 €	15.90 €
				10h	13.42 €	16.10 €
				10h15	13.50 €	16.20 €
				10h30	13.58 €	16.30 €
				10h45	13.67 €	16.40 €
				11h	13.75 €	16.50 €
				11h15	13.83 €	16.60 €
				11h30	13.92 €	16.70 €
				11h45	14.00 €	16.80 €
				de 12h à 24h	14.08 €	16.90 €
				Ticket perdu		

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING

CANNES PARKING

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, Chèque parking, virement bancaire * Chèque étranger non accepté			* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn* 30mn* 45mn* 1h* 1h15 1h30 1h45 2h 2h15 2h30 2h45 3h 3h15 3h30 3h45 4h 4h15 4h30 4h45 5h 5h15 5h30 5h45 6h 6h15 6h30 6h45 7h 7h15 7h30 7h45 8h 8h15 8h30 8h45 9h 9h15 9h30 9h45 10h 10h15 10h30 10h45 11h 11h15 11h30 11h45 de 12h à 24h Ticket perdu	- - - - 3.00 € 3.75 € 4.33 € 4.92 € 5.42 € 5.83 € 6.25 € 6.67 € 7.08 € 7.50 € 7.92 € 8.33 € 8.75 € 9.08 € 9.42 € 9.75 € 10.08 € 10.42 € 10.75 € 11.08 € 11.25 € 11.42 € 11.58 € 11.75 € 11.92 € 12.08 € 12.25 € 12.42 € 12.58 € 12.75 € 12.92 € 13.08 € 13.25 € 13.42 € 13.58 € 13.75 € 13.83 € 13.92 € 14.08 € 14.17 € 14.25 € 14.33 € 14.33 € 14.42 € 17.30 €	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire * Chèque étranger non accepté			Forfaits	4 jours 5 jours 6 jours 7 jours 8 jours 10 jours 15 jours 30 jours	50.83 € 56.67 € 62.50 € 67.92 € 73.75 € 79.17 € 96.25 € 130.00 €	61.00 € 68.00 € 75.00 € 81.50 € 88.50 € 95.00 € 115.50 € 156.00 €
			Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit	Gratuit
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 5h à 19h	5.08 €	6.10 €
			Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 8h à 21h	5.08 €	6.10 €
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 9 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier,Lamy, Roseraie, Palais, Pantiero et Roubaud) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	Chèques parkings valables sur les 9 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
			Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93.33 € 112.00 €
				Mensuel	88.33 € 106.00 €
				Trimestriel	257.08 € 308.50 €
				Semestriel	495.83 € 595.00 €
				Annuel	927.08 € 1 112.50 €
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	36.67 € 44.00 €
				Trimestriel	107.08 € 128.50 €
				Annuel	385.83 € 463.00 €
				Mensuel	49.58 € 59.50 €
				Trimestriel	142.92 € 171.50 €
				Semestriel	275.00 € 330.00 €
				Annuel	514.17 € 617.00 €
				Mensuel	49.58 € 59.50 €
				Trimestriel	142.92 € 171.50 €
				Semestriel	275.00 € 330.00 €
				Annuel	514.17 € 617.00 €
			Nuit (19h à 8h) 7/7	Mensuel	22.92 € 27.50 €
				Mensuel	105.42 € 126.50 €
				Trimestriel	307.08 € 368.50 €
				Semestriel	593.75 € 712.50 €
				Annuel	1 114.17 € 1 337.00 €
			Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Mensuel	25.00 € 30.00 €
				Trimestriel	75.00 € 90.00 €
				Annuel	300.00 € 360.00 €
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement	F	Abonnements Grand Public	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	Gratuit	Gratuit
* Chèque étranger non accepté				Mensuel	41.25 € 49.50 €
				Trimestriel	123.75 € 148.50 €
				Semestriel	247.50 € 297.00 €
				Annuel	495.00 € 594.00 €
				Mensuel	41.25 € 49.50 €
				Trimestriel	123.75 € 148.50 €
				Semestriel	247.50 € 297.00 €
				Annuel	495.00 € 594.00 €
				Mensuel	46.67 € 56.00 €
				Trimestriel	140.00 € 168.00 €
				Semestriel	280.00 € 336.00 €
				Annuel	560.00 € 672.00 €
				Mensuel	46.67 € 56.00 €
				Trimestriel	140.00 € 168.00 €
				Semestriel	280.00 € 336.00 €
				Annuel	560.00 € 672.00 €
				Mensuel	53.33 € 64.00 €
				Trimestriel	160.00 € 192.00 €
				Semestriel	320.00 € 384.00 €
				Annuel	640.00 € 768.00 €
				Mensuel	53.33 € 64.00 €
				Trimestriel	160.00 € 192.00 €
				Semestriel	320.00 € 384.00 €
				Annuel	640.00 € 768.00 €
				Mensuel	83.75 € 100.50 €
				Trimestriel	250.83 € 301.00 €
				Semestriel	502.08 € 602.50 €
				Annuel	1 003.75 € 1 204.50 €
			Pompiers	Mensuel	83.75 € 100.50 €

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
PARKING FERRAGE MEYNADIER					H.T. TTC (tva 20%)
				15mn*	-
				30mn*	-
				45mn*	-
				1h*	-
				1h15	1.50 €
				1h30	2.25 €
				1h45	2.92 €
				2h	3.50 €
				2h15	4.08 €
				2h30	4.67 €
				2h45	5.25 €
				3h	5.83 €
				3h15	6.33 €
				3h30	6.83 €
				3h45	7.33 €
				4h	7.75 €
				4h15	8.08 €
				4h30	8.42 €
				4h45	8.75 €
				5h	9.08 €
				5h15	9.42 €
				5h30	9.75 €
				5h45	10.08 €
				6h	10.42 €
				6h15	10.67 €
				6h30	10.92 €
				6h45	11.17 €
				7h	11.42 €
				7h15	11.58 €
				7h30	11.75 €
				7h45	11.92 €
				8h	12.08 €
				8h15	12.25 €
				8h30	12.42 €
				8h45	12.58 €
				9h	12.75 €
				9h15	12.92 €
				9h30	13.08 €
				9h45	13.25 €
				10h	13.42 €
				10h15	13.50 €
				10h30	13.58 €
				10h45	13.67 €
				11h	13.75 €
				11h15	13.83 €
				11h30	13.92 €
				11h45	14.00 €
				de 12h à 24h	14.08 €
				Ticket perdu	16.90 €

Parking
Suivant modalités déterminées par
arrêté du Maire
Sur place, d'avance
Régie de recettes
Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque
*, Chèque parking, virement bancaire

* Chèque étranger non accepté

F Tarifs horaires
Septembre à Juin

* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie
d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Règle de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires Juillet - Août	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn* 30mn* 45mn* 1h* 1h15 1h30 1h45 2h 2h15 2h30 2h45 3h 3h15 3h30 3h45 4h 4h15 4h30 4h45 5h 5h15 5h30 5h45 6h 6h15 6h30 6h45 7h 7h15 7h30 7h45 8h 8h15 8h30 8h45 9h 9h15 9h30 9h45 10h 10h15 10h30 10h45 11h 11h15 11h30 11h45 de 12h à 24h Ticket perdu	- - - - 3.00 € 3.75 € 4.33 € 4.92 € 5.42 € 5.83 € 6.25 € 6.67 € 7.08 € 7.50 € 7.92 € 8.33 € 8.75 € 9.08 € 9.42 € 9.75 € 10.08 € 10.42 € 10.75 € 11.08 € 11.25 € 11.42 € 11.58 € 11.75 € 11.92 € 12.08 € 12.25 € 12.42 € 12.58 € 12.75 € 12.92 € 13.08 € 13.25 € 13.42 € 13.58 € 13.75 € 13.83 € 13.92 € 14.08 € 14.17 € 14.25 € 14.33 € 14.33 € 14.42 €

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire * Chèque étranger non accepté			Forfaits	4 jours 5 jours 6 jours 7 jours 8 jours 10 jours 15 jours 30 jours	50.83 € 61.00 € 56.67 € 68.00 € 62.50 € 75.00 € 67.92 € 81.50 € 73.75 € 88.50 € 79.17 € 95.00 € 96.25 € 115.50 € 130.00 € 156.00 €
		Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 5h à 19h	5.08 € 6.10 €
			Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	de 8h à 21h	5.08 € 6.10 €
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 9 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais, Pantiero et Roubaud) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	Chèques parkings valables sur les 9 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0.83 € 1 € 1.67 € 2 € ou 2,5 € ou 3 €
F		Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93.33 € 112.00 €
			Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	88.33 € 106.00 € 257.08 € 308.50 € 495.83 € 595.00 € 927.08 € 1 112.50 €
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel Annuel	36.67 € 44.00 € 385.83 € 463.00 €
			Salarié 6h/20h lundi au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel Annuel	49.58 € 59.50 € 514.17 € 617.00 €
			Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel Annuel	49.58 € 59.50 € 514.17 € 617.00 €
			Permanent réservé	Mensuel Annuel	105.42 € 126.50 € 1 114.17 € 1 337.00 €
			Permanent box	Trimestriel	613.75 € 736.50 €
			La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	Gratuit	Gratuit
			Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	41.25 € 49.50 € 123.75 € 148.50 € 247.50 € 297.00 € 495.00 € 594.00 €
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	41.25 € 49.50 € 123.75 € 148.50 € 247.50 € 297.00 € 495.00 € 594.00 €
		Abonnements spécifiques	Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	46.67 € 56.00 € 140.00 € 168.00 € 280.00 € 336.00 € 560.00 € 672.00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	46.67 € 56.00 € 140.00 € 168.00 € 280.00 € 336.00 € 560.00 € 672.00 €
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	53.33 € 64.00 € 160.00 € 192.00 € 320.00 € 384.00 € 640.00 € 768.00 €
			Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	53.33 € 64.00 € 160.00 € 192.00 € 320.00 € 384.00 € 640.00 € 768.00 €
			Etablissement public Permanent	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	83.75 € 100.50 € 250.83 € 301.00 € 502.08 € 602.50 € 1 003.75 € 1 204.50 €
			Pompiers	Mensuel	83.75 € 100.50 €

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
PARKING VAUBAN					H.T. TTC (tva 20%)
					15mn* - -
					30mn* - -
					45mn* - -
					1h* - -
					1h15 1.50 € 1.80 €
					1h30 2.25 € 2.70 €
					1h45 2.92 € 3.50 €
					2h 3.50 € 4.20 €
					2h15 4.08 € 4.90 €
					2h30 4.67 € 5.60 €
					2h45 5.25 € 6.30 €
					3h 5.83 € 7.00 €
					3h15 6.33 € 7.60 €
					3h30 6.83 € 8.20 €
					3h45 7.33 € 8.80 €
					4h 7.75 € 9.30 €
					4h15 8.08 € 9.70 €
					4h30 8.42 € 10.10 €
					4h45 8.75 € 10.50 €
					5h 9.08 € 10.90 €
					5h15 9.42 € 11.30 €
					5h30 9.75 € 11.70 €
					5h45 10.08 € 12.10 €
					6h 10.42 € 12.50 €
					6h15 10.67 € 12.80 €
					6h30 10.92 € 13.10 €
					6h45 11.17 € 13.40 €
					7h 11.42 € 13.70 €
					7h15 11.58 € 13.90 €
					7h30 11.75 € 14.10 €
					7h45 11.92 € 14.30 €
					8h 12.08 € 14.50 €
					8h15 12.25 € 14.70 €
					8h30 12.42 € 14.90 €
					8h45 12.58 € 15.10 €
					9h 12.75 € 15.30 €
					9h15 12.92 € 15.50 €
					9h30 13.08 € 15.70 €
					9h45 13.25 € 15.90 €
					10h 13.42 € 16.10 €
					10h15 13.50 € 16.20 €
					10h30 13.58 € 16.30 €
					10h45 13.67 € 16.40 €
					11h 13.75 € 16.50 €
					11h15 13.83 € 16.60 €
					11h30 13.92 € 16.70 €
					11h45 14.00 € 16.80 €
					de 12h à 24h 14.08 € 16.90 €
					Ticket perdu
					4 jours 50.83 € 61.00 €
					5 jours 56.67 € 68.00 €
					6 jours 62.50 € 75.00 €
					7 jours 67.92 € 81.50 €
					8 jours 73.75 € 88.50 €
					10 jours 79.17 € 95.00 €
					15 jours 96.25 € 115.50 €
					30 jours 130.00 € 156.00 €
					Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES PARKING 5h à 19h Gratuit Gratuit
					Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES PARKING de 5h à 19h 5.08 € 6.10 €
					Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES PARKING de 8h à 21h 5.08 € 6.10 €
					Chèques parkings valables sur l'ensemble des 9 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais, Pantero et Roubaud) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants Chèques parkings valables sur les 9 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix 0,83 € 1,67 € 2 € ou 2,5 € 1 € ou 3 €

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
			Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 € 112,00 €
				Mensuel	88,33 € 106,00 €
				Trimestriel	257,08 € 308,50 €
				Semestriel	495,83 € 595,00 €
				Annuel	927,08 € 1 112,50 €
			Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel	49,58 € 59,50 €
				Trimestriel	142,92 € 171,50 €
				Semestriel	275,00 € 330,00 €
				Annuel	514,17 € 617,00 €
			Salarié 6h/20h lund au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 € 59,50 €
				Trimestriel	142,92 € 171,50 €
				Semestriel	275,00 € 330,00 €
				Annuel	514,17 € 617,00 €
			Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	49,58 € 59,50 €
				Trimestriel	142,92 € 171,50 €
				Semestriel	275,00 € 330,00 €
				Annuel	514,17 € 617,00 €
			Permanent réservé	Mensuel	105,42 € 126,50 €
				Trimestriel	307,08 € 368,50 €
				Semestriel	593,75 € 712,50 €
				Annuel	1 114,17 € 1 337,00 €
			Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Mensuel	25,00 € 30,00 €
				Trimestriel	75,00 € 90,00 €
				Annuel	300,00 € 360,00 €
			La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnements Grand Public	Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41,25 € 49,50 €
				Trimestriel	123,75 € 148,50 €
				Semestriel	247,50 € 297,00 €
				Annuel	495,00 € 594,00 €
		Abonnements spécifiques	Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel	41,25 € 49,50 €
				Trimestriel	123,75 € 148,50 €
				Semestriel	247,50 € 297,00 €
				Annuel	495,00 € 594,00 €
		Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel	46,67 € 56,00 €
				Trimestriel	140,00 € 168,00 €
				Semestriel	280,00 € 336,00 €
				Annuel	560,00 € 672,00 €
		Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel	46,67 € 56,00 €
				Trimestriel	140,00 € 168,00 €
				Semestriel	280,00 € 336,00 €
				Annuel	560,00 € 672,00 €
		Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel	53,33 € 64,00 €
				Trimestriel	160,00 € 192,00 €
				Semestriel	320,00 € 384,00 €
				Annuel	640,00 € 768,00 €
		Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel	53,33 € 64,00 €
				Trimestriel	160,00 € 192,00 €
				Semestriel	320,00 € 384,00 €
				Annuel	640,00 € 768,00 €
		Etablissement public Permanent	Pompiers	Mensuel	83,75 € 100,50 €
				Trimestriel	250,83 € 301,00 €
				Semestriel	502,08 € 602,50 €
				Annuel	1 003,75 € 1 204,50 €

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
PARKING ROSERAIE (anciennement CROISSETTE)					H.T. TTC (tva 20%)
				15mn*	-
				30mn*	-
				45mn*	-
				1h*	-
				1h15	1.50 €
				1h30	2.25 €
				1h45	2.92 €
				2h	3.50 €
				2h15	4.08 €
				2h30	4.67 €
				2h45	5.25 €
				3h	5.83 €
				3h15	6.33 €
				3h30	6.83 €
				3h45	7.33 €
				4h	7.75 €
				4h15	8.08 €
				4h30	8.42 €
				4h45	8.75 €
				5h	9.08 €
				5h15	9.42 €
				5h30	9.75 €
				5h45	10.08 €
				6h	10.42 €
				6h15	10.67 €
				6h30	10.92 €
				6h45	11.17 €
				7h	11.42 €
				7h15	11.58 €
				7h30	11.75 €
				7h45	11.92 €
				8h	12.08 €
				8h15	12.25 €
				8h30	12.42 €
				8h45	12.58 €
				9h	12.75 €
				9h15	12.92 €
				9h30	13.08 €
				9h45	13.25 €
				10h	13.42 €
				10h15	13.50 €
				10h30	13.58 €
				10h45	13.67 €
				11h	13.75 €
				11h15	13.83 €
				11h30	13.92 €
				11h45	14.00 €
				De 12h à 24h	14.08 €
				Ticket perdu	16.90 €

Parking
Suivant modalités déterminées par
arrêté du Maire
Sur place, d'avance
Régie de recettes
Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque
*, Chèque parking, virement bancaire

* Chèque étranger non accepté

F Tarifs horaires de
octobre à mai
Jour de 1h à 18h

* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie
d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires de octobre à mai Soir de 18h à 1h	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn*	-
				30mn*	-
				45mn*	-
				1h*	-
				1h15	0.33 €
				1h30	0.67 €
				1h45	1.00 €
				2h	1.33 €
				2h15	1.58 €
				2h30	1.83 €
				2h45	2.08 €
				3h	2.33 €
				3h15	2.58 €
				3h30	2.83 €
				3h45	3.08 €
				4h	3.33 €
				4h15	3.58 €
				4h30	3.83 €
				4h45	4.08 €
				5h	4.33 €
				5h15	4.58 €
				5h30	4.83 €
				5h45	5.08 €
				6h	5.33 €
				6h15	5.50 €
				6h30	5.67 €
				6h45	5.83 €
				7h	6.00 €
				De 12h à 24h	14.08 €
				Ticket perdu	16.90 €

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires de juin à septembre nuit de 18h à 7h	* Franchise d'une heure non applicable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn* 30mn* 45mn* 1h* 1h15 1h30 1h45 2h 2h15 2h30 2h45 3h 3h15 3h30 3h45 4h 4h15 4h30 4h45 5h 5h15 5h30 5h45 6h 6h15 6h30 6h45 7h 7h15 7h30 7h45 8h 8h15 8h30 8h45 9h 9h15 9h30 9h45 10h 10h15 10h30 10h45 11h 11h15 11h30 11h45 12h00 13h00 Ticket perdu	- - - - 0.42 € 0.75 € 1.08 € 1.33 € 1.58 € 1.83 € 2.08 € 2.33 € 2.58 € 2.83 € 3.08 € 3.33 € 3.58 € 3.83 € 4.08 € 4.33 € 4.58 € 4.83 € 5.08 € 5.33 € 5.50 € 5.67 € 5.83 € 6.00 € 6.17 € 6.33 € 6.50 € 6.67 € 6.83 € 7.00 € 7.17 € 7.33 € 7.42 € 7.50 € 7.58 € 7.67 € 7.75 € 7.83 € 7.92 € 8.00 € 8.08 € 8.17 € 8.25 € 8.33 € 8.42 € 14.08 € 50.83 € 56.67 € 62.50 € 67.92 € 73.75 € 79.17 € 96.25 € 130.00 € - - - - 0.50 € 0.90 € 1.30 € 1.60 € 1.90 € 2.20 € 2.50 € 2.80 € 3.10 € 3.40 € 3.70 € 4.00 € 4.30 € 4.60 € 4.90 € 5.20 € 5.50 € 5.80 € 6.10 € 6.40 € 6.60 € 6.80 € 7.00 € 7.20 € 7.40 € 7.60 € 7.80 € 8.00 € 8.20 € 8.40 € 8.60 € 8.80 € 8.90 € 9.00 € 9.10 € 9.20 € 9.30 € 9.40 € 9.50 € 9.60 € 9.70 € 9.80 € 9.90 € 10.00 € 10.10 € 16.90 € 61.00 € 68.00 € 75.00 € 81.50 € 88.50 € 95.00 € 115.50 € 156.00 €
		Tarifs forfaits	Forfaits	4 jours 5 jours 6 jours 7 jours 8 jours 10 jours 15 jours 30 jours	50.83 € 56.67 € 62.50 € 67.92 € 73.75 € 79.17 € 96.25 € 130.00 € 61.00 € 68.00 € 75.00 € 81.50 € 88.50 € 95.00 € 115.50 € 156.00 €

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Prélèvement, Virement	F	Tarifs forfaits	Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit	Gratuit
			Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	5,08 €	6,10 €
			Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	8h à 21h	5,08 €	6,10 €
			Chèques parkings valables sur l'ensemble des 9 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais, Pantiero et Roubaud) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	Chèques parkings valables sur les 9 parkings 7/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0,83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €
		Abonnement spécial	Hôtel (places limitées)	Mensuel	46,67 €	56,00 €
			Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93,33 €	112,00 €
		Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel	88,33 €	106,00 €
				Trimestriel	257,08 €	308,50 €
				Semestriel	495,83 €	595,00 €
				Annuel	927,08 €	1 112,50 €
			Abonnement Résident Cannois 7/7j 24h/24 dans la limite de 150 cartes. Justificatifs à présenter	Mensuel	42,08 €	50,50 €
		Abonnement Actif 5/7j de 6h à 20h du lundi au vendredi ou du mardi au samedi	Abonnement Actif 5/7j de 6h à 20h du lundi au vendredi ou du mardi au samedi	Mensuel	46,67 €	56,00 €
			Abonnement Actif 6/7j de 6h à 20h du lundi au samedi	Mensuel	65,83 €	79,00 €
			Abonnement permanent réservé au vélos les emplacements sont dans un local sous contrôle d'accès	Mensuel	12,50 €	15,00 €
				Trimestriel	37,50 €	45,00 €
		Location Grand Public	Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Mensuel	25,00 €	30,00 €
				Trimestriel	75,00 €	90,00 €
				Annuel	300,00 €	360,00 €
		Location Grand Public	Emplacement réservé équipé d'un arceau 7/7j 24h/24	Mensuel	121,67 €	146,00 €
			Permanent box	Trimestriel	613,75 €	736,50 €
		Abonnements spécifiques	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.		Gratuit	Gratuit
				Mensuel	41,25 €	49,50 €
			Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Trimestriel	123,75 €	148,50 €
				Semestriel	247,50 €	297,00 €
				Annuel	495,00 €	594,00 €
				Mensuel	41,25 €	49,50 €
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Trimestriel	123,75 €	148,50 €
				Semestriel	247,50 €	297,00 €
				Annuel	495,00 €	594,00 €
				Mensuel	46,67 €	56,00 €
			Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Trimestriel	140,00 €	168,00 €
				Semestriel	280,00 €	336,00 €
				Annuel	560,00 €	672,00 €
				Mensuel	46,67 €	56,00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Trimestriel	140,00 €	168,00 €
				Semestriel	280,00 €	336,00 €
				Annuel	560,00 €	672,00 €
				Mensuel	53,33 €	64,00 €
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Trimestriel	160,00 €	192,00 €
				Semestriel	320,00 €	384,00 €
				Annuel	640,00 €	768,00 €
				Mensuel	53,33 €	64,00 €
			Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Trimestriel	160,00 €	192,00 €
				Semestriel	320,00 €	384,00 €
				Annuel	640,00 €	768,00 €
				Mensuel	83,75 €	100,50 €
			Etablissement public Permanent	Trimestriel	250,83 €	301,00 €
				Semestriel	502,08 €	602,50 €
				Annuel	1 003,75 €	1 204,50 €
			Pompiers	Mensuel	83,75 €	100,50 €
			Fourrière avec place réservée	Trimestriel	153,75 €	184,50 €
			Loueur (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel	50,42 €	60,50 €
				Trimestriel	146,25 €	175,50 €
				Annuel	520,83 €	625,00 €

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
PARKING REPUBLIQUE					H.T. TTC (tva 20%)
				15mn*	- -
				30mn*	- -
				45mn*	- -
				1h*	- -
				1h15	0.42 € 0.50 €
				1h30	0.75 € 0.90 €
				1h45	1.08 € 1.30 €
				2h	1.33 € 1.60 €
				2h15	1.58 € 1.90 €
				2h30	1.83 € 2.20 €
				2h45	2.08 € 2.50 €
				3h	2.33 € 2.80 €
				3h15	2.58 € 3.10 €
				3h30	2.83 € 3.40 €
				3h45	3.08 € 3.70 €
				4h	3.33 € 4.00 €
				4h15	3.58 € 4.30 €
				4h30	3.83 € 4.60 €
				4h45	4.08 € 4.90 €
				5h	4.33 € 5.20 €
				5h15	4.58 € 5.50 €
				5h30	4.83 € 5.80 €
				5h45	5.08 € 6.10 €
				6h	5.33 € 6.40 €
				6h15	5.50 € 6.60 €
				6h30	5.67 € 6.80 €
				6h45	5.83 € 7.00 €
				7h	6.00 € 7.20 €
				7h15	6.17 € 7.40 €
				7h30	6.33 € 7.60 €
				7h45	6.50 € 7.80 €
				8h	6.67 € 8.00 €
				8h15	6.83 € 8.20 €
				8h30	7.00 € 8.40 €
				8h45	7.17 € 8.60 €
				9h	7.33 € 8.80 €
				9h15	7.42 € 8.90 €
				9h30	7.50 € 9.00 €
				9h45	7.58 € 9.10 €
				10h	7.67 € 9.20 €
				10h15	7.75 € 9.30 €
				10h30	7.83 € 9.40 €
				10h45	7.92 € 9.50 €
				11h	8.00 € 9.60 €
				11h15	8.08 € 9.70 €
				11h30	8.17 € 9.80 €
				11h45	8.25 € 9.90 €
				de 12h à 24h	
				Ticket perdu	8.33 € 10.00 €

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, Chèque*, CB/Visa/Master card, paiement en ligne (PAYFIP), Virement * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs forfaits	Forfaits Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking Chèques parkings valables sur l'ensemble des 9 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier,Lamy, Roseraie, Palais, Pantiero et Roubaud) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	4 jours 5 jours 6 jours 7 jours 8 jours 10 jours 15 jours 30 jours 5h à 19h 8h à 21h Chèques parkings valables sur les 9 parkings 7/J et 24h/24 encodés valeur au choix	50.83 € 56.67 € 62.50 € 67.92 € 73.75 € 79.17 € 96.25 € 130.00 € 61.00 € 68.00 € 75.00 € 81.50 € 88.50 € 95.00 € 115.50 € 156.00 € Gratuit 5.08 € 6.10 € 5.08 € 6.10 € 0.83 € 1,67 € ou 2,5 € 1 € 2 € ou 3 €
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, Paiement en ligne (PAYFIP), Prélèvement, Virement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93.33 € 112.00 €
			Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	88.33 € 257.08 € 495.83 € 927.08 € 106.00 € 308.50 € 595.00 € 1 112.50 €
			Salarié 6h/20h lundi au vend (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel Annuel	49.58 € 514.17 € 59.50 € 617.00 €
			Salarié 6h/20h mard au sam (le tarif n'est plus commercialisé, et uniquement renouvelé)	Mensuel Annuel	49.58 € 514.17 € 59.50 € 617.00 €
			Permanent box	Trimestriel	613.75 € 736.50 €
			La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	Gratuit	Gratuit
			Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	41.25 € 123.75 € 247.50 € 495.00 € 49.50 € 148.50 € 297.00 € 594.00 €
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	41.25 € 123.75 € 247.50 € 495.00 € 49.50 € 148.50 € 297.00 € 594.00 €
			Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	46.67 € 140.00 € 280.00 € 560.00 € 56.00 € 168.00 € 336.00 € 672.00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	46.67 € 140.00 € 280.00 € 560.00 € 56.00 € 168.00 € 336.00 € 672.00 €
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	53.33 € 160.00 € 320.00 € 640.00 € 64.00 € 192.00 € 384.00 € 768.00 €
			Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	53.33 € 160.00 € 320.00 € 640.00 € 64.00 € 192.00 € 384.00 € 768.00 €
			Etablissement public Permanent	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	83.75 € 250.83 € 502.08 € 1 003.75 € 100.50 € 301.00 € 602.50 € 1 204.50 €
			Pompiers	Mensuel	83.75 € 100.50 €

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING							
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026		
PARKING PALAIS					H.T. TTC (tva 20%)		
				15mn	0.92 € 1.10 €		
				30mn	1.75 € 2.10 €		
				45mn	2.58 € 3.10 €		
				1h	3.33 € 4.00 €		
				1h15	4.08 € 4.90 €		
				1h30	4.83 € 5.80 €		
				1h45	5.58 € 6.70 €		
				2h	6.25 € 7.50 €		
				2h15	6.92 € 8.30 €		
				2h30	7.50 € 9.00 €		
				2h45	8.08 € 9.70 €		
				3h	8.67 € 10.40 €		
				3h15	9.17 € 11.00 €		
				3h30	9.67 € 11.60 €		
				3h45	10.17 € 12.20 €		
				4h	10.67 € 12.80 €		
				4h15	11.08 € 13.30 €		
				4h30	11.50 € 13.80 €		
				4h45	11.92 € 14.30 €		
				5h	12.33 € 14.80 €		
				5h15	12.75 € 15.30 €		
				5h30	13.17 € 15.80 €		
				5h45	13.58 € 16.30 €		
				6h	14.00 € 16.80 €		
				6h15	14.33 € 17.20 €		
				6h30	14.67 € 17.60 €		
				6h45	15.00 € 18.00 €		
				7h	15.33 € 18.40 €		
				7h15	15.67 € 18.80 €		
				7h30	16.00 € 19.20 €		
				7h45	16.33 € 19.60 €		
				8h	16.67 € 20.00 €		
				8h15	16.83 € 20.20 €		
				8h30	17.00 € 20.40 €		
				8h45	17.17 € 20.60 €		
				9h	17.33 € 20.80 €		
				9h15	17.50 € 21.00 €		
				9h30	17.67 € 21.20 €		
				9h45	17.83 € 21.40 €		
				10h	18.00 € 21.60 €		
				10h15	18.17 € 21.80 €		
				10h30	18.33 € 22.00 €		
				10h45	18.50 € 22.20 €		
				11h	18.67 € 22.40 €		
				11h15	18.83 € 22.60 €		
				11h30	19.00 € 22.80 €		
				11h45	19.17 € 23.00 €		
				de 12h à 24h	19.33 € 23.20 €		
				Ticket perdu			
				4 jours	62.50 € 75.00 €		
				5 jours	70.00 € 84.00 €		
				6 jours	77.08 € 92.50 €		
				7 jours	83.75 € 100.50 €		
				8 jours	90.42 € 108.50 €		
				10 jours	98.33 € 118.00 €		
				15 jours	127.92 € 153.50 €		
				Forfaits			
				Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES PARKING	5h à 19h	Gratuit	Gratuit
				Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES PARKING	5h à 19h	5.08 €	6.10 €
				Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES PARKING	8h à 21h	5.08 €	6.10 €
				Chèques parkings valables sur l'ensemble des 9 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier, Lamy, Roseraie, Palais, Pantiero et Roubaud) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	Chèques parkings valables sur les 9 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix	0.83 € 1,67 € ou 2,5 €	1 € 2 € ou 3 €
				Exposants Marché de Noël	01/12 au 15/01	102.50 €	123.00 €
				Manifestations liées à l'emploi ou pour les étudiants	8h00 à 21h00	Gratuit	Gratuit
				Soirée du personnel de 18h à 1h et Arbre de Noël de 13h à 18h de la ville de Cannes		Gratuit	Gratuit

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnement spécial	Manèges et Cannes 2000 (places limitées)	Mensuel	46.67 € 56.00 €
		Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93.33 € 112.00 €
			Permanent banalisé (+3 mois)	Mensuel	88.33 € 106.00 €
				Trimestriel	257.08 € 308.50 €
				Semestriel	495.83 € 595.00 €
				Annuel	927.08 € 1 112.50 €
			Permanent réservé deux roues motorisées avec emplacement réservé	Mensuel	25.00 € 30.00 €
				Trimestriel	75.00 € 90.00 €
				Annuel	300.00 € 360.00 €
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	36.67 € 44.00 €
				Trimestriel	107.08 € 128.50 €
				Annuel	385.83 € 463.00 €
			Salarié 6h/20h lund au vend (le tarif n'est pas commercialisé, et uniquement renouvelé pour 1 historiquement)	Mensuel	49.58 € 59.50 €
		Location Grand Public	Location d'un emplacement (selon les places disponibles)	Mensuel	121.67 € 146.00 €
			La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	Gratuit	Gratuit
				Mensuel	41.25 € 49.50 €
			Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Trimestriel	123.75 € 148.50 €
				Semestriel	247.50 € 297.00 €
				Annuel	495.00 € 594.00 €
				Mensuel	41.25 € 49.50 €
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Trimestriel	123.75 € 148.50 €
				Semestriel	247.50 € 297.00 €
				Annuel	495.00 € 594.00 €
				Mensuel	46.67 € 56.00 €
			Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Trimestriel	140.00 € 168.00 €
				Semestriel	280.00 € 336.00 €
				Annuel	560.00 € 672.00 €
				Mensuel	46.67 € 56.00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Trimestriel	140.00 € 168.00 €
				Semestriel	280.00 € 336.00 €
				Annuel	560.00 € 672.00 €
				Mensuel	53.33 € 64.00 €
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Trimestriel	160.00 € 192.00 €
				Semestriel	320.00 € 384.00 €
				Annuel	640.00 € 768.00 €
				Mensuel	53.33 € 64.00 €
			Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Trimestriel	160.00 € 192.00 €
				Semestriel	320.00 € 384.00 €
				Annuel	640.00 € 768.00 €
				Mensuel	83.75 € 100.50 €
			Etablissement public Permanent	Trimestriel	250.83 € 301.00 €
				Semestriel	502.08 € 602.50 €
				Annuel	1 003.75 € 1 204.50 €
			Pompiers	Mensuel	83.75 € 100.50 €
			Casino - 3	Annuel	1 114.17 € 1 337.00 €
			Casino Zone publique	Annuel	927.08 € 1 112.50 €
			SEMEC	Trimestriel	245.00 € 294.00 €

PARKINGS EN OUVRAGE

CANNES PARKING

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026		
PARKING PANTIERO					H.T. TTC (tva 20%)		
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, Chèque parking, virement bancaire * Chèque étranger non accepté				15mn 30mn 45mn 1h 1h15 1h30 1h45 2h 2h15 2h30 2h45 3h 3h15 3h30 3h45 4h 4h15 4h30 4h45 5h 5h15 5h30 5h45 6h 6h15 6h30 6h45 7h 7h15 7h30 7h45 8h 8h15 8h30 8h45 9h 9h15 9h30 9h45 10h 10h15 10h30 10h45 11h 11h15 11h30 11h45 de 12h à 24h Ticket perdu	0.92 € 1.75 € 2.58 € 3.33 € 4.08 € 4.83 € 5.58 € 6.25 € 6.92 € 7.50 € 8.08 € 8.67 € 9.17 € 9.67 € 10.17 € 10.67 € 11.08 € 11.50 € 11.92 € 12.33 € 12.75 € 13.17 € 13.58 € 14.00 € 14.33 € 14.67 € 15.00 € 15.33 € 15.67 € 16.00 € 16.33 € 16.67 € 16.83 € 17.00 € 17.17 € 17.33 € 17.50 € 17.67 € 17.83 € 18.00 € 18.17 € 18.33 € 18.50 € 18.67 € 18.83 € 19.00 € 19.17 € 19.33 € 23.20 €	1.10 € 2.10 € 3.10 € 4.00 € 4.90 € 5.80 € 6.70 € 7.50 € 8.30 € 9.00 € 9.70 € 10.40 € 11.00 € 11.60 € 12.20 € 12.80 € 13.30 € 13.80 € 14.30 € 14.80 € 15.30 € 15.80 € 16.30 € 16.80 € 17.20 € 17.60 € 18.00 € 18.40 € 18.80 € 19.20 € 19.60 € 20.00 € 20.20 € 20.40 € 20.60 € 20.80 € 21.00 € 21.20 € 21.40 € 21.60 € 21.80 € 22.00 € 22.20 € 22.40 € 22.60 € 22.80 € 23.00 € 23.20 €	
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires	Forfaits	4 jours 5 jours 6 jours 7 jours 8 jours 10 jours 15 jours	62.50 € 70.00 € 77.08 € 83.75 € 90.42 € 98.33 € 127.92 €	75.00 € 84.00 € 92.50 € 100.50 € 108.50 € 118.00 € 153.50 €	
Sur place - Régie de recettes : Espèces, CB Visa/MasterCard Tarif appliqué contre présentation du badge de participation à l'événement				Organisateurs et bénévoles de manifestations sportives, culturelles et éducatives en partenariat avec la Ville de Cannes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking Participants à des manifestations sportives et culturelles cannoises sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking Périodes de soldes sous conditions et sur validation de la régie CANNES Parking	5h à 19h	Gratuit	Gratuit
				Chèques parkings valables sur l'ensemble des 9 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier,Lamy, Roseraie, Palais, Pantiero et Roubaud) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants	5h à 19h	5.08 €	6.10 €
				Exposants du Marché de Noël et Forains de l'esplanade de la Pantiero pendant la période des fêtes de Noël	8h00 à 21h00	5.08 €	6.10 €
				Soirée du personnel de 18h à 1h et Arbre de Noël de 13h à 18h de la ville de Cannes	01/12 au 15/01	102.50 €	123.00 €
				Participants à la manifestation "Cannes is Up" dont le DDA est organisé sur l'île Sainte Marguerite, en partenariat avec la Ville de Cannes et dans la limite de 100 places.	de 18h00 à 01h00 le lendemain	9.58 €	11.50 €

**PARKINGS EN OUVRAGE
CANNES PARKING**

ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé (-3 mois)	Mensuel	93.33 € 112.00 €
			Mensuel	88.33 € 106.00 €	
			Permanent banalisé (+3 mois)	Trimestriel	257.08 € 308.50 €
			Semestriel	495.83 € 595.00 €	
			Annuel	927.08 € 1 112.50 €	
			Nuit (18h à 9h) + we + JF 24/24	Mensuel	36.67 € 44.00 €
				Trimestriel	107.08 € 128.50 €
				Annuel	385.83 € 463.00 €
			Abonnement permanent réservé aux vélos Les emplacements sont dans un local sous contrôle d'accès	Mensuel	12.50 € 15.00 €
				Trimestriel	37.50 € 45.00 €
		Abonnements Plaisanciers (quota de 130 unités maximum)		Annuel	150.00 € 180.00 €
			sous conditions voir chef de parc	Mensuel	93.33 € 112.00 €
			sous conditions voir chef de parc	Trimestriel	251.67 € 302.00 €
			sous conditions voir chef de parc	Semestriel	425.42 € 510.50 €
			sous conditions voir chef de parc	Annuel	826.67 € 992.00 €
		Abonnements Prud'hommie de pêche - Pêcheurs professionnels (limité à 24 abonnements)	sous conditions voir chef de parc	Annuel	Gratuit
		Abonnements Douanes (limité à 6 abonnements)	Abonnements 7h à 19h (lundi au vend)	Annuel	257.08 € 308.50 €
			Abonnements permanents	Annuel	292.50 € 351.00 €
		Abonnements Autorité portuaire (limité à 6 abonnements)	sous conditions voir chef de parc	Annuel	Gratuit
		Abonnements spécifiques	La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.	Gratuit	Gratuit
			Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel	41.25 € 49.50 €
				Trimestriel	123.75 € 148.50 €
				Semestriel	247.50 € 297.00 €
				Annuel	495.00 € 594.00 €
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel	41.25 € 49.50 €
				Trimestriel	123.75 € 148.50 €
				Semestriel	247.50 € 297.00 €
				Annuel	495.00 € 594.00 €
			Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel	46.67 € 56.00 €
				Trimestriel	140.00 € 168.00 €
				Semestriel	280.00 € 336.00 €
				Annuel	560.00 € 672.00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel	46.67 € 56.00 €
				Trimestriel	140.00 € 168.00 €
				Semestriel	280.00 € 336.00 €
				Annuel	560.00 € 672.00 €
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel	53.33 € 64.00 €
				Trimestriel	160.00 € 192.00 €
				Semestriel	320.00 € 384.00 €
				Annuel	640.00 € 768.00 €
			Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel	53.33 € 64.00 €
				Trimestriel	160.00 € 192.00 €
				Semestriel	320.00 € 384.00 €
				Annuel	640.00 € 768.00 €
			Etablissement public Permanent	Mensuel	83.75 € 100.50 €
				Trimestriel	250.83 € 301.00 €
				Semestriel	502.08 € 602.50 €
				Annuel	1 003.75 € 1 204.50 €

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
PARKING ROUBAUD					H.T. TTC (tva 20%)
					Sans les deux heures gratuites si il y a déjà eu une utilisation des deux heures dans la journée.
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque *, Chèque parking, Liber-T, virement bancaire * Chèque étranger non accepté	F	Tarifs horaires	Deux heures gratuites une fois par jour du lundi au vendredi non cumulable si l'usager bénéficie d'un cas de gratuité prévu en semaine ou le week-end.	15mn 30mn 45mn 1h 1h15 1h30 1h45 2h 2h15 2h30 2h45 3h 3h15 3h30 3h45 4h 4h15 4h30 4h45 5h 5h15 5h30 5h45 6h 6h15 6h30 6h45 7h 7h15 7h30 7h45 8h 8h15 8h30 8h45 9h 9h15 9h30 9h45 10h 10h15 10h30 10h45 11h 11h15 11h30 11h45 de 12h à 24h Ticket perdu	1.50 € 1.80 € 2.25 € 2.70 € 2.92 € 3.50 € 3.50 € 4.20 € 4.08 € 4.90 € 4.67 € 5.60 € 5.25 € 6.30 € 5.83 € 7.00 € 6.33 € 7.60 € 6.83 € 8.20 € 7.33 € 8.80 € 7.75 € 9.30 € 8.08 € 9.70 € 8.42 € 10.10 € 8.75 € 10.50 € 9.08 € 10.90 € 9.42 € 11.30 € 9.75 € 11.70 € 10.08 € 12.10 € 10.42 € 12.50 € 10.67 € 12.80 € 10.92 € 13.10 € 11.17 € 13.40 € 11.42 € 13.70 € 11.58 € 13.90 € 11.75 € 14.10 € 11.92 € 14.30 € 12.08 € 14.50 € 12.25 € 14.70 € 12.42 € 14.90 € 12.58 € 15.10 € 12.75 € 15.30 € 12.92 € 15.50 € 13.08 € 15.70 € 13.25 € 15.90 € 13.42 € 16.10 € 13.50 € 16.20 € 13.58 € 16.30 € 13.67 € 16.40 € 13.75 € 16.50 € 13.83 € 16.60 € 13.92 € 16.70 € 14.00 € 16.80 € 14.08 € 16.90 €
Tarifs forfaits					5h à 19h Gratuit 5h à 19h 5.08 € de 8h à 21h 5.08 € Chèques parkings valables sur les 9 parkings (Suquet Forville, Vauban, Ferrage Meynadier,Lamy, Roseraie, Palais , Pantero, Vauban et Roubaud) codés en valeur euro avec un minimum de 100 unités à destination des commerçants
Autres Forfaits					Chèques parkings valables sur les 9 parkings 7J/7 et 24h/24 encodés valeur au choix 4 jours 50.83 € 5 jours 56.67 € 6 jours 62.50 € 7 jours 67.92 € 8 jours 73.75 € 10 jours 79.17 € 15 jours 96.25 € 30 jours 130.00 € 1 € 2 € ou 3 €

PARKINGS EN OUVRAGE CANNES PARKING					
ASSIETTE REDEVANCE PAIEMENT MODALITES ENCAISSEMENT TITRES DE PAIEMENT	CARACTERE FISCAL OU NON FISCAL DE LA RECETTE	DETAILS PRESTATIONS	PRECISIONS	UNITE	Tarifs au 01/01/2026
Parking Suivant modalités déterminées par arrêté du Maire Sur place, d'avance Régie de recettes Espèces, CB/Visa/Master card, Chèque*, paiement en ligne (PAYFIP), virement bancaire, prélèvement * Chèque étranger non accepté	F	Abonnements Grand Public	Permanent banalisé 7/7J 24/24H Nuit + week-end (18h à 9h en semaine + week end + JF 24/24) Actifs de 7h à 20h 5j/7j lundi au vendredi ou mardi au samedi Actifs de 7h à 20h 6j/7j lundi au samedi ou mardi au dimanche Permanent deux roues motorisées /emplacement réservé Location d'un emplacement réservé au niveau -4	Mensuel Mensuel Mensuel Mensuel Mensuel	81.67 € 98.00 € 36.67 € 44.00 € 54.17 € 65.00 € 62.50 € 75.00 € 25.00 € 30.00 € 121.67 € 146.00 €
		Emplacements réservés CNS	Actifs matin de 4h30 à 14h30 5j/7j lundi au vendredi ou mardi au samedi CNS Actifs matin de 4h30 à 14h30 6j/7j lundi au samedi ou mardi au dimanche CNS	Mensuel Mensuel	37.50 € 45.00 € 45.83 € 55.00 €
		Abonnements résidents Cannois - la Bocca centre dans la limite des places disponibles (50) et selon un périmètre restreint	Résidents Cannois - La Bocca Centre Abonnement permanent 7j/7 24h/24	Mensuel	50.00 € 60.00 €
			La Mairie de Cannes bénéficie de la gratuité pour les abonnements relatifs à sa flotte de véhicules et ceux délivrés à ses ayants droit et 4 véhicules de pompiers. Des abonnements multiparc sont réservés à la mairie de Cannes et à la CACPL sous conditions et dans la limite des places disponibles.		Gratuit Gratuit
			Motos de la flotte de la Police Municipale en fonction du nombre d'emplacements		Gratuit Gratuit
			Etablissement public 6/19h lundi /vendredi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	41.25 € 49.50 € 123.75 € 148.50 € 247.50 € 297.00 € 495.00 € 594.00 €
			Etablissement public 6/19h mardi /samedi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	41.25 € 49.50 € 123.75 € 148.50 € 247.50 € 297.00 € 495.00 € 594.00 €
			Etablissement public 6/20h lundi /vendredi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	46.67 € 56.00 € 140.00 € 168.00 € 280.00 € 336.00 € 560.00 € 672.00 €
			Etablissement public 6/20h mardi /samedi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	46.67 € 56.00 € 140.00 € 168.00 € 280.00 € 336.00 € 560.00 € 672.00 €
			Etablissement public 6/21h lundi /vendredi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	53.33 € 64.00 € 160.00 € 192.00 € 320.00 € 384.00 € 640.00 € 768.00 €
			Etablissement public 6/21h mardi /samedi	Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel	53.33 € 64.00 € 160.00 € 192.00 € 320.00 € 384.00 € 640.00 € 768.00 €
			Etablissement public Permanent	Mensuel	81.67 € 98.00 €
TARIFS RELATIFS A LA RECHARGE DES VEHICULES ELECTRIQUES					H.T. TTC (tva 20%)
La mise en place du service payant des recharges électriques sera applicable au fur et à mesure que les parkings qui seront équipés et les bornes de recharge connectées					
Régie de recettes Paiement CB uniquement	F	Recharge électrique incluant les frais de service associés	Facturation par kWh consommés	1 KWH	0.33 € 0.40 €
		Occupation des emplacements électriques au delà de 4 heures de branchement sur la borne de 7h à 20h et au delà de 11 heures de branchement sur la borne de 20h à 7h	facturation de l'occupation de l'emplacement électrique au delà de la durée autorisée et selon arrêté municipal	1 heure	0.83 € 1.00 €



Ville de Cannes

BUDGET 06

PORTS COMMUNAUX

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

Conformément au Code Général de la propriété des personnes publiques (CG3P) toutes les redevances sont payables d'avance.

1 / REDEVANCES DE STATIONNEMENT DES NAVIRES dont 4 % pour Eco-participation (détailée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)			SAISON Mai à Septembre			HORS SAISON Octobre à Avril			CONVENTION D'AMARRAGE*		
	Longueur		Largeur	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois			
	de	à		HT	19.25 €	114.83 €	HT	9.83 €	58.33 €			
A	0.00	7.49	2.70	HT	23.10 €	137.80 €	550.80 €	11.80 €	70.00 €	279.50 €	2 245.67 €	
				TTC	30.17 €	180.17 €	720.33 €	12.08 €	71.58 €	286.00 €	2 694.80 €	
B	7.50	8.99	3.10	HT	36.20 €	216.20 €	864.40 €	14.50 €	85.90 €	343.20 €	3 379.00 €	
				TTC	41.80 €	250.10 €	1 000.00 €	18.80 €	111.90 €	447.00 €	4 054.80 €	
C	9.00	10.99	3.70	HT	38.50 €	230.67 €	922.25 €	16.75 €	100.33 €	401.25 €	4 133.67 €	
				TTC	46.20 €	276.80 €	1 106.70 €	20.10 €	120.40 €	481.50 €	4 960.40 €	
D	11.00	11.99	4.00	HT	45.58 €	272.75 €	1 090.58 €	22.83 €	136.42 €	545.33 €	4 887.08 €	
				TTC	54.70 €	327.30 €	1 308.70 €	27.40 €	163.70 €	654.40 €	5 864.50 €	
E	12.00	12.99	4.30	HT	49.25 €	295.50 €	1 181.50 €	27.67 €	165.83 €	662.92 €	7 613.50 €	
				TTC	59.10 €	354.60 €	1 417.80 €	33.20 €	199.00 €	795.50 €	9 136.20 €	
F	13.00	13.99	4.60	HT	58.08 €	348.00 €	1 391.92 €	32.83 €	196.25 €	784.75 €	8 912.83 €	
				TTC	69.70 €	417.60 €	1 670.30 €	39.40 €	235.50 €	941.70 €	10 695.40 €	
G	14.00	15.99	4.90	HT	71.33 €	427.33 €	1 709.00 €	39.92 €	239.00 €	955.42 €	11 116.25 €	
				TTC	85.60 €	512.80 €	2 050.80 €	47.90 €	286.80 €	1 146.50 €	13 339.50 €	
H	16.00	17.99	5.20	HT	111.33 €	667.25 €	2 668.50 €	52.08 €	312.08 €	1 248.00 €	14 924.25 €	
				TTC	133.60 €	800.70 €	3 202.20 €	62.50 €	374.50 €	1 497.60 €	17 909.10 €	
I	18.00	19.99	6.00	HT	116.42 €	697.75 €	2 790.50 €	56.33 €	337.58 €	1 349.83 €	15 879.83 €	
				TTC	139.70 €	837.30 €	3 348.60 €	67.60 €	405.10 €	1 619.80 €	19 055.80 €	
I.1	20.00	21.99	6.00	HT	118.83 €	712.17 €	2 848.08 €	60.00 €	359.67 €	1 438.50 €	21 296.83 €	
				TTC	142.60 €	854.60 €	3 417.70 €	72.00 €	431.60 €	1 726.20 €	25 556.20 €	
J	24.00	25.99	7.00	HT	142.25 €	852.92 €	3 411.08 €	72.50 €	434.50 €	1 737.67 €	25 567.83 €	
				TTC	170.70 €	1 023.50 €	4 093.30 €	87.00 €	521.40 €	2 085.20 €	30 681.40 €	
K	26.00	29.99	8.00	HT	157.00 €	941.50 €	3 765.58 €	84.42 €	506.00 €	2 023.50 €	28 878.42 €	
				TTC	188.40 €	1 129.80 €	4 518.70 €	101.30 €	607.20 €	2 428.20 €	34 654.10 €	
L	30.00	34.99	9.00	HT	289.08 €	1 733.92 €	6 935.08 €	172.75 €	1 035.67 €	4 142.50 €	59 413.67 €	
				TTC	346.90 €	2 080.70 €	8 322.10 €	207.30 €	1 242.80 €	4 971.00 €	71 296.40 €	
M	35.00	39.99	9.50	HT	443.17 €	2 658.58 €	10 633.75 €	229.42 €	1 376.08 €	5 503.92 €	85 273.58 €	
				TTC	531.80 €	3 190.30 €	12 760.50 €	275.30 €	1 651.30 €	6 604.70 €	102 328.30 €	
N	40.00	49.99	10.00	HT	624.42 €	3 745.92 €	14 983.58 €	312.50 €	1 873.83 €	7 495.08 €	118 599.67 €	
				TTC	749.30 €	4 495.10 €	17 980.30 €	375.00 €	2 248.60 €	8 994.10 €	142 319.60 €	
O	50.00	59.99	11.00	HT	813.92 €	4 882.92 €	19 531.42 €	407.17 €	2 442.50 €	9 769.33 €	154 764.83 €	
				TTC	976.70 €	5 859.50 €	23 437.70 €	488.60 €	2 931.00 €	11 723.20 €	185 717.80 €	
P	60.00	69.99	12.00	HT	1 015.58 €	6 092.33 €	24 369.17 €	517.67 €	3 059.60 €	12 421.83 €	194 676.42 €	
				TTC	1 218.70 €	7 310.80 €	29 243.00 €	621.20 €	3 726.70 €	14 906.20 €	233 611.70 €	
Q	70.00	79.99	14.00	HT	1 238.17 €	7 428.50 €	29 713.42 €	647.33 €	3 883.33 €	15 452.42 €	239 848.92 €	
				TTC	1 485.80 €	8 914.20 €	35 656.10 €	776.80 €	4 660.00 €	18 542.90 €	287 818.70 €	
R	80 et plus		+ 14,00	HT	1 478.33 €	8 868.83 €	35 475.08 €	796.42 €	4 778.08 €	19 111.83 €	289 923.00 €	
				TTC	1 774.00 €	10 642.60 €	42 570.10 €	955.70 €	5 733.70 €	22 934.20 €	347 907.60 €	

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.	
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6	
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24	
* TARIFS ANNUELS	Réservés aux titulaires d'une convention annuelle d'amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports	
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur	
* TARIFS ESCALE MINUTE NAVIRE DE PLAISANCE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.	
* TARIFS ESCALE MINUTE ACTIVITE COMMERCIALE	Les transports à passagers occasionnels par opération d'embarquement ou de débarquement	29,16 € HT // 35 € TTC pour les navires de moins de 20 m 50 € HT // 60 € TTC pour les navires de plus de 20 m
	Les transports à passagers quotidien en saison	1,35 € HT // 1,70€ TTC par personne et par opération (embarquement ou débarquement).
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélevements automatiques.		
* Les redevances de stationnement durant les manifestations organisées dans l'enceinte du port correspondent aux redevances journalières majorées de		50%

Les redevances d'amarrage jusqu'à la catégorie "I1" incluse, comprennent la fourniture d'eau et l'électricité, pour une valeur forfaitaire de 4% de la redevance.

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

* ACOMPTE DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

* CONVENTION D'AMARRAGE :

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) sont payables uniquement selon deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélevements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélevement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliquée une pénalité forfaitaire de 15% du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

Tout navire présentant un intérêt patrimonial	abattement de 50% sur les tarifs séjours	
Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage	abattement de 30% sur les tarifs séjours	
Gratuité de l'amarrage :		
- aux navires des membres du Yacht Club relogés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président. - aux navires intervenant pour une opération à la demande d'un service public.		
Taxe de séjour : 0,20 € par personne et par nuit (abattement de 50% pour tout contrat d'amarrage annuel)	soit par catégorie : catégorie A à D 0,00 € catégorie E à G 0,40 € catégorie H à I 0,60 €	catégorie I1 à J 0,80 € catégorie K à R 1,20 €

2 / REDEVANCES D'USAGE DES RESEAUX D'EAU ET D'ELECTRICITE		HT	TTC
a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur		KW heure	0,44 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur		m3	3,00 €
Utilisation d'énergie électrique via les bornes électriques de recharge des véhicules			prix coûtant

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

3 / REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, DES TERRE-PLEINS, DES JARDINS ET DES INSTALLATIONS ANNEXES

HT TTC

a) Frais de gestion pour toute occupation payante	Forfait	51.25 €	61.50 €
b) Occupation des quais et terre-pleins hors manifestations culturelles ou événementielles (y compris les tournages de films)			
* par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés avec autorisation	Par m ² et par jour	0.83 €	1.00 €
* par des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	Par m ² et par mois	4.92 €	5.90 €
c) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles soumise à une redevance de :		HT	TTC
* Pour toute occupation inférieure à 400 m ²	Prix au m ²	Par jour	4.25 € 5.10 €
* Pour toute occupation entre 400 et 2 000 m ²	Forfait	Par jour	1 278.00 € 1 533.60 €
* Pour toute occupation entre 2 001 et 4 000 m ²	Forfait	Par jour	1 466.75 € 1 760.10 €
* Pour toute occupation entre 4 001 et 6 000 m ²	Forfait	Par jour	1 682.42 € 2 018.90 €
* Pour toute occupation supérieure à 6 000 m ²	Forfait	Par jour	1 898.08 € 2 277.70 €
* Pour toute occupation à la 1/2 journée (soit 6h maximum d'occupation)		50% du tarif des occupations selon les m ² occupés	
* Pour toute occupation pour des tournages de film		50% du tarif des occupations selon les m ² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)	
* Pour les jours de montage et de démontage des structures		50% du tarif des occupations selon les m ² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)	
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement ou d'un congrès (durant les événements majeurs de la Ville de Cannes : tous les congrès se tenant au Palais, ainsi que le CYF, le Jumping, les Régates Royales)		Majoration de 20% du tarif des occupations selon les m ² occupés	
* Pour une occupation du domaine public par une association artistique ou d'artisanat	Par m ²	1.42 €	1.70 €
* Pour une occupation par un véhicule mobile de restauration rapide		96.00 €	115.20 €
Toute occupation non autorisée sera soumise à une redevance		Majoration de 30 % du tarif des occupations selon les m ² occupés	
En application des dispositions de l'article L.215-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, toutes les demandes d'occupation du domaine public maritime formulées par des associations à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général, sont exonérées.			
d) Occupation des quais et terres pleins pour l'exploitation d'un point d'accueil de location de navires	Par m ² et par mois	19.00 €	22.80 €
e) Occupation des quais et terre-pleins à usage de terrasse commerciale extérieure, en dehors de l'occupation des locaux	Par m ² et par mois	2.33 €	2.80 €
f) Occupation des terre-pleins identifiés ci-après par des expositions, des manifestations culturelles et des démonstrations de matériel autorisés :			
* Rotonde pelouse du Square Verdun 4 000 m ² , caution de 50 % de la mise à disposition, libérable après évènement si non détérioration de la pelouse. Les frais de remise en état de la pelouse seront à la charge du bénéficiaire de la mise à disposition plafonné à 50 000 € TTC	Forfait jour	1 271.92 €	1 526.30 €
* Parking Verdun	Prix par m ² et par jour	4.25 €	5.10 €

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

g) Occupation de la capitainerie (salle et terrasse, quais, parvis)

* 1er étage de la Capitainerie : intérieur 64 m ² + terrasse 248 m ²	Location	Commerçants du Port	jour	2 000.00 €	2 436.00 €	
		Sociétés ayant un lien direct avec activités nautiques et portuaires	jour	4 000.00 €	4 872.00 €	
		Périodes basses	jour	6 000.00 €	7 308.00 €	
		Périodes hautes	jour	12 000.00 €	14 616.00 €	
* Quais + Parvis de la Capitainerie	Location	Commerçants du Port	jour	1 500.00 €	1 827.00 €	
		Sociétés ayant un lien direct avec activités nautiques et portuaires	jour	2 000.00 €	2 436.00 €	
		Périodes basses	jour	3 000.00 €	3 654.00 €	
		Périodes hautes	jour	6 000.00 €	7 308.00 €	
* Intégralité des espaces (Quais + Parvis + 1er étage de la Capitainerie)	Location	Commerçants du Port	jour	2 500.00 €	3 045.00 €	
		Sociétés ayant un lien direct avec activités nautiques et portuaires	jour	4 500.00 €	5 481.00 €	
		Périodes basses	jour	7 500.00 €	9 135.00 €	
		Périodes hautes	jour	15 000.00 €	18 270.00 €	
* Occupation de courte durée (ex : prises de vues....)			Par heure	169.75 €	203.70 €	
* Forfait occupation pour réunion (hors événementiel)			Par demi-journée	235.58 €	282.70 €	
* Occupation pour la tenue des réunions du groupement des commerçants du Port Canto (assemblée générale ou bureau) qui en fera la demande 15 jours auparavant					Gratuit	
* Occupation du premier étage de la capitainerie pour la tenue de réunions (assemblées générales ou bureau) des associations dont l'objet à un lien avec le nautisme cannois qui en feront la demande au moins 15 jours auparavant					Gratuit	
* Le nettoyage des locaux et de la terrasse			La prestation	92.83 €	111.40 €	
* espace de coworking			le mois	7 178.08 €	8 613.70 €	
Ces tarifs seront réduits de 50% pour une occupation à la 1/2 journée						
Ces tarifs seront réduits de 50% durant la période de montage et de démontage des structures.						

** Possibilité de gratuité pour motif d'intérêt général

h) Occupation des installations annexes du Port Canto

* Consommations électriques sur relevé de compteur défaillant	Par KW heure	0.44 €	0.53 €
* Consommations d'eau sur relevé de compteur défaillant	Par m ³	3.00 €	3.60 €
* Redevances d'occupation de l'aire de jeux d'enfant	Par mois	835.92 €	1 003.10 €
* Redevance d'occupation d'un vestiaire à bateau	Par mois et par m ²	5.83 €	7.00 €
* Redevance d'occupation d'un vestiaire à bateau ou d'un local de stockage par les professionnels	Par mois et par m ²	8.58 €	10.30 €

i) Occupation de camions grues réalisant une prestation de courte durée (2 heures maximum) à la demande d'un navire amarré au port Canto

Gratuit

j) Occupation commerciale d'un stand durant des manifestations

HT

TTC

* Dimensions du stand	de 0 à 5,99 m ²	Forfait	10.00 €	12.00 €
	de 6 à 19,99 m ²	Forfait	19.17 €	23.00 €
	supérieur à 20 m ²	Forfait	38.33 €	46.00 €

k) Toute occupation du domaine public portuaire par les services publics

gratuit

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

I) Occupation Square Daniel Cordier

* Square Daniel Cordier	Location	périodes basses	jour	HT	TTC		
			demi-journée	3 768.58 €	4 522.30 €		
			jour	9 421.25 €	11 305.50 €		
			demi-journée	4 710.67 €	5 652.80 €		
	Montage / Démontage	périodes basses	jour	1 884.33 €	2 261.20 €		
			demi-journée	942.25 €	1 130.70 €		
			jour	3 768.58 €	4 522.30 €		
			demi-journée	1 884.33 €	2 261.20 €		
Caution + Certificat de Responsabilité Civile Professionnelle					9 421.25 €		
					11 305.50 €		

Tarif forfaitaire par jour hors frais de personnel supplémentaire. Tarifs de location applicables en période dite de "saison haute" correspondant aux dates des principaux événements se tenant au Palais des Festivals et des Congrès incluant également les périodes de montage et de démontage. Une caution est exigée afin d'éviter toutes dégradations des lieux.

Acompte de 30 % à la réservation.

m) Occupation du Skatepark

Skatepark (1 188 m2)	HT	TTC
	1 522.50 €	1 827.00 €

n) Occupation de travaux

Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking.

En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.

* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m ²	Forfait jour	2.00 €	2.40 €
	Supérieure à 1 000 m ²	Forfait jour	3.83 €	4.60 €
* Redevances d'amarraige		% de la redevance journalière		4%
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur Eau potable évaluée au compteur	Par KW heure Par m ³	0.44 € 3.00 €	0.53 € 3.60 €

4 / FOURNITURES DIVERSES ET ASSISTANCE PORTUAIRE

a) Redevances pour le pompage ou le déplacement des navires de selon l'article 6 du règlement de police portuaire	Moins de 7,00 m	Forfait	20,50 €	24,60 €
	De 7,00 m à 8,99 m	Forfait	30,75 €	36,90 €
	De 9,00 m à 11,99 m	Forfait	50,17 €	60,20 €
	De 12,00 m à 15,99 m	Forfait	100,33 €	120,40 €
	De 16,00 m à 19,99 m	Forfait	200,58 €	240,70 €
	De 20,00 m à 25,00 m	Forfait	299,00 €	358,80 €

Les agents chargés de la police du port sont qualifiés pour faire effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée. Il est précisé qu'au delà de 25 mètres, les déplacements de navires ne peuvent être effectués que par le propriétaire sommé à cet effet.

b) Réparations et locations de prises électriques	Puissance	Remplacement	HT	TTC
	16 ampères	81,50 €	2,33 €	2,80 €
	32 ampères	95,50 €	5,75 €	6,90 €
	63 ampères	109,60 €	11,42 €	13,70 €
	125 ampères	191,00 €	22,92 €	27,50 €
	90 ampères (prise Maréchal)	203,70 €	19,17 €	23,00 €
	150 ampères (prise Maréchal)	572,90 €	37,17 €	44,60 €

Le tarif pour le raccord (adaptateur / prolongateur) est équivalent à deux fois le prix de la prise

En cas de non restitution, il sera facturé 1,5 fois le prix du remplacement.

c) Mise à disposition d'un agent du port	L'heure	HT	TTC
	47,83 €	57,40 €	
	70,00 €	84,00 €	
	74,33 €	89,20 €	

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

d) Pose d'une ligne de mouillage complète incluant fourniture, main d'œuvre, et intervention plongeurs pour des navires de :	Moins de 15,00 m	Forfait	427.08 €	512.50 €
	De 15,00 m à 34,99 m	Forfait	854.00 €	1 024.80 €
	De 35,00 m à 44,99 m	Forfait	1 137.17 €	1 364.60 €
	De 45,00 m à 54,99 m	Forfait	1 703.33 €	2 044.00 €
	De 55,00 m à 65,00 m	Forfait	1 986.42 €	2 383.70 €

e) Fournitures diverses	Ø	Pendille HT	Pendille TTC	Chaîne HT	Chaîne TTC	Cosse HT	Cosse TTC	Manille HT	Manille TTC
	12	1.42 €	1.70 €	9.00 €	10.80 €	1.08 €	1.30 €	0.92 €	1.10 €
	14	1.83 €	2.20 €	12.50 €	15.00 €	1.50 €	1.80 €	1.50 €	1.80 €
	16			15.75 €	18.90 €	2.00 €	2.40 €	2.08 €	2.50 €
En mètres pour pendille et chaîne - à l'unité pour manille et cosse	18	2.75 €	3.30 €	21.42 €	25.70 €	2.50 €	3.00 €	2.92 €	3.50 €
	20	3.92 €	4.70 €	26.42 €	31.70 €	2.92 €	3.50 €	3.83 €	4.60 €
	30	4.83 €	5.80 €			3.33 €	4.00 €	15.00 €	18.00 €
	40	8.25 €	9.90 €			3.83 €	4.60 €		

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressé à l'usager.

5 / REDEVANCES DES SERVICES PORTUAIRES POUR DES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (HT)

a) Interventions destinées à libérer les terre-pleins (occupations non autorisées)		HT	TTC
	* Lavage ou réparation de véhicules automobiles sur les quais ou pontons	Forfait	76.17 € 91.40 €
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais		HT	TTC
* Rejet d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port	Forfait	487.00 €	584.40 €
* Vidange de cales dans le Port			
* Fourniture de consommables anti-pollution			
Barrages absorbants (1 sac)	Forfait	143.25 €	171.90 €
Barrage absorbant (l'unité)		38.25 €	45.90 €
Feuilles absorbantes (1 sac)		95.58 €	114.70 €
1 feuille absorbante (l'unité)		2.00 €	2.40 €
10 Feuilles absorbantes		9.67 €	11.60 €
* Dépollution des absorbants	Forfait	120.00 €	144.00 €
* Intervention des agents du port (minimum de facturation 1 heure)		L'heure	47.83 € 57.40 €
* Intervention de l'électricien (minimum de facturation 1 heure)		L'heure	70.00 € 84.00 €
* Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	Forfait	78.42 €	94.10 €

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressé à l'usager.

6 / RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS

a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Par container	62.17 €	74.60 €
	Par container	20.42 €	24.50 €
	Par conteneur	43.08 €	51.70 €
	Par conteneur	8.17 €	9.80 €
	Par m3	194.92 €	233.90 €
	Les 50 litres	20.17 €	24.20 €

7 / REDEVANCES POUR LA LIVRAISON DE CARBURANTS

Livraison par camion citerne	Le m3 livré	26.00 €	31.20 €
------------------------------	-------------	---------	---------

8 / SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN

a) Télécopie à l'émission	Pour la France	La page	0.83 €	1.00 €
	Pour l'étranger	La page	1.25 €	1.50 €
		La page	0.42 €	0.50 €
b) Télécopie à la réception		La page	0.17 €	0.20 €
c) Photocopie ou scan		La page		

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

9 / DOUCHES ET TOILETTES

Réservés aux usagers du port	Gratuit
------------------------------	---------

10 / LAVERIE AUTOMATIQUE

		HT	TTC
a) Le cycle de lavage	L'unité	4.17 €	5.00 €
b) Le cycle de séchage	45 mm	1.67 €	2.00 €
	20 mm	0.83 €	1.00 €

11 / MISE A DISPOSITION DE VELOS

	HT	TTC
a) En cas de perte de la clef	L'unité	12.50 €
b) En cas de dégradation partielle d'un des éléments du vélo	Forfait	58.33 €
c) En cas de dégradation totale ou de non restitution	Forfait	350.00 €
		420.00 €

12 / GESTION DES COLIS

* Gardiennage des colis (refus de colis sur palette)	par 24 heures supplémentaires :
Au-delà des délais indiqués ci-après, le gardiennage des colis sera facturé comme suit :	
du lundi au vendredi au-delà de 24 heures de gardiennage	petit colis (cf gabarit) 8.67 €
du samedi au dimanche : à partir du mardi suivant	gros colis (cf gabarit) 13.00 €
	10.40 €
	15.60 €

13/ KIOSQUES

	Face Handiplage	N°4	au mois	672.00 €	806.40 €
Redevance fixe mensuelle pour occupation du domaine public	Face Bijou Plage	N°5	au mois	672.00 €	806.40 €

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

14 / PARKINGS

Tout ticket de parking ou carte délivrés par la régie du port ne sera ni repris ni remboursé

a) Usagers horaires

* Première heure				Gratuite
* Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec un plafond de 21,00 €)		Le quart d'heure	0.75 €	0.90 €
* Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec un plafond de 10,00 €)		Le quart d'heure	0.75 €	0.90 €
* Perte du ticket d'entrée (journée calendaire)		Forfait	26.67 €	32.00 €

b) Abonnés annuels ou semestriels

b1) Titulaires d'une convention annuelle d'amarrage ou d'une convention de vestiaire à bateaux		L'unité	12.92 €	15.50 €
* Délivrance d'un support vierge à encoder		Forfait		Gratuit
* Premier abonnement	Annuel	Forfait		
* Deuxième abonnement	Annuel	Forfait	128.75 €	154.50 €
		Semestriel	Forfait	64.42 € 77.30 €
b2) Commerçants du port ou professionnels du nautisme (sur production d'un K-bis et des cartes grises des véhicules professionnels)		L'unité	12.92 €	15.50 €
* Délivrance d'un support vierge à encoder		Forfait		Gratuite
* Premier abonnement	Annuel	Forfait		
* Deuxième abonnement	Annuel	Forfait	103.00 €	123.60 €
* Flotte (quelque soit le nombre de véhicule appartenant à l'entreprise)	Annuel	Forfait	412.00 €	494.40 €
b3) patrons-taxis (sur production de la licence taxi en cours de validité)		L'unité	12.92 €	15.50 €
* Délivrance d'un support vierge à encoder		Forfait		gratuit
* Abonnement annuel	Annuel	Forfait		

*Le demandeur de carte professionnelle devra justifier du caractère professionnel de son ou ses véhicule(s).**La validité de toutes les cartes d'accès au parking en retard de paiement sera suspendue par la régie du second port de Cannes. Jusqu'au rétablissement de sa situation envers la régie du second port de Cannes, l'usager devra s'acquitter des redevances horaires au moyen de tickets.*

c) Abonnés de passage (séjour au port avec un bateau)

* Jour	Ticket	Forfait	9.08 €	10.90 €
* Semaine	Ticket	Forfait	25.75 €	30.90 €
* Mois	Ticket	Forfait	70.42 €	84.50 €
* Période hivernale valable 1/10 au 30/04	Carte	Forfait	218.92 €	262.70 €
* Période estivale valable du 1/5 au 30/09	Carte	Forfait	262.67 €	315.20 €
* Délivrance d'un support vierge à encoder	Carte	L'unité	12.92 €	15.50 €

d) Clientèle des locaux commerciaux du port

* Première heure			Gratuite
* Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec plafond de 12,00 €)		Le quart d'heure	0.42 €
* Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec plafond de 6,00 €)		Le quart d'heure	0.42 €
* Réservation de places de stationnement pour la clientèle		Par place et par heure	1.00 €
			1.20 €

Chèque parking : bonification pour les clients des commerçants - à usage unique ou Poinçonnage des tickets par dispositif mobile (BDU)

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT PIERRE CANTO

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

e) Stationnement durant les manifestations et des tournages de films organisés sur le port (durée de validité : période de la manifestation ou du tournage)

* Pour toute occupation de quais et de terres pleins de plus de 400 m ² , en période de manifestation, délivrance de 10 tickets d'accès au parking, valables durante toute la durée de la manifestation		10 tickets gratuits	
* Accès illimité à usage des exposants ou des organisateurs	Forfait jour	8.75 €	10.50 €
* Pour les clients de la manifestation			
Première heure	Gratuite		
Durant les douze premières heures de 8 h à 20 h (avec plafond de 21,00 €)	Le quart d'heure	0.75 €	0.90 €
Durant les douze premières heures de 20 h à 8 h (avec plafond de 10,00 €)	Le quart d'heure	0.75 €	0.90 €

Ces tarifs seront réduits de 50% durant la période de montage et de démontage des structures.

Chèque parking : bonification pour les clients des commerçants - à usage unique ou Poinçonnage des tickets par dispositif mobile (BDU).

f) Gratuité de stationnement - carte ou ticket de sortie remis :

- * les véhicules du personnel du Port ;
- * les véhicules des services municipaux, départementaux, régionaux ou d'Etat ;
- * les véhicules de secours ;
- * les véhicules des entreprises liées par un marché public Ville de Cannes ou CAPL et travaillant sur le port Canto ;
- * les véhicules identifiés titulaires d'une carte européenne de stationnement ;
- * les camions effectuant une prestation de livraison de carburant ou de pompage des eaux usées pour un navire amarré au port ou exploitant du port ;
- * les camions grues effectuant une prestation pour un navire amarré au port.

HT TTC

g) Stationnement non autorisé

* stationnement sur un emplacement non autorisé	forfait	50.00 €	60.00 €
* stationnement d'une remorque	forfait	100.00 €	120.00 €
* stationnement sur deux places de parking	redevance horaire doublée		

h) Tarifs horodateurs sur le square Verdun - Stationnement en zone jaune appliqués à compter du 01/02/2026

* Parking de surface gratuit 1 heure, une fois par jour, avec un ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou le smartphone.		HT	TTC
* Durée limitée à 2 heures 30 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, sauf dimanches et jours fériés FPS 16,67 ht / 20 € ttc	15 min	0.25 €	0.30 €
	30 min	0.50 €	0.60 €
	45 min	0.75 €	0.90 €
	1 h 00	1.08 €	1.30 €
	1 h 15	1.50 €	1.80 €
	1 h 30	1.92 €	2.30 €
	1 h 45	2.33 €	2.80 €
	2 h 00	2.75 €	3.30 €
	2 h 15	8.58 €	10.30 €
	2 h 30	16.67 €	20.00 €
* ECOPARK Actifs, employés, commerçants et artisans travaillant à Cannes validité d'un an, ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou sur smartphone	Forfait 24 h	1.50 €	1.80 €
* ECOPARK Résident validité d'un an, ticket obtenu en composant le n° d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur ou sur smartphone	Forfait 24 h	1.50 €	1.80 €

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) les redevances d'amarrage sont payables d'avance.

I - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES A QUAI (fournitures d'eau, d'électricité comprises) dont 4 % pour Eco-participation (détailée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)		HT TTC	SAISON			HORS SAISON			CONVENTION D'AMARRAGE*		
				Avril à Septembre			Octobre à Mars					
	de	à		Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois			
A1	0.00	3.99	2.00	4.58 €	27.25 €	108.67 €	3.58 €	20.67 €	82.08 €	539.75 €		
			5.50 €	32.70 €	130.40 €	4.30 €	24.80 €	98.50 €	647.70 €			
A2	4.00	4.99	2.00	6.58 €	38.33 €	153.08 €	4.17 €	24.58 €	97.75 €	719.25 €		
			7.90 €	46.00 €	183.70 €	5.00 €	29.50 €	117.30 €	863.10 €			
B	5.00	5.49	2.15	7.33 €	43.33 €	173.00 €	4.58 €	27.25 €	108.67 €	828.92 €		
			8.80 €	52.00 €	207.60 €	5.50 €	32.70 €	130.40 €	994.70 €			
C	5.50	5.99	2.30	8.08 €	47.83 €	190.75 €	5.17 €	30.58 €	121.92 €	914.50 €		
			9.70 €	57.40 €	228.90 €	6.20 €	36.70 €	146.30 €	1 097.40 €			
D	6.00	6.49	2.45	8.92 €	52.83 €	210.75 €	5.25 €	31.17 €	124.33 €	984.92 €		
			10.70 €	63.40 €	252.90 €	6.30 €	37.40 €	149.20 €	1 181.90 €			
E	6.50	6.99	2.60	9.83 €	58.33 €	232.92 €	5.58 €	33.33 €	133.08 €	1 063.83 €		
			11.80 €	70.00 €	279.50 €	6.70 €	40.00 €	159.70 €	1 276.60 €			
F	7.00	7.49	2.70	10.33 €	61.58 €	246.08 €	6.25 €	36.67 €	146.42 €	1 141.00 €		
			12.40 €	73.90 €	295.30 €	7.50 €	44.00 €	175.70 €	1 369.20 €			
G	7.50	7.99	2.80	10.92 €	65.00 €	259.50 €	6.42 €	37.17 €	148.58 €	1 196.25 €		
			13.10 €	78.00 €	311.40 €	7.70 €	44.60 €	178.30 €	1 435.50 €			
H	8.00	8.49	2.95	11.25 €	67.17 €	268.25 €	6.92 €	40.58 €	161.83 €	1 274.67 €		
			13.50 €	80.60 €	321.90 €	8.30 €	48.70 €	194.20 €	1 529.60 €			
I	8.50	8.99	3.10	12.25 €	72.75 €	290.58 €	7.17 €	42.25 €	168.42 €	1 360.17 €		
			14.70 €	87.30 €	348.70 €	8.60 €	50.70 €	202.10 €	1 632.20 €			
J	9.00	9.49	3.25	13.00 €	77.08 €	308.17 €	7.75 €	46.17 €	184.17 €	1 445.75 €		
			15.60 €	92.50 €	369.80 €	9.30 €	55.40 €	221.00 €	1 734.90 €			
K	9.50	9.99	3.40	13.42 €	79.92 €	319.25 €	8.17 €	48.33 €	193.00 €			
			16.10 €	95.90 €	383.10 €	9.80 €	58.00 €	231.60 €		occupation exceptionnelle uniquement en cas d'avarie ou d'urgence		
L	10.00	10.49	3.55	15.17 €	90.50 €	361.33 €	8.92 €	52.83 €	210.75 €			
			18.20 €	108.60 €	433.60 €	10.70 €	63.40 €	252.90 €				
M	10.50	10.99	3.70	16.50 €	98.67 €	394.50 €	10.00 €	59.42 €	237.42 €			
			19.80 €	118.40 €	473.40 €	12.00 €	71.30 €	284.90 €				

* TARIFS JOURNEE Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.

* TARIFS SEMAINE Tarifs journaliers x 6

* TARIFS MOIS Tarifs journaliers x 24

* TARIFS ANNUELS réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports

* TARIFS MULTICOQUES 1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur

* TARIFS ESCALE MINUTE Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliquée jusqu'aux 3 heures suivantes. Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.

* TARIFS ESCALE MINUTE Les transports à passagers occasionnels par opération d'embarquement ou de débarquement 29,16 € HT / 35 € TTC pour les navires de moins de 20 m

ACTIVITÉ COMMERCIALE Les transports à passagers quotidien en saison (embarquement ou débarquement). 50 € HT / 60 € TTC pour les navires de plus de 20 m

* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélevements 1,35 € HT / 1,70 € TTC par personne et par opération

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

Les consommations d'eau et d'électricité sont incluses, pour une valeur forfaitaire de 4 % de la redevance.

* ACOMpte DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN.

Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie des Ports communaux quelque soit la raison de l'annulation.

* CONVENTION D'AMARRAGE :

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélevements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliquée une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage abattement de 30 % sur les tarifs séjours

Gratuité de l'amarrage : aux navires des membres du Yacht Club relogés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président et aux navires de service public

Tout navire présentant un intérêt patrimonial

abattement de 50% sur les tarifs séjours

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

2 - REDEVANCES D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

		HT	TTC
a) Utilisation d'énergie électrique évaluée au compteur	KW heure	0.44 €	0.53 €
b) Utilisation du réseau d'eau potable évaluée au compteur	m3	3.00 €	3.60 €
c) Utilisation d'énergie électrique via les bornes électriques de recharge des véhicules	KW heure	prix coûtant	

Ces redevances concernent toutes les consommations réalisées à partir des bornes d'alimentation du port.

3 - REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, TERRE-PLEINS, JARDINS ET ZONES D'ÉCHOUAGE

		Par m ² et par jour	Mensuel par m ²			
		HT	TTC	HT	TTC	
a) Stockage sur des zones d'échouage de matériaux liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0.50 €	0.60 €	1.50 €	1.80 €		
b) Occupation des quais et des terre-pleins par des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation	0.58 €	0.70 €	2.67 €	3.20 €		
c) Occupation des quais et terre-pleins par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés, avec autorisation	0.83 €	1.00 €	7.92 €	9.50 €		
d) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles			HT	TTC		
* Pour toute occupation inférieure à 400 m ²	Prix au m ²	Par jour	4.25 €	5.10 €		
* Pour toute occupation entre 400 et 2 000 m ²	Forfait	Par jour	1 278.00 €	1 533.60 €		
* Pour toute occupation entre 2 001 et 4 000 m ²	Forfait	Par jour	1 466.75 €	1 760.10 €		
* Pour toute occupation entre 4 001 et 6 000 m ²	Forfait	Par jour	1 682.42 €	2 018.90 €		
* Pour toute occupation supérieure à 6 000 m ²	Forfait	Par jour	1 898.08 €	2 277.70 €		
* Pour toute occupation à la 1/2 journée (soit 6h maximum d'occupation)			50% du tarif des occupations selon les m ² occupés			
* Pour toute occupation pour des tournages de film			50% du tarif des occupations selon les m ² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour les jours de montage et de démontage des structures			50% du tarif des occupations selon les m ² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)			
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un évènement ou d'un congrès (durant les événements majeurs de la Ville de Cannes : tous les congrès se tenant au Palais, ainsi que le CYF, le Jumping, les Régates Royales)			Majoration 20% du tarif des occupations selon les m ² occupés			
e) Toute occupation non autorisée sera soumise à une redevance de :			Majoration de 30 % du tarif des occupations selon les m ² occupés			
f) Frais de gestion pour toute occupation payante			51.25 €	61.50 €		
g) En période de travaux						
Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking. En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.						
* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m ²		Forfait jour	2.00 €	2.40 €	
	Supérieure à 1 000 m ²		Forfait jour	3.83 €	4.60 €	
* Redevances d'amarrage				4% de la redevance journalière		
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur		Par KW heure	0.44 €	0.53 €	
	Eau potable évaluée au compteur		Par m3	3.00 €	3.60 €	
h) Terrasse du restaurant du Moure Rouge			Par m2	10.54 €	12.65 €	

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT DU MOURE ROUGE

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

4 - REDEVANCES POUR LE DEPLACEMENT, LE POMPAGE, ET L'ASSISTANCE DES NAVIRES

Les agents portuaires sont qualifiés pour effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée.

			HT	TTC
a) Déplacement, pompage	Longueur hors tout	moins de 5 m	Forfait	20.50 € 24.60 €
		de 5 m à 7 m	Forfait	24.17 € 29.00 €
		de 7 m à 9 m	Forfait	29.75 € 35.70 €
		de 9 m à 11 m	Forfait	40.92 € 49.10 €
b) Intervention sur un mouillage			Forfait	33.50 € 40.20 €

5 - REDEVANCES FORFAITAIRE DES SERVICES PORTUAIRES POUR LES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

a) Interventions destinées à libérer les Terre-pleins

		HT	TTC
		76.17 €	91.40 €

b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais

		HT	TTC
		487.00 €	584.40 €
	Barrage absorbant (1 sac)	143.25 €	171.90 €
	Barrages absorbants (l'unité)	38.25 €	45.90 €
	Feuilles absorbantes (1 sac)	95.58 €	114.70 €
	1 feuille absorbante (l'unité)	2.00 €	2.40 €
	10 feuilles absorbantes	9.67 €	11.60 €
		120.00 €	144.00 €
	Dépollution des absorbants		
	Intervention des agents du port (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	47.83 € 57.40 €
	Intervention de l'électricien (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	70.00 € 84.00 €
	Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet		
	Dépôts d'ordures sauvages dans la benne de l'aire de carénage	Forfait	78.42 € 94.10 €

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressée à l'usager.

6 - RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS

		HT	TTC
a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port	Par container	62.17 €	74.60 €
b) Dépôt de tri sélectif et verres pour des navires ne séjournant pas dans le port	Par container	43.08 €	51.70 €
c) Dépôt d'encombrants (comprenant leur évacuation et leur traitement)	Par m ³	194.92 €	233.90 €
d) Dépôt de bidons d'huile (comprenant leur évacuation et leur traitement) gratuité pour les quantités de 1 à 20 l	Les 20 litres	20.17 €	24.20 €

7 - SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN

		HT	TTC
a) Télécopie à l'émission	Pour la France	0.83 €	1.00 €
	Pour l'étranger	1.25 €	1.50 €
b) Télécopie à la réception	La page	0.42 €	0.50 €
c) Photocopie ou scan	La page	0.17 €	0.20 €

8 - PARKING CONVENTIONNES

		HT	TTC
a) 1ère clé (pour tous les titulaires d'une convention annuelle d'amarrage)	l'unité	gratuite	
b) Clé détériorée ou perdue	l'unité	34.67 €	41.60 €

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISETTE
TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) les redevances d'amarrage sont payables d'avance.

I - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES A QUAI (fournitures d'eau , d'électricité comprises) dont 4 % pour Eco-participation (détailée sur facture)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)		Largeur	SAISON			HORS SAISON			CONVENTION D'AMARRAGE		
	Longueur			Avril à Septembre			Octobre à Mars					
	de	à		Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois			
A1	0.00	3.99	2.00	HT	4.58 €	27.25 €	108.67 €	3.58 €	20.67 €	82.08 €	539.75 €	
				TTC	5.50 €	32.70 €	130.40 €	4.30 €	24.80 €	98.50 €	647.70 €	
A2	4.00	4.99	2.00	HT	6.58 €	38.33 €	153.08 €	4.17 €	24.58 €	97.75 €	719.25 €	
				TTC	7.90 €	46.00 €	183.70 €	5.00 €	29.50 €	117.30 €	863.10 €	
B	5.00	5.49	2.15	HT	7.33 €	43.33 €	173.00 €	4.58 €	27.25 €	108.67 €	828.92 €	
				TTC	8.80 €	52.00 €	207.60 €	5.50 €	32.70 €	130.40 €	994.70 €	
C	5.50	5.99	2.30	HT	8.08 €	47.83 €	190.75 €	5.17 €	30.58 €	121.92 €	914.50 €	
				TTC	9.70 €	57.40 €	228.90 €	6.20 €	36.70 €	146.30 €	1 097.40 €	
D	6.00	6.49	2.45	HT	8.92 €	52.83 €	210.75 €	5.25 €	31.17 €	124.33 €	984.92 €	
				TTC	10.70 €	63.40 €	252.90 €	6.30 €	37.40 €	149.20 €	1 181.90 €	
E	6.50	6.99	2.60	HT	9.83 €	58.33 €	232.92 €	5.58 €	33.33 €	133.08 €	1 063.83 €	
				TTC	11.80 €	70.00 €	279.50 €	6.70 €	40.00 €	159.70 €	1 276.60 €	
F	7.00	7.49	2.70	HT	10.33 €	61.58 €	246.08 €	6.25 €	36.67 €	146.42 €	1 141.00 €	
				TTC	12.40 €	73.90 €	295.30 €	7.50 €	44.00 €	175.70 €	1 369.20 €	
G	7.50	7.99	2.80	HT	10.92 €	65.00 €	259.50 €	6.42 €	37.17 €	148.58 €	1 196.25 €	
				TTC	13.10 €	78.00 €	311.40 €	7.70 €	44.60 €	178.30 €	1 435.50 €	
H	8.00	8.49	2.95	HT	11.25 €	67.17 €	268.25 €	6.92 €	40.58 €	161.83 €	1 274.67 €	
				TTC	13.50 €	80.60 €	321.90 €	8.30 €	48.70 €	194.20 €	1 529.60 €	
I	8.50	8.99	3.10	HT	12.25 €	72.75 €	290.58 €	7.17 €	42.25 €	168.42 €	1 360.17 €	
				TTC	14.70 €	87.30 €	348.70 €	8.60 €	50.70 €	202.10 €	1 632.20 €	
J	9.00	9.49	3.25	HT	13.00 €	77.08 €	308.17 €	7.75 €	46.17 €	184.17 €	1 445.75 €	
				TTC	15.60 €	92.50 €	369.80 €	9.30 €	55.40 €	221.00 €	1 734.90 €	
K	9.50	9.99	3.40	HT	13.42 €	79.92 €	319.25 €	8.17 €	48.33 €	193.00 €	1 508.33 €	
				TTC	16.10 €	95.90 €	383.10 €	9.80 €	58.00 €	231.60 €	1 810.00 €	
L	10.00	10.49	3.55	HT	15.17 €	90.50 €	361.33 €	8.92 €	52.83 €	210.75 €	1 560.17 €	
				TTC	18.20 €	108.60 €	433.60 €	10.70 €	63.40 €	252.90 €	1 872.20 €	
M	10.50	10.99	3.70	HT	16.50 €	98.67 €	394.50 €	10.00 €	59.42 €	237.42 €	1 678.83 €	
				TTC	19.80 €	118.40 €	473.40 €	12.00 €	71.30 €	284.90 €	2 014.60 €	

* TARIFS JOURNEE Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.

* TARIFS SEMAINE Tarifs journaliers x 6

* TARIFS MOIS Tarifs journaliers x 24

* TARIFS ANNUELS Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports

* TARIFS MULTICOQUES 1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur

* TARIFS ESCALE MINUTE Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliquée jusqu'aux 3 heures suivantes. Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.

* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

Les consommations d'eau et d'électricité sont incluses, pour une valeur forfaitaire de 4 % de la redevance

* ACOMpte DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION : La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

* CONVENTION D'AMARRAGE : La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) sont payables uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement. En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

Les professionnels du nautisme présents sur les ports de plaisance communaux bénéficiaires d'un contrat d'amarrage	abattement de 30 % sur les tarifs séjours
--	---

Gratuité de l'amarrage : aux navires des membres du Yacht Club relogés durant les régates organisées par le club et sur liste officielle du Président et aux navires de service public

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISETTE
TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

2 - REDEVANCES D'AMARRAGE POUR LES NAVIRES SUR PLAN D'EAU (HT)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)			SAISON			HORS SAISON			CONVENTION ANNUELLE*	
	Longueur		Largeur	Avril à Septembre			Octobre à Mars				
	de	à		Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois		
A1	0.00	3.99	2.00	HT	2.25 €	12.92 €	51.25 €	1.58 €	9.00 €	35.58 €	165.50 €
				TTC	2.70 €	15.50 €	61.50 €	1.90 €	10.80 €	42.70 €	198.60 €
A2	4.00	4.99	2.00	HT	2.75 €	16.17 €	64.50 €	1.75 €	9.58 €	37.92 €	295.17 €
				TTC	3.30 €	19.40 €	77.40 €	2.10 €	11.50 €	45.50 €	354.20 €
B	5.00	5.49	2.15	HT	3.92 €	22.92 €	91.17 €	1.92 €	10.58 €	42.17 €	326.17 €
				TTC	4.70 €	27.50 €	109.40 €	2.30 €	12.70 €	50.60 €	391.40 €
C	5.50	5.99	2.30	HT	4.17 €	24.58 €	97.75 €	2.25 €	12.92 €	51.25 €	349.83 €
				TTC	5.00 €	29.50 €	117.30 €	2.70 €	15.50 €	61.50 €	419.80 €
D	6.00	6.49	2.45	HT	4.42 €	26.17 €	104.33 €	2.50 €	14.50 €	57.83 €	389.08 €
				TTC	5.30 €	31.40 €	125.20 €	3.00 €	17.40 €	69.40 €	466.90 €
E	6.50	6.99	2.60	HT	4.67 €	27.83 €	111.08 €	2.83 €	16.67 €	66.58 €	425.08 €
				TTC	5.60 €	33.40 €	133.30 €	3.40 €	20.00 €	79.90 €	510.10 €
F	7.00	7.49	2.70	HT	4.92 €	28.92 €	115.25 €	3.33 €	18.92 €	75.33 €	460.83 €
				TTC	5.90 €	34.70 €	138.30 €	4.00 €	22.70 €	90.40 €	553.00 €
G	7.50	7.99	2.80	HT	5.17 €	30.58 €	121.92 €	3.67 €	21.17 €	84.42 €	482.92 €
				TTC	6.20 €	36.70 €	146.30 €	4.40 €	25.40 €	101.30 €	579.50 €
H	8.00	8.49	2.95	HT	6.00 €	35.08 €	139.75 €	3.75 €	21.75 €	86.58 €	521.17 €
				TTC	7.20 €	42.10 €	167.70 €	4.50 €	26.10 €	103.90 €	625.40 €
I	8.50	8.99	3.10	HT	6.25 €	36.67 €	146.42 €	3.92 €	22.92 €	91.17 €	549.58 €
				TTC	7.50 €	44.00 €	175.70 €	4.70 €	27.50 €	109.40 €	659.50 €

Les annexes à rame des navires à flot déposées sur la zone d'échouage sont exonérées de redevance.

La redevance d'amarrage à quai des annexes motorisées est égale à 50 % du montant de la redevance à flot du navire principal.

* TARIFS JOURNEE	Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.
* TARIFS SEMAINE	Tarifs journaliers x 6
* TARIFS MOIS	Tarifs journaliers x 24
* TARIFS ANNUEL	Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports
* TARIFS MULTICOQUES	1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur
* TARIFS ESCALE MINUTE	Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes - Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.
* L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif	est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance ou en 10 fois par prélèvements automatiques.

*** ACOMPTE DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

*** CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) sont payantes uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement. En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire.

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISETTE
TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

3 - ZONE D'ECHOUAGE POUR LES DERIVEURS (HT)

Catégorie	Dimensions en mètres (hors tout)			SAISON			HORS SAISON			CONVENTION ANNUELLE		
	Longueur			Avril à Septembre			Octobre à Mars					
	de	à		Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois			
A1	0.00	3.99	2.00	HT	1.58 €	9.00 €	35.58 €	1.33 €	7.33 €	28.83 €	140.75 €	
				TTC	1.90 €	10.80 €	42.70 €	1.60 €	8.80 €	34.60 €	168.90 €	
A2	4.00	4.99	2.00	HT	2.50 €	14.50 €	57.83 €	1.58 €	9.00 €	35.58 €	244.67 €	
				TTC	3.00 €	17.40 €	69.40 €	1.90 €	10.80 €	42.70 €	293.60 €	
B	5.00	5.49	2.15	HT	2.67 €	15.58 €	62.17 €	1.83 €	10.08 €	40.00 €	266.75 €	
				TTC	3.20 €	18.70 €	74.60 €	2.20 €	12.10 €	48.00 €	320.10 €	
C	5.50	5.99	2.30	HT	3.58 €	20.67 €	82.08 €	1.92 €	10.58 €	42.17 €	295.17 €	
				TTC	4.30 €	24.80 €	98.50 €	2.30 €	12.70 €	50.60 €	354.20 €	
D	6.00	6.49	2.45	HT	3.92 €	22.92 €	91.17 €	2.25 €	12.92 €	51.25 €	321.25 €	
				TTC	4.70 €	27.50 €	109.40 €	2.70 €	15.50 €	61.50 €	385.50 €	
E	6.50	6.99	2.60	HT	4.17 €	24.58 €	97.75 €	2.33 €	13.42 €	53.33 €	346.00 €	
				TTC	5.00 €	29.50 €	117.30 €	2.80 €	16.10 €	64.00 €	415.20 €	
F	7.00	7.49	2.70	HT	4.42 €	26.17 €	104.33 €	2.50 €	14.50 €	57.83 €	373.08 €	
				TTC	5.30 €	31.40 €	125.20 €	3.00 €	17.40 €	69.40 €	447.70 €	
G	7.50	7.99	2.80	HT	4.58 €	27.25 €	108.67 €	2.75 €	16.17 €	64.50 €	407.75 €	
				TTC	5.50 €	32.70 €	130.40 €	3.30 €	19.40 €	77.40 €	489.30 €	
H	8.00	8.49	2.95	HT	5.00 €	29.58 €	117.67 €	3.67 €	21.17 €	84.42 €	428.50 €	
				TTC	6.00 €	35.50 €	141.20 €	4.40 €	25.40 €	101.30 €	514.20 €	
I	8.50	8.99	3.10	HT	5.25 €	31.17 €	124.33 €	3.92 €	22.92 €	91.17 €	464.42 €	
				TTC	6.30 €	37.40 €	149.20 €	4.70 €	27.50 €	109.40 €	557.30 €	

* **TARIFS JOURNEE** Les jours seront décomptés par période de 24 heures de midi à midi. Toute journée commencée est due.

* **TARIFS SEMAINE** Tarifs journaliers x 6

* **TARIFS MOIS** Tarifs journaliers x 24

* **TARIFS ANNUELS** Réservés aux titulaires d'une Convention Annuelle d'Amarrage conformément à l'article R 5314-31 du Code des Transports

* **TARIFS MULTICOQUES** 1,7 fois le tarif de la catégorie de la longueur

* **TARIFS ESCALE MINUTE** Franchise de la première heure, un abattement de 50 % du tarif passage sera appliqué jusqu'aux 3 heures suivantes - Au-delà de 4 heures, le tarif journalier sera appliqué.

* **L'occupation autorisée des navires des associations nautiques ou environnementales, sans but lucratif, est facturée au tarif convention annuel, payable en une fois et d'avance.**

L'éco-participation est incluse forfaitairement dans le montant de la redevance pour une valeur de 4 % de celle-ci.

* **ACOMPTE DE 25% DU MONTANT DU SEJOUR A LA RESERVATION :**

La réservation du poste d'amarrage est effective à la réception du paiement de l'acompte. En cas d'annulation sept jours minimum avant la date de début du séjour, l'acompte sera restitué sur présentation d'un IBAN. Au-delà du délai de sept jours, l'acompte sera conservé par la Régie du Port Canto quelque soit la raison de l'annulation.

* **CONVENTION D'AMARRAGE :**

La redevance annuelle ainsi que les redevances pour estivage ou hivernage (à partir de 3 mois) est payable uniquement selon les deux modalités suivantes : soit la somme totale en une fois et d'avance, soit la somme fractionnée par prélèvements automatiques après accord de l'organisme bancaire. Après deux rejets de prélèvement consécutifs, le montant intégral du solde sera dû immédiatement.

En cas de non-respect de l'obligation de sortie, constatée au terme de la deuxième année, il est appliqué une pénalité forfaitaire de 15 % du montant annuel de la redevance correspondant à la catégorie du navire

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX
TARIFS DU PORT POINTE CROISETTE
TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

4 - REDEVANCES D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ (HT)

		HT	TTC
	KW heure	0.44 €	0.53 €
	m3	3.00 €	3.60 €

Ces redevances concernent toutes les consommations réalisées à partir des bornes d'alimentation du port.

5 - REDEVANCES D'OCCUPATION DES QUAIS, TERRE-PLEINS, JARDINS, ZONES D'ÉCHOUAGE et TOIT-TERRASSE YACHT CLUB

		Par m ² et par jour		Mensuel par m ²	
		HT	TTC	HT	TTC
a) Stockage sur des zones d'échouage de matériaux liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation		0.50 €	0.60 €	1.50 €	1.80 €
b) Occupation des quais et terre-pleins par des matériels liés aux activités nautiques exercées par des clubs ou associations, avec autorisation		0.58 €	0.70 €	2.67 €	3.20 €
c) Occupation des quais et terre-pleins par des marchandises, matériaux et engins de toutes sortes entreposés, avec autorisation		0.83 €	1.00 €	7.92 €	9.50 €
d) Occupation autorisée des quais, des terre-pleins et des jardins par des expositions, des manifestations culturelles et événementielles				HT	TTC
* Pour toute occupation inférieure à 400 m ²	Prix au m ²		par jour	4.25 €	5.10 €
* Pour toute occupation entre 400 et 2 000 m ²	Forfait		par jour	1 278.00 €	1 533.60 €
* Pour toute occupation entre 2 001 et 4 000 m ²	Forfait		par jour	1 466.75 €	1 760.10 €
* Pour toute occupation entre 4 001 et 6 000 m ²	Forfait		par jour	1 682.42 €	2 018.90 €
* Pour toute occupation supérieure à 6 000 m ²	Forfait		par jour	1 898.08 €	2 277.70 €
* Pour toute occupation à la 1/2 journée (soit 6h maximum d'occupation)				50% du tarif des occupations selon les m ² occupés	
* Pour toute occupation pour des tournages de film				50% du tarif des occupations selon les m ² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)	
* Pour les jours de montage et de démontage des structures				50% du tarif des occupations selon les m ² occupés (pour des occupations à la 1/2 journée, il s'agit de 50% des tarifs à la 1/2 journée)	
* Pour toute occupation dans le cadre d'une manifestation, d'un événement ou d'un congrès (durant les événements majeurs de la Ville de Cannes : tous les congrès se tenant au Palais, ainsi que le CYF, le Jumping, les Régates Royales)				Majoration de 20% du tarif des occupations selon les m ² occupés	
e) Toute occupation non autorisée sera soumise à une redevance de :				Majoration de 30 % du tarif des occupations selon les m ² occupés	
f) Frais de gestion pour occupation payante		#	#	61.50 €	
g) Aire de kitesurf, avec cheminement piéton 1160 m ²				1 522.50 €	1 827.00 €
h) En période de travaux					
Selon les dispositions du L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation générée par des travaux est exonérée de redevance d'occupation, de redevance de consommation de fluides et d'accès au parking.					
En dehors de ce cas, une redevance sera perçue selon les tarifs ci-après pour l'occupation des emprises portuaires à des fins de chantiers.					
* Occupation des terre-pleins	Inférieure à 1 000 m ²		Forfait jour	HT	TTC
	Supérieure à 1 000 m ²		Forfait jour	2.00 €	2.40 €
* Redevances d'amarrage				4% de la redevance journalière	
* Consommations de fluides	Energie électrique évaluée au compteur		Par KW heure	0.44 €	0.53 €
	Eau potable évaluée au compteur		Par m3	3.00 €	3.60 €
i) Location du toit terrasse du Yacht Club (du 1er novembre au 31 mars)				HT	TTC
			par jour période Basse	845.83 €	1 015.00 €
			par jour période Haute		majoration de 20%
Pour toute location concomitante avec un événement Cannois majeur (se référer à la liste des événements du Protocole)					

BUDGET ANNEXE DES PORTS COMMUNAUX

TARIFS DU PORT POINTE CROISSETTE

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026 - (selon délibération du CM du 18 décembre 2025)

6 - REDEVANCES POUR LE DEPLACEMENT, LE POMPAGE, ET L'ASSISTANCE DES NAVIRES

Les agents chargés de la police du port sont qualifiés pour faire effectuer, en tant que de besoin, les manœuvres jugées nécessaires aux frais exclusifs du propriétaire et sans que la responsabilité desdits agents ne soit engagée.

a) Déplacement, pompage	Longueur hors tout	Moins de 5 m	Forfait	HT	TTC
		De 5 m à 7 m	Forfait	#	29.00 €
		De 7 m à 9 m	Forfait	#	35.70 €
		De 9 m à 11 m	Forfait	#	49.10 €
b) Intervention sur un mouillage			Forfait	#	40.20 €

7 - REDEVANCES FORFAITAIRES DES SERVICES PORTUAIRES POUR LES INTERVENTIONS DE SECURITE, DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

a) Interventions destinées à libérer les Terre-pleins		Forfait	HT	TTC
		76.17 €		91.40 €
b) Nettoyage du plan d'eau, des terre-pleins et des quais		Forfait	HT	TTC
Rejets d'hydrocarbures, huiles ou autres matières polluantes dans le Port		Forfait	487.00 €	584.40 €
Vidanges de cales dans le Port				
Fourniture de consommables anti-pollution				
Dépollution des absorbants	Forfait	143.25 €	171.90 €	
Intervention des agents du port (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	38.25 €	45.90 €	
Intervention de l'électricien (minimum de facturation 1 heure)	L'heure	95.58 €	114.70 €	
Dépôts d'ordures en dehors des emplacements prévus à cet effet	Forfait	2.00 €	2.40 €	
Dépôts d'ordures sauvages dans la benne de l'aire de carénage	Forfait	9.67 €	11.60 €	

Ces redevances ne prennent pas en compte les interventions de prestataires extérieurs. Toutefois la Commune de Cannes se réserve le droit de faire intervenir une entreprise spécialisée et de répercuter le montant de la facture qui sera adressée à l'usager.

8 - RECEPTION ET COLLECTE DES DECHETS

a) Dépôt d'ordures ménagères pour les navires ne séjournant pas dans le port		Le container	HT	TTC
		43.08 €		51.70 €
		Le m ³		
		194.92 €		233.90 €
d) Dépôt de bidons d'huile (comportant leur évacuation et leur traitement)		Les 20 litres	HT	TTC

9 - SERVICE TELECOPIE, PHOTOCOPIE OU SCAN

a) Télécopie à l'émission		Pour la France	HT	TTC
		Pour l'étranger	La page	0.83 €
			La page	1.25 €
b) Télécopie à la réception			La page	0.42 €
c) Photocopie ou scan			La page	0.17 €
				0.50 €
				0.20 €